

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

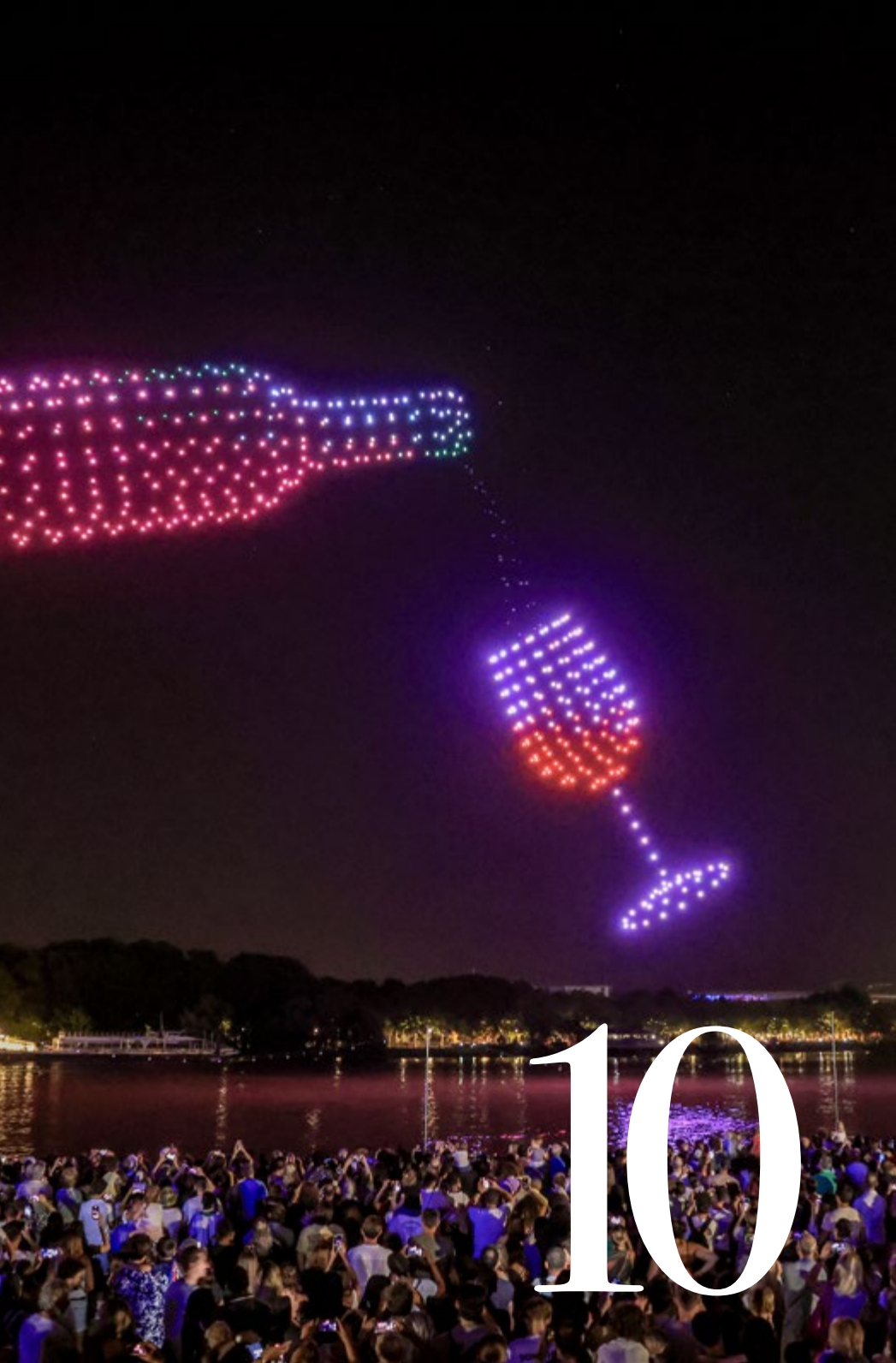
## BORDEAUX

JobSeason bouscule  
l'emploi saisonnier

## GIRONDE

Vin en canette,  
la tendance qui monte

# Dronisos le grand SHOW



**ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS** Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZI** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlie **SANZ** & Raphaëlle **MOURET** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD**, Sandrine **CARCENAC** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55



## Dans l'actu

### GIRONDE

4 En bref Gironde

**10 À la Une**  
Dronisos, le grand show

**16 Bordeaux**  
JobSeason bouscule l'emploi saisonnier

**18 Gironde**  
Vin en canette, la tendance qui monte

**20 Les portraits de l'été**  
Bénédicte Baggio, saveurs atlantiques

### EN RÉGION

**22 En bref Nouvelle-Aquitaine**

**24 Lot-et-Garonne**  
Marmande, un Garorock record

**28 Landes**  
Bayer investit 11 millions d'euros à Peyrehorade

## Le cercle des experts

**30 Tribune**  
Le luxe, une filière française à défendre !

## Tendances Business

**34 Entreprises**  
« Objectif plein emploi » :  
le projet de loi

**36 Économie**  
Les rachats d'entreprises au plus haut

**38 Entreprises**  
Réindustrialisation :  
miser sur les écosystèmes locaux

**40 Social**  
Nouveau décret sur la procédure  
de contrôle Urssaf

## Vini & Culture

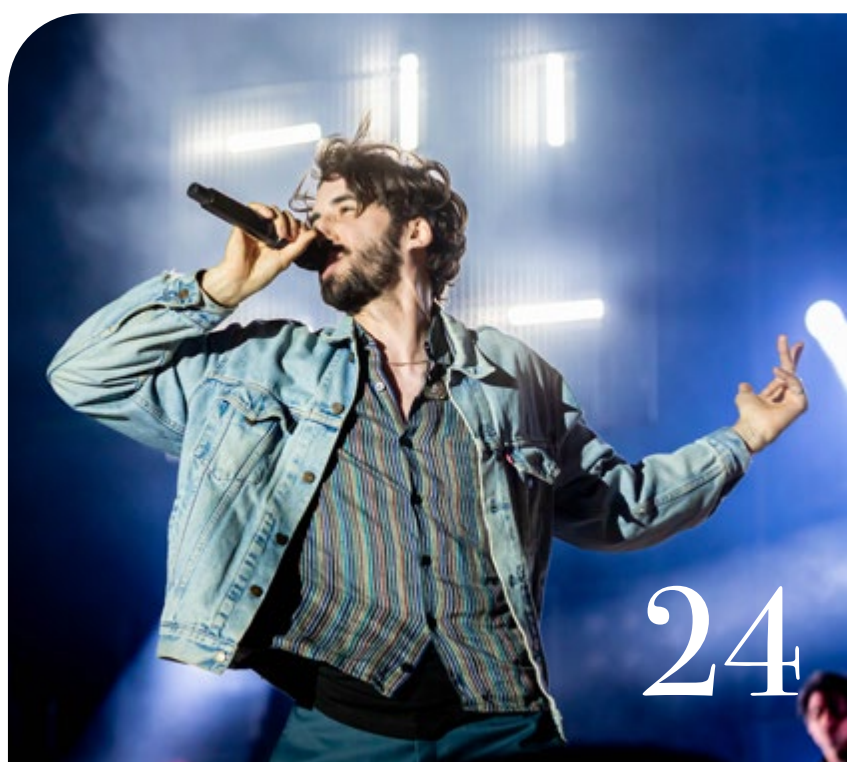
42 En bref Sortir en Gironde

**44 Un été en France**  
Château Laurens, voyage au cœur  
de l'Hérault du XIX<sup>e</sup> siècle

**46 Le coup de cœur de Philippe**  
Le rosé version clairet !

**48 Cinéma**  
*Les Algues vertes*

52 Annonces Légales



# Gironde En bref

## Nouvelle-Aquitaine **DES AIDES DE L'ÉTAT POUR LES ENTREPRISES TOUCHÉES PAR LES VIOLENCES URBAINES**

Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine et de la Gironde, Étienne Guyot, et le directeur régional des finances publiques, Samuel Barreault, ont reçu le 4 juillet les représentants locaux du monde économique afin de leur présenter les premières mesures d'accompagnement mises en place par l'État pour les acteurs touchés par les violences urbaines. En matière fiscale et sociale, un report d'échéance, l'octroi de plan de règlement ou le traitement accéléré des demandes de remboursement de crédit de TVA sont notamment possibles. Des aides ponctuelles aux entreprises en difficulté peuvent également être accordées par le fonds social d'aide de l'Urssaf régionale. En matière d'assurance, l'allongement du délai à 30 jours pour la présentation de la déclaration de sinistre a été rappelé, ainsi que l'engagement des compagnies d'assurances à rembourser les dommages le plus rapidement possible. Enfin, les services de l'État ont également rappelé les dispositifs de demande d'activité partielle existants (accompagnés par les services départementaux de l'État) et de médiation du crédit (de la Banque de France). Pour simplifier l'ensemble des démarches des entreprises, un « guichet unique » a été mis en place pour le département de la Gironde. Elles peuvent saisir le conseiller départemental de sortie de crise à l'adresse : [codefi.ccsf33@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:codefi.ccsf33@dgfip.finances.gouv.fr) ou au 06 17 22 70 81



© Pollen Robotics



Pollen-Reachy

## Bordeaux POLLEN ROBOTICS LÈVE 2,4 MILLIONS D'EUROS

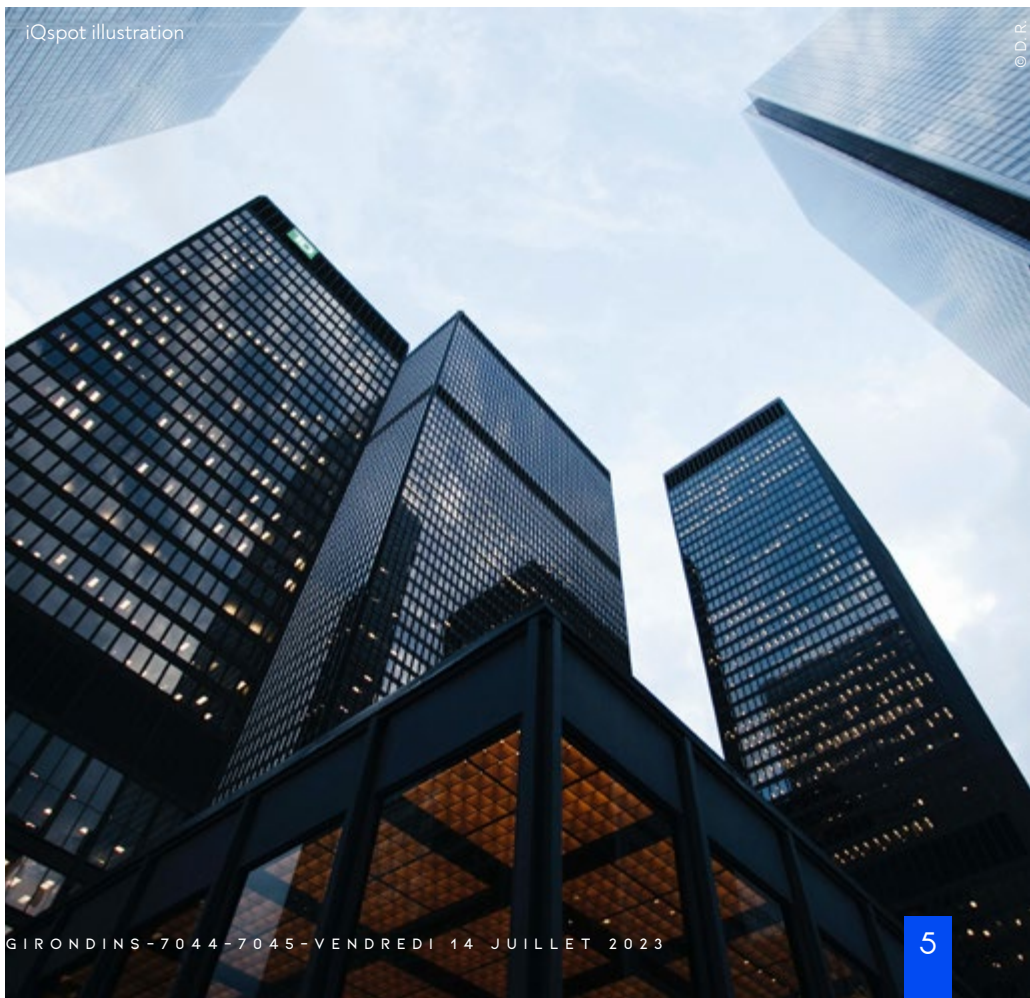
Créée en 2016 par d'anciens chercheurs de l'Inria, la start-up Pollen Robotics développe des solutions de robotique interactive et open

source dédiées aux industriels de la robotique. L'idée : leur permettre de déployer facilement des applications de manipulation robotisée dans le monde réel. La société annonce avoir bouclé sa première levée de fonds de 2,4 millions d'euros auprès d'un investisseur privé, de la Bpi et de deux banques. Elle s'ajoute aux 1,8 million d'euros remportés par l'entreprise lors du concours international d'innovation XPRIZE fin 2022. Plus de 4 millions d'euros au total qui doivent permettre à Pollen Robotics de développer une plateforme robotique plus robuste et plus adaptée aux environnements réels. « Nous sommes convaincus que développer des formats humanoïdes et bio-inspirés permettra une meilleure acceptation des robots dans nos contextes quotidiens », commente dans un communiqué Matthieu Lapeyre, cofondateur de Pollen Robotics.

## Nouvelle-Aquitaine 20 LAURÉATS AUX CONCOURS D'INNOVATION I-PHD, I-LAB ET I-NOV

Une cinquantaine de projets i-PhD, 75 projets i-Lab et 237 projets i-Nov ont été récompensés dans le cadre des Concours d'innovation de l'État en 2023, avec à la clé une aide financière et un accompagnement adapté. Parmi eux, 3 lauréats i-PhD néo-aquitains : FluoChlor, Nloptics et Poucet, plus un Grand Prix pour Valosed. 8 lauréats i-Lab : BVT, Valbiocas 001, Keysome, Lepty, Sleepscan, Ugiel, Agrodynalux, Cycas plus un Grand Prix pour Hekat Fluidics. Dans ces deux catégories, 6 projets ont été incubés ou maturés au sein de la SATT AST (Société d'accélération du transfert de technologie Aquitaine Sciences Transfert). Et enfin 7 lauréats i-Nov : Escape Technologies pour le projet « Escapescale2 », Midipile Mobility pour « MHYCO », Seaturns pour « IAS WEC », IQSPOT pour « PEPIT », Capacité pour « Gouach Inov », Rebrain pour « Ciblage et registre » et enfin Lucine pour « Lucine Endocare ». « Ils démontrent la belle dynamique innovation de la Nouvelle-Aquitaine et la capacité de création d'entreprises de technologies de rupture », juge dans un communiqué le préfet Étienne Guyot.

iQspot illustration



© D.R.



## Bordeaux LE GROUPE KLARSEN FINALISE L'ACQUISITION D'ITL

Le groupe girondin spécialisé dans le data marketing confirme l'acquisition d'ITL et de ses filiales, acteurs français historiques spécialisés dans la gestion technique et la commercialisation de bases de données centrées sur les consommateurs. « Fort de ce nouveau périmètre et dans un marché en plein développement, le Groupe Klarsen ambitionne de démultiplier son chiffre d'affaires tout en gardant sa très bonne rentabilité », précise le groupe dans un communiqué. Il vise un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros d'ici 2026. « Klarsen change de dimension ce jour avec de nouvelles équipes et l'ambition claire de devenir un acteur majeur en data marketing, les prochaines offres que nous allons très bientôt dévoiler vont le démontrer », annonce dans un communiqué Brice Gazeau, nouveau PDG de Klarsen.



## Blanquefort LE DERNIER BÂTIMENT DU VEELLAGE DE PROUDREED LIVRÉ EN 2024

La foncière privée Proudreed annonce la livraison du dernier bâtiment du Veillage de Blanquefort pour juin 2024. Occupé par la société girondine de logistique du conditionnement de vins et spiritueux Dartess, le bâtiment de 19 000 m<sup>2</sup> est le dernier de la quinzaine d'édifices construits. Sur ce terrain de 30 hectares racheté à Snecma en 2001, la foncière a investi 100 millions d'euros pour aménager 96 000 m<sup>2</sup> destinés à la location longue durée pour des entreprises diverses. À la clé : la création de 500 emplois dans ce parc d'activités espère Proudreed. Contrairement aux autres Veellages développés en France, celui de Blanquefort concentre des entreprises spécialisées dans la logistique, telles que Kuehne & Nagel, Ziegler, JH Hillebrand ou Options, et plus de la moitié des surfaces abritent une activité autour du vin. La foncière, qui gère un patrimoine de plus de 2,6 milliards d'euros en France, se développe progressivement en Gironde, avec des opérations prévues à Mérignac et Tresses.

# Carnet



© CPME Nouvelle-Aquitaine

**Didier MASSY** a été élu président de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises de Nouvelle-Aquitaine (CPME Nouvelle-Aquitaine). Il est depuis 1980 le directeur d'une entreprise de charpente bois à Heugas (Landes). Entrepreneur expérimenté et engagé dans le tissu économique régional depuis de nombreuses années, il apportera une expertise précieuse à la CPME Nouvelle-Aquitaine. Sa connaissance approfondie des enjeux auxquels les petites et moyennes entreprises sont confrontées sera un atout majeur pour les défendre et les représenter efficacement. Il était président de la CPME Landes.

**Jean-Marc MEYER** a été élu président de l'interprofession Fibois, la filière Forêt Bois Papier en Nouvelle-Aquitaine. Originaire de Charente-Maritime et âgé de 44 ans, il a débuté son parcours professionnel dans le commerce international et le monde de la parqueterie. Après plusieurs expériences dans des PME et de grands groupes, il crée en 2018 Liber Design, sa propre structure de conseil en stratégie industrielle orientée bois et biosourcé, pour le compte d'entreprises basées en France et en Europe. Depuis 2020, il était président de la section bordelaise de Fibois. Pour lui, l'économie circulaire du bois doit s'envisager à l'échelle régionale avec tous les acteurs de la filière. Jean-Marc Meyer est convaincu de l'impérative nécessité de créer de la valeur ajoutée sur toute la chaîne qui est le résultat d'une synergie de savoir-faire et de créations partagées. Il succède à **Christian RIBES**, président de Fibois depuis sa création en 2019.

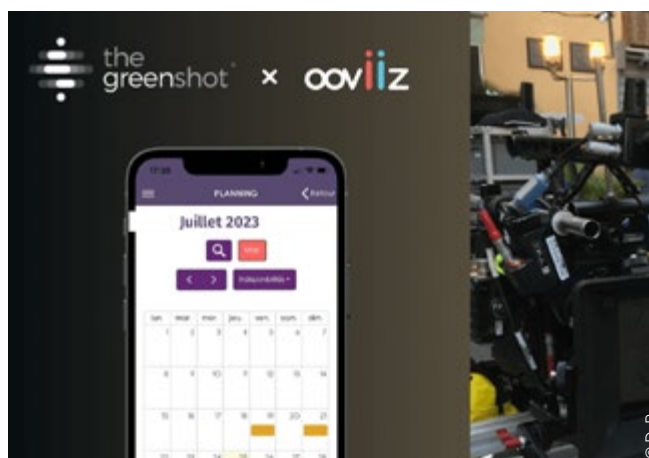


Jean-Marc Meyer et Christian Ribes



## Bordeaux VOLOTEA S'ENVOLE VERS L'ITALIE

Volotea continue d'étoffer son offre depuis l'aéroport de Bordeaux avec l'annonce de deux nouvelles lignes vers Rome Fiumicino et Naples. La capitale italienne sera reliée, à compter du 9 novembre prochain, tous les jeudis et dimanches, avec 13 000 sièges proposés. La ligne vers Naples (qui exista de 2014 à 2019) sera accessible à partir du 20 décembre, les mercredis et dimanches et mettra à disposition plus de 2 000 billets. La compagnie à bas coûts espagnole, qui desservait déjà Florence, Olbia (en Sardaigne) et Venise, propose désormais 5 destinations vers l'Italie à partir de l'aéroport de Bordeaux.



## Bordeaux AUDIOVISUEL : OOVIIZ RACHETÉ PAR THEGREENSHOT

La start-up bordelaise Ooviiz annonce son rachat par l'entreprise belge spécialisée dans les tournages durables, TheGreenShot, implantée en Belgique et en France (à Bordeaux, Lyon et Paris). La jeune société française a créé des systèmes d'optimisation de gestion des plannings de production, notamment pour les secteurs de l'audiovisuel, de la publicité, de l'événementiel et du cinéma. Cette collaboration doit notamment permettre aux producteurs d'organiser leurs ressources matérielles de façon à alléger leur bilan carbone lors des tournages. Avec plus de 5 000 professionnels déjà connectés sur la plateforme Ooviiz, parmi lesquels France Télévisions et M6, la green tech TheGreenShot peut ainsi poursuivre son développement en Europe.





## Bordeaux ZÉTA LANCE UNE LIGNE DE BASKETS POUR ENFANTS

Les baskets en matières recyclées, recyclables et vegans de la marque bordelaise Zéta sont désormais disponibles en taille enfant, du 20 au 34. « Avec cette collection kids, nous souhaitons permettre aux plus petits de se chausser de façon durable et éthique. Il n'y a pas d'âge pour prendre de bonnes habitudes : chaque pas compte ! », assure dans un communiqué Laure Babin, fondatrice et dirigeante de Zéta. Existant en 4 coloris : orange, lilas, bleu marine et vert, les baskets sont assemblées au Portugal, à partir de matières recyclées telles que des résidus de maïs, du plastique et du caoutchouc. Disponibles en précommande au prix de 89 euros, elles permettront aux petits, dont le « renouvellement nécessaire de la garde-robe est fréquent », d'être aussi écolos que leurs parents.

© D.R.

## Nouvelle-Aquitaine BELLE CROISSANCE EN 2022 POUR CDC HABITAT SUD-OUEST

CDC Habitat Sud-Ouest publie son bilan pour l'année 2022, révélant une croissance significative de la livraison de logements neufs en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Au total, 1 700 nouveaux logements ont été livrés dans ces régions, dont 360 en Nouvelle-Aquitaine, soit une augmentation de 48 % par rapport à l'année 2021. 370 logements ont également été réhabilités sur les deux régions et 1 200 logements mis en chantier. CDC Habitat Sud-Ouest a également investi 22 millions d'euros en entretien courant et rénovation énergétique. La métropole de Bordeaux a accueilli 268 logements, dont 60 logements intermédiaires. En 2023, CDC Habitat Sud-Ouest se fixe l'objectif ambitieux de livrer 2 200 logements, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2022.

# LAUNE

# Dronisos



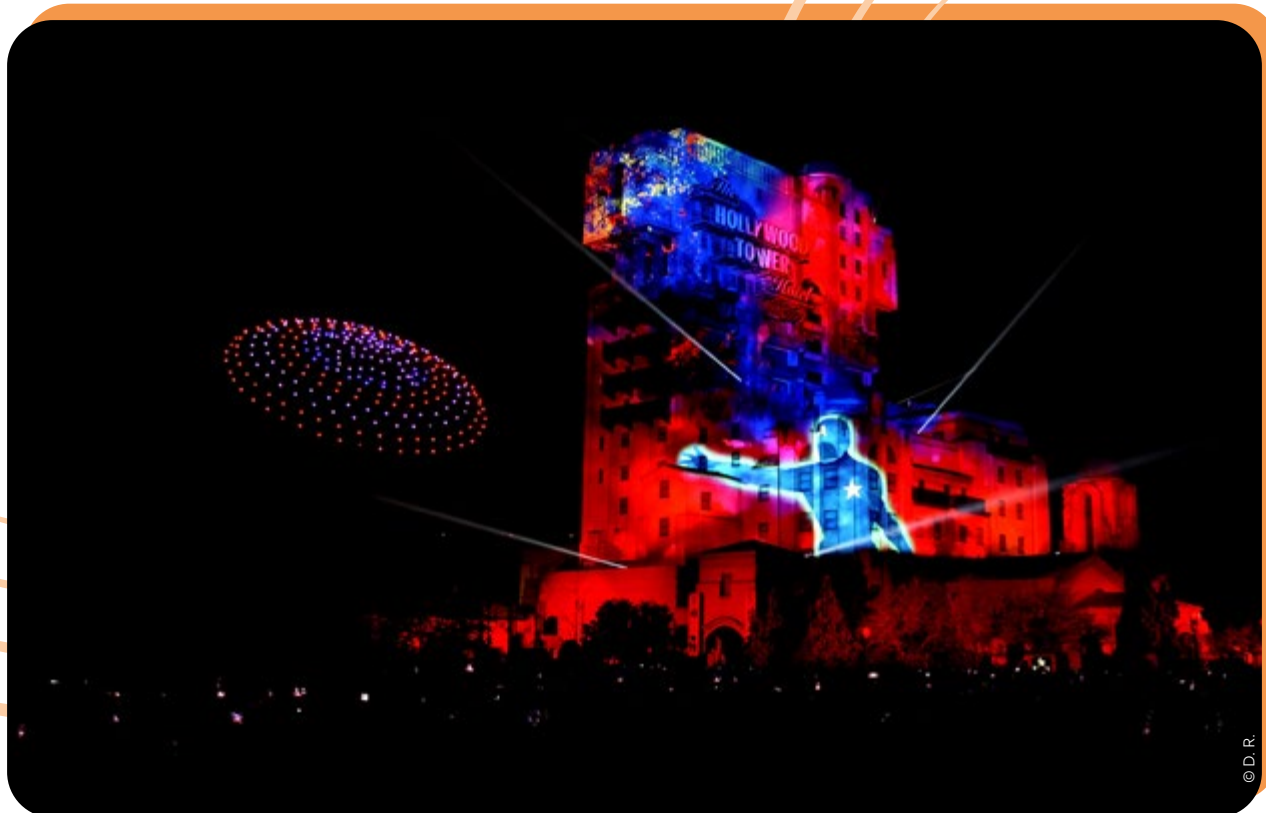
**LAURENT PERCHAIS**  
directeur général de Dronisos

# Dronisos le grand SHOW

**BÈGLES** • L'entreprise pionnière des spectacles de drones dans le monde, créée en 2016 en Gironde, est parvenue à garder une longueur d'avance sur ses concurrents. Désormais leader des shows dans les parcs d'attractions, elle souhaite développer son activité aux États-Unis où part s'installer son directeur général, Laurent Perchais.

Par Jennifer WUNSCH





**P**ionnier du spectacle de drones lumineux dans le monde, Dronisos est aujourd'hui le numéro un européen et le leader mondial de ces shows dans les parcs d'attractions. Comment cette jeune entreprise du secteur événementiel, créée fin 2016 à Bordeaux et passée par deux ans de crise sanitaire, est-elle parvenue à conserver une longueur d'avance ? Tout d'abord en créant un produit qui a rapidement suscité l'intérêt. « Lorsque Parrot a approché l'éditeur de logiciels BeTomorrow, alors dirigé par notre cofondateur et président Jean-Dominique Lauwereins, pour lui demander de créer des danses de drones pour le CES de Las Vegas de 2016, des gens lui ont demandé s'ils pouvaient payer pour avoir la même chose. Il s'est dit qu'il y avait peut-être un marché », raconte Laurent Perchais, cofondateur et directeur général de Dronisos. « Lorsqu'il a ensuite été invité dans l'émission *Britain's got talent*, version anglaise

de *La France a un incroyable talent* (dans laquelle Dronisos est arrivé en finale en 2022), l'enthousiasme soulevé a confirmé l'intérêt pour les spectacles de drones », poursuit-il. Alors avec un troisième entrepreneur, Jean Meillon (sorti depuis), ils s'associent pour créer Dronisos fin 2016. Choisir le secteur événementiel a aidé l'entreprise à aller vite : « rythmés par les dates des spectacles et l'obligation de fiabilité du secteur aéronautique, nous avons progressé très rapidement », assure Laurent Perchais.

#### **FLOTTE DE 5 500 DRONES**

La levée de fonds de 2 millions d'euros réalisée en 2018 auprès des fonds régionaux Aquiti Gestion,

Galia Gestion et Expanso, ainsi que de business angels tels qu'Hervé Berthou (Systonic et Label bleu) et Nicolas Beraud (Betcllic), permet à ces ingénieurs d'inventer une technologie dédiée. « Il s'agit d'un écran en 3D composé de drones que l'on peut diriger grâce à une interface », décrit Laurent Perchais. Côté matériel, Dronisos a noué « un partenariat fort avec Parrot, qui nous a donné accès aux drones, à leur code source, aux plans, à la propriété intellectuelle... Nous sommes partis de ce drone grand public et lui avons ajouté de quoi en faire un drone de spectacle : des lumières, un micro-processeur qui embarque de la sécurité, un GPS ultra-précis... Nous commandons les pièces et les faisons assembler ici en Gironde »,

**“ Nous sommes des entrepreneurs bordelais. Notre centre de gravité restera en Gironde ”**

précise le dirigeant, qui compte parmi ses prestataires Atec à Latresne ou Synergy à Pessac. Sa flotte est aujourd'hui composée de plus de 5 000 drones d'extérieur et 500 drones d'intérieur. L'entreprise possède une équipe de techniciens dédiés à l'entretien du matériel, et une équipe d'assistants « start-zones », qui préparent individuellement chaque drone avant un spectacle. « Un travail très exigeant », remarque le directeur général.

#### « PETIT PLUS »

Avec cette même démarche consistant à « ne pas réinventer la roue » pour se « concentrer sur le petit plus qui fera la différence », Dronisos utilise le logiciel de création de jeu vidéo Unity pour concevoir ses shows. « Nos développeurs ont ajouté en surcouche des fonctionnalités permettant de créer des spectacles de drones, telles qu'une timeline pour gérer la synchronisation avec la musique, des règles de sécurité... », continue Laurent Perchais. Et comme dans la conception de jeux vidéo, « il y a dans l'équipe celui qui crée les personnages, celui qui crée l'ambiance et celui qui imbrique le tout. Nous avons aussi inventé le métier de régisseur de spectacle de drones, qui se doit de connaître la réglementation dans chaque pays », précise-t-il. En France, c'est la société Dronisos elle-même qui a œuvré à l'édiction de cette réglementation. « Nous avons travaillé avec la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) et la DSAC (Direction de la sécurité de l'aviation civile) drones pour imaginer une réglementation. Elle a ensuite été étendue à l'Europe », se félicite Laurent Perchais. Dronisos possède aujourd'hui une autorisation permanente pour faire voler ses nombreux drones en essaim.

#### L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE DUBAÏ

Mais stoppée nette sur sa « trajectoire exponentielle » lors de la crise sanitaire de 2020, la société

“ Pendant la crise sanitaire, nous avons triplé notre flotte, créé des productions et finalement nous avons obtenu de très gros contrats ”



© Vincent Bengold



est contrainte de fermer ses bureaux à peine ouverts en Inde et aux États-Unis. « Heureusement, nous avons été aidés par des fonds de solidarité, par nos investisseurs historiques et par les PGE », confie Laurent Perchais. Et grâce aux décalages entre les différents confinements dans le monde, et aux commandes publicitaires passées par Disney, Lancôme ou encore Accor, Dronisos a pu maintenir un minimum d'activité. « Nous avons fait le pari que tout allait repartir après la crise sanitaire et avons investi pendant toute la période : nous avons triplé notre flotte, créé des productions et finalement nous avons obtenu de très gros contrats. Celui de l'exposition universelle de Dubaï a remobilisé tout le monde avec un projet fédérateur », se réjouit Laurent Perchais. Dronisos a battu à cette occasion son record de 2 000 drones en vol.

### ÉQUIPE ARTISTIQUE

Désormais, pour conserver sa longueur d'avance sur ses concurrents, qui ne sont qu'une poignée de cette envergure à travailler en Europe, aux États-Unis et au Moyen-Orient, l'entreprise est persuadée que « la bataille se fera sur le contenu. C'est l'histoire qu'on raconte qui fera la différence », estime Laurent Perchais. C'est pourquoi Dronisos a investi massivement sur la partie artistique, avec une équipe structurée autour de chorégraphes de drones (en conception/animation et technique/implémentation), de directeurs artistiques, de directeurs de production ou encore de sound designers de spectacles de drones... « Chaque création nous prend un à deux mois entre le storyboard, la 3D, la musique, l'ambiance, les animations, la création de chaque phase et des transitions entre chacune. Puis les allers-retours avec les clients », détaille le dirigeant. « Notre produit final, c'est bien plus qu'un spectacle de drones. C'est de l'émotion ! », revendique-t-il.

### CRÉATIONS ORIGINALES

Avec son équipe d'une quarantaine de personnes installée à Bègles, où elle dispose de sa volière de démonstration et de sa plateforme logistique pour envoyer les drones aux 4 coins du monde, l'entreprise a donc commencé à réaliser des productions originales, qui viennent compléter son catalogue. « Nous avons présenté notre première création sur l'histoire de

l'humanité lors de l'événement girondin du drone, l'UAV Show, en octobre 2022. Et venons de jouer la deuxième », précise Laurent Perchais, qui souhaite multiplier ces spectacles clé en main. « Nous proposons également des créations sur-mesure dédiées à l'événementiel haut de gamme », comme pour la candidature de Rome à l'accueil de l'exposition universelle de 2030, la présentation d'un nou-



### TROIS SPECTACLES INOUBLIABLES DE DRONISOS, SELON LAURENT PERCHAIS

- Le premier spectacle donné à Bordeaux en 2018, commandé par la région Nouvelle-Aquitaine à l'occasion du festival NOVAQ. « Ils nous ont fait confiance pour un spectacle en cœur de ville, et on a démontré qu'ils avaient raison », se félicite Laurent Perchais
- Le karaoké géant, dans les rues de Rome, à l'occasion de la sortie sur Prime vidéo de la série sur Laura Pausini. « C'est un exemple de ce que l'artistique peut nous permettre de faire ».
- Le record de 2 000 drones en vol, avec des avions et un feu d'artifices, lors de l'ouverture de la plus grande course hippique au monde, à Dubaï. « Ce record nous a permis de constater que nous n'avions pas de limites ! »

“ Avec son équipe d'une quarantaine de personnes installée à Bègles, Dronisos dispose de sa volière de démonstration et de sa plateforme logistique pour envoyer les drones aux 4 coins du monde ”



veau modèle de Nissan au Brésil, les 200 ans de Campari à Milan ou la Fête du vin à Bordeaux en juin.

### VISIBILITÉ ET RÉCURRENCE

Mais ce qui a permis à Dronisos d'investir et de recruter, en ayant une visibilité et une récurrence de son chiffre d'affaires, ce sont les shows permanents, où un même spectacle est donné dans un même lieu pendant une période donnée. « Nous sommes le leader mondial du spectacle de drones dans les parcs d'attractions, avec des contrats renouvelés chaque année avec Disney, Legoland, Seaworld, Universal, Dollywood aux États-Unis mais aussi le Puy-du-Fou ». Dans ce cas, Dronisos gère la création et l'installation, puis les shows quotidiens. Facturés entre 40 000 et 400 000 euros, l'ensemble de ces spectacles a procuré à l'entreprise une croissance de 150 % en 2022, qui va se poursuivre en 2023,

lui permettant d'atteindre la rentabilité l'année dernière. « C'est une fierté pour nous de démontrer que notre modèle est viable. Nous avons créé une belle entreprise en Gironde, qui fonctionne et qui emploie des gens sur le territoire, tout en ayant une dimension internationale », se targue Laurent Perchais. La moitié du chiffre d'affaires, qui devrait prochainement atteindre les 10 millions d'euros espère le dirigeant, y est aujourd'hui réalisée.

### HUBS LOCAUX

Pour atteindre cet objectif, Dronisos a redémarré l'internationalisation suspendue par le Covid. « Nous avons ouvert un bureau à Orlando, capitale américaine des parcs d'attractions, où se trouvent aussi les décideurs du secteur. Je pars m'y installer pour les années à venir afin de le développer », annonce Laurent Perchais. « Nous allons dupliquer notre modèle par plaques géographiques en créant des hubs locaux, avec le matériel et les compétences. Nous souhaitons aussi le faire à Dubaï pour le Moyen-Orient », précise-t-il. Sans pour autant oublier d'où vient l'entreprise. « Nous sommes des entrepreneurs bordelais. Notre centre de gravité, notre R&D resteront en Gironde. C'est la région Nouvelle-Aquitaine qui nous a permis de présenter notre premier spectacle à Bordeaux, et c'est important pour nous et nos équipes de continuer de le faire régulièrement », affirme le directeur général. Très sollicité sur le territoire, Dronisos a notamment illuminé les festivals d'été d'Arcachon, de La Teste-de-Buch, de Cognac ou l'événement Bordeaux fête le vin... Et sera présent comme chaque année à l'UAV Show en octobre. « Cela renforce la fierté des équipes. C'est notre priorité : la qualité des spectacles et la vie de nos salariés », conclut Laurent Perchais. ■



# JobSeason bouscule l'emploi saisonnier



**BORDEAUX** • JobSeason, plateforme de recrutement pour les emplois saisonniers, a été lancée en septembre 2022 par deux Bordelais et un Ardéchois, Nathan Mercereau, Vincent Imhoff et Valentin Arocas. La start-up envisage d'atteindre la rentabilité d'ici 5 ans.

Par Marie-Amélie HUSSON



**E**n France, on compte 1,5 million d'employés saisonniers, pourtant 70 % de ces recrutements sont jugés difficiles, selon une étude Adecco. C'est face à ce constat que trois entrepreneurs dans la vingtaine, Nathan Mercereau, Vincent Imhoff et Valentin Arocas, ont décidé de cofonder JobSeason.

Cette plateforme, créée en septembre 2022, met en relation les entreprises et les saisonniers, sous forme de « matching », à la manière de l'application de rencontre Tinder. Les métiers particulièrement concernés sont la restauration, l'hébergement ou encore l'agriculture. « Les établissements peinent à recruter et paradoxalement certains saisonniers ne savent pas où candidater. Il n'y avait pas de lieu où les besoins de chacun étaient centralisés », révèle le Bordelais Nathan Mercereau. L'équipe, dont le siège social est à Bordeaux, compte à ce jour 5 salariés, dont les trois fondateurs.

### FÉDÉRER UNE COMMUNAUTÉ

Avant de se lancer dans cette aventure, le jeune entrepreneur, spécialisé dans le marketing et dans le développement « no-code », avait accompagné plusieurs entrepreneurs dans la création de projet. « Et la problématique du recrutement saisonnier était revenue plusieurs fois sur la table », développe-t-il. Ils commencent à deux, avec Vincent Imhoff. Ils remarquent que les saisonniers sont regroupés dans quelques groupes sur le réseau social Facebook. « On est tombé sur Jobsaisonnier, un groupe comptabilisant 110 000 membres, qui appartenait à Valentin Arocas, un entrepreneur originaire d'Ardèche. On a voulu lui racheter les droits du groupe, mais il travaillait sur le même type de projet que nous », continue Nathan Mercereau. Ils décident donc de s'associer en janvier 2023, alliant la communauté de Valentin Arocas, et l'expertise de création d'entreprise des deux Bordelais.

### RÉMUNÉRÉS À LA COMMISSION

Au fil des mois, la start-up fait évoluer son offre, en fonction des retours de ses utilisateurs. Jusqu'à présent, les entreprises devaient payer un abonnement mensuel de 59 euros par mois afin de contacter les profils de candidats disponibles. « Maintenant, on fonctionne sur commission, donc au succès. Dès la signature du contrat, on touche 5 % du salaire brut proposé pour le poste », explique l'entrepreneur.

Les saisonniers peuvent, eux s'inscrire gratuitement. « On a plus de 10 000 saisonniers inscrits sur la plateforme, avec environ 200-300 salariés qui s'inscrivent



“ Notre objectif est d'être rentable d'ici 4 à 5 ans ”

chaque jour, et plus de 100 entreprises abonnées », illustre Nathan Mercereau.

### OBJECTIF LEVÉE DE FONDS

La start-up, dont le chiffre d'affaires n'est pas communiqué, a bénéficié de l'investissement et de l'accompagnement de business angels. Elle a également perçu la Bourse French Tech de Bpifrance. « Cette année, on a d'abord voulu se concentrer sur le modèle, trouver le bon produit. Notre objectif est d'être rentable d'ici 4/5 ans », détaille-t-il.

En attendant la rentabilité, l'entreprise envisage une prochaine levée de fonds, notamment dans le but de communiquer, de recruter ou encore de se faire connaître auprès des professionnels. « En 2024, on aimerait arriver aux alentours de 10 ou 15 personnes dans l'équipe, et pour 2025 l'objectif est d'être à 20 ou 25 personnes », annonce le Bordelais. Par la suite, ils aimeraient également que JobSeasons puisse accompagner les saisonniers sur les problématiques liées aux logements et à la formation. ■

“ Plus de 10 000 saisonniers sont inscrits sur la plateforme, et plus de 100 entreprises sont abonnées ”



Vin en canette

# La tendance qui monte

**GIRONDE** • Confronté à une crise structurelle profonde, la filière viticole bordelaise tente de se réinventer. Pour susciter l'engouement des jeunes et s'adapter aux nouveaux modes de consommation, certains vigneron, comme French Cancan, Gentleman Vigneron ou encore Ethic Drinks, font le pari du vin en canette.

Par Marie-Amélie HUSSON

**U**n demi de bière plutôt qu'un verre de vin pour profiter du beau temps en terrasse ?

Chez les 25-35 ans, la bière occupe 32 % des parts de marché, contre 27 % pour le vin, selon les déclarations de Bernard Farges, président du comité national des interprofessions des vins à appellation d'origine et à indication géographique, à France Info. Alors comment inverser la tendance et attirer les consommateurs ? Déjà en vogue à l'étranger, de nombreux viticulteurs français, notamment dans la région bordelaise, sautent le pas du vin en canette. French Cancan, Ethic Drinks ou encore Gentleman Vigneron : ils sont plusieurs à avoir testé ce conditionnement.

## UNE CONSOMMATION NOMADE

« On voulait une solution innovante pour rebondir face au Covid. » Marie-Pierre Lallez, copropriétaire des vignobles Raguénot, à Val-de-Livenne, a commencé à réfléchir au lancement de ses canettes French Cancan dès le début de l'année 2020. Elle y a tout de suite vu le côté pratique : le film alimentaire à l'intérieur de la canette en métal permet de protéger le goût du vin, même pendant les transports lon-

gues distances. Camille Alborghetti, la cofondatrice d'Ethic Drinks, à Bordeaux, qui a lancé ce concept l'année dernière, met en avant l'argument écoresponsable : la canette en métal est 100 % recyclable. Elle nuance tout de même : « c'est pour une problématique de consommation nomade, on ne veut pas du tout la substituer à la bouteille ». « La canette n'est vraiment pas appelée à remplacer la bouteille, c'est un complément de gamme, de service », insiste Sébas-

“ Je ne pense pas que tous les vins puissent se mettre en canette, c'est la raison pour laquelle on a créé cette deuxième marque ”

tien Furt, copropriétaire du château La Grave de Bertin, à Saint-Sulpice-et-Cameyrac.

## DES VINS FACILES À BOIRE

Lui est allé plus loin en créant la marque Gentleman Vigneron. Un moyen de moderniser son image. « Ce sont des vins faciles à boire, à comprendre, et monocépages. Je ne pense pas que tous les vins puissent se mettre en canette. C'est la raison pour laquelle on a créé cette deuxième marque », argumente le vigneron. Des vins faciles à boire et à prix abordable : voilà pour lui un des moyens d'attirer les nouveaux consommateurs. Le vin en canette représente environ 5 % de son chiffre d'affaires. French Cancan et Gentleman Vigneron sous-traitent tous les deux le conditionnement de leur vin en canette à une même société basée à Barcelone, qui se déplace dans les propriétés. Du côté d'Ethic Drinks, c'est un prestataire en Charente qui s'en occupe.

## À L'EXPORT

« Il y a des personnes qui nous prennent pour des fous, et d'autres qui nous disent que ce n'est pas nor-

mal de mettre du vin en canette », ironise Sébastien Furt, le copropriétaire de Gentleman Vigneron.

Alors que 72 % des Français se disent prêts à boire du vin en canette, selon un sondage Opinionway, les vignerons s'accordent pour dire que leur nouveau concept séduit surtout à l'étranger. « La canette nous a permis d'ouvrir de nouveaux comptes aux États-Unis, en Europe du Nord, ou encore au Canada, car c'est déjà démocratisé là-bas », illustre Marie-Pierre Lallez, copropriétaire des vignobles Raguénot, chez qui la vente de vin en canette représente 6,5 % de son chiffre d'affaires. « En France, on n'y est pas encore, mais je pense qu'on a un travail de communication à faire dessus », développe Sébastien Furt.

Pourtant, selon les trois vignerons bordelais, l'encanage n'altère pas le goût de leur vin, « On a fait le test il

ya un mois, en faisant goûter à une personne extérieure une de nos canettes datant du printemps 2022, c'était bluffant de voir à quel point le goût était toujours aussi fruité et frais », affirme le quarantenaire.

## DES FÛTS DE VIN

Food Truck, festival, guinguette, apéritif entre amis, randonnée ou encore pique-nique : le vin en canette ouvre de nouveaux débouchés potentiels pour les viticulteurs.

Et Sébastien Furt voit plus loin. « On va par exemple, très certainement, lancer un packaging qu'on appelle KeyKeg. » Il s'agit d'un fût pour pouvoir distribuer le vin à la pression. L'objectif est de viser une toute nouvelle gamme de clients : les bars, restaurants ou encore festivals qui ont des becs à pression et qui souhaiteraient proposer du vin de manière rapide. ■

“ On va par exemple, très certainement, lancer un packaging qu'on appelle KeyKeg, un fût pour pouvoir distribuer le vin à la pression ”



Bénédicte Baggio

# Saveurs atlantiques



© D.R.

**LES PORTRAITS DE L'ÉTÉ** • Cofondatrice et codirigeante de la société Fumette, qui fume au Cap-Ferret du poisson pêché localement, Bénédicte Baggio retrace son parcours résolument tourné vers l'océan et la gastronomie.

Par Nathalie VALLEZ

**D**éjà pendant ses études, elle était déterminée. Bénédicte Baggio - qui s'appelait encore Catalan - était branchée sur la cuisine et voulait en faire son métier. Diplômée de l'Efap en 2008, elle lance son blog My little spoon dans lequel elle décline recettes fraîches et inspirées, essentiellement autour du poisson. Car cette jeune femme, originaire de La Rochelle, aime tout particulièrement les saveurs atlantiques. Elle en fera d'ailleurs un livre, *Cuisine atlantique. Recettes exquisées de poissons et de crustacés* coécrit avec Bénédicte Salzes, qui sera édité en 2011.

les poissons du Bassin, à commencer par le mullet noir, la dorade, le bar, le maigre, le thon. « Chaque poisson a une texture différente » commente-t-elle. Puis ils s'attaquent à de nouveaux produits : le poulpe, la Saint-Jacques. L'huître et la sèche seront leurs prochains défis. Avec le temps, leur réseau de distribution s'est également étayé : vente directe sur le site et leur nouvelle boutique rue des Goélands au Cap-Ferret, ou indirecte via tout un réseau de poissonniers et de restaurateurs. « Depuis 1 an, nous développons également toute une partie événementielle en participant à des grands rendez-vous comme Bordeaux fête le vin ou encore au tournoi Primrose », sourit Bénédicte Baggio. L'avenir est dans l'assiette. ■

## CULTURE DIGITALE

Parallèlement à ce hobby, elle commence sa carrière d'attachée de presse chez Hémisphère Sud, au CIVB, à Congrès Expositions de Bordeaux, avant d'être embauchée en tant que chargée de marketing digital chez le groupe viticole Cordier : « Toujours avec mon blog en parallèle et je commençais à nourrir des envies d'entrepreneuriat », précise-t-elle. L'aventure durera 5 ans, tout comme la suivante qui la propulse responsable du marketing digital à la Cité du Vin : « On essayait de promouvoir et de dynamiser les contenus de la Cité et faire rayonner les cultures du vin. C'était une super mission ». Mais à la naissance de sa 3<sup>e</sup> fille, en 2019, elle décide de donner un nouveau tournant à sa carrière.

## PÊCHE LOCALE

Peu à peu germe l'idée de fumer des poissons artisanalement : « Ce n'était pas vraiment développé en local ». Elle pense s'installer du côté de Darwin, en parle autour d'elle et apprend qu'une personne a ce même projet. Elle connaît déjà Julien Marcotte ; lui est d'origine bretonne, passionné de voile, de surf et de pêche. Il a le projet de développer son activité au Cap-Ferret, est déjà bien intégré dans le réseau des ostréiculteurs et des pêcheurs locaux. Tous deux ont la volonté d'entreprendre dans l'univers de la gastronomie, dans le plus grand respect du produit. Ainsi naît Fumette en janvier 2020. Loin de les pénaliser, le premier confinement leur permet de développer un réseau solide de particuliers amateurs de bons produits.

## PRÉCIEUSES RECETTES

Pour développer leur gamme, il a fallu des essais, du temps, de la patience et du plaisir à la clé. Ils travaillent

## À MOTS DÉCOUVERTS

**Cet été, cap sur...**

« Le Portugal. Sur la côte atlantique, une destination surf, en famille ! »

**On trouve quoi dans votre valise ?**

« Le plus léger possible. Quand on est chef d'entreprise avec 3 enfants, la logistique est très présente, alors là, j'allège avec un maillot, des tongs et ma casquette Fumette. »

**Votre lecture de l'été :**

« J'ai commencé la série *Les Sept Sœurs* de Lucinda Riley, une saga très facile à lire. J'en suis au 2<sup>e</sup> tome et je compte bien m'avalier tous les autres pendant mes vacances. »

**Le tube à écouter :**

« Le dernier Ben Harper et Rosalia pour les filles. »

**Votre cocktail signature ?**

« Un bon gin tonic, avec des produits locaux comme un gin Moon Harbour et un tonic Archibald. »

**Le meilleur endroit pour le siroter :**

« Sur la plage de Taussat. »

**Votre meilleur spot girondin :**

« La marina de Talaris à Lacanau, c'est sauvage et si paisible. »

**Un projet pour la rentrée ?**

« On travaille actuellement sur un projet de soupe de poissons fumés. Après les rillettes, c'est un gros défi, on a cette volonté de valoriser tous les coproduits. »

# Nouvelle-Aquitaine En bref

## Périgord NOUVELLE ÉDITION DU PETIT FUTÉ

La nouvelle édition du *Petit Futé Périgord* a été présentée à ses partenaires par Maryline Ridouane, responsable d'édition, et Mathilde Cocquelin, autrice, en présence de Michel Grandseigne, responsable du réseau des 63 guides de la collection (imprimés en France), sur les terrasses du château de Losse. Repensé sur un mode plus interactif et fondé sur une expérience entre guide et magazine, le format papier est enrichi de contenus vidéo, photo et web accessibles sur smartphone (version numérique offerte). La destination est explorée à travers des fondamentaux et des coups de cœur, au plus près du terrain : sites, loisirs, hébergement, bonnes tables et productions locales. Le guide s'adresse aux visiteurs comme aux Périgourdins, source d'idées de balades à redécouvrir, entre Histoire et pleine nature.



## Dordogne LE CHÂTEAU DE FAGES LAURÉAT DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Un site périgourdin figure parmi les deux lauréats régionaux du programme triennal Patrimoine et Tourisme local de la Fondation du Patrimoine pour dynamiser le tourisme à travers des projets de rénovation en zone rurale. Lancé en 2022, il bénéficie d'un mécénat de 5,6 millions d'euros d'Airbnb pour soutenir jusqu'à 200 projets de restauration d'édifices, privés et publics\*. Le château de Fages, à Saint-Cyprien, a reçu une dotation de 20 000 euros pour aider les propriétaires à redonner une visibilité à ce monument méconnu qui pourrait devenir un nouveau centre d'intérêt dans la commune et l'économie locale. Construit du XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles, le château a été abandonné au XX<sup>e</sup> siècle : devenu séchoir à tabac puis usine d'équarrissage, il a été pillé et saccagé jusqu'à son rachat en 1964 par l'architecte Louis Durand qui a mené une vaste campagne de restauration que ses enfants poursuivent pour ouvrir progressivement le site au public avec des visites guidées, des événements festifs et culturels.

\*Les porteurs de projets peuvent postuler jusqu'au 8 septembre pour la prochaine sélection.



## Agen UN NOUVEAU CABINET D'EXPERTISE-COMPTABLE

Anne-Sophie Mondin a inauguré le cabinet d'expertise-comptable qu'elle vient de créer : Experitus. Travaillant au sein d'un cabinet depuis 2012, diplômée en 2019, elle a souhaité saisir les opportunités que la vie lui a offertes pour se mettre à son compte. Avec une formation solide en droit des affaires et en responsabilité sociale des entreprises, Anne-Sophie Mondin a complété son cursus par deux diplômes universitaires en droit des entreprises en difficulté et en expertise judiciaire. Elle est ainsi inscrite auprès de la Cour d'Appel d'Agen. En parallèle d'Experitus, elle intervient également dans les formations comptables auprès des jeunes, dans les jurys d'examen depuis 2017 et elle collabore régulièrement avec la maison d'édition Dunod, spécialisée en expertise-comptable. Experitus a ouvert ses portes au 44 boulevard Carnot.



## Villeneuve-sur-Lot UN CAMPING INAUGURÉ

Le camping Lot et Bastides a rouvert ses portes ce printemps sous le nom de *Camping Paradis Vallée du Lot*. L'Agglomération du Grand Villeneuvois a choisi en mars dernier de confier l'exploitation de son établissement communautaire, classé trois étoiles, à la société Alpha Camping sous la forme d'une délégation de service public. Pour marquer symboliquement le lancement officiel de la saison 1 de ce camping Paradis, le premier de l'enseigne en Lot-et-Garonne, son inauguration a été faite en présence notamment de Guillaume Lepers, président de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, Anne Delliaux, présidente de l'office de tourisme du Grand Villeneuvois et vice-présidente de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois en charge de l'attractivité touristique et Didier Bourgoïn, président-fondateur d'Alpha Camping, qui gère 27 campings dont 17 Campings Paradis.

## Nouvelle-Aquitaine LES ARTISANS EN ALLEMAGNE

Dans le cadre du partenariat entre la Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine (CMA NA) et son homologue germanique, la Handwerkskammer Dresden (CMA de Dresde), une délégation néo-aquitaine s'est déplacée outre-Rhin les 22 et 23 juin. Parmi elle, le président lot-et-garonnais, Jean-François Blanchet, a accompagné le président régional, Gérard Lopez. Les élus des deux organisations ont fait un point sur les échanges d'apprentis lors d'une visite du centre de formation technique de Dresde. À l'occasion de tables rondes, les représentants des deux pays ont évoqué des projets d'actions de lobbying auprès de l'Union européenne pour une meilleure prise en compte des problématiques de l'artisanat dans sa politique économique, sociale et normative.



# Un Garorock record

Marmande



**LOT-ET-GARONNE** • Alors que l'édition 2023 du festival lot-et-garonnais annonçait une baisse du budget artistique de 2 millions d'euros, Garorock a renoué avec des sommets de fréquentation. Retour sur l'événement en immersion avec les 150 000 festivaliers qui ont foulé la plaine de la Filhole durant 4 jours.

Par Jonathan BITEAU



## “ David Guetta a battu le record d'affluence avec 50 000 personnes réunies en même temps sur site ”



rience » unique dans le monde des festivals.

### CONVIVALITÉ MADE IN SUD-OUEST

Et il s'avère que la mayonnaise a très bien pris. Il était plus qu'agréable de se balader sur cette plaine garonnaise qui alliait le charme d'une fête foraine avec des attractions comme la grande roue, la piste de roller, la scène rock façon chapiteau de cirque et tous les bars à ambiance qui donnaient des airs de ferias au Garorock. Si l'on ajoute à cela un espace restauration qui fleurait bon le canard, le festival marmandais avait ajouté la convivialité made in Sud-Ouest à sa programmation.

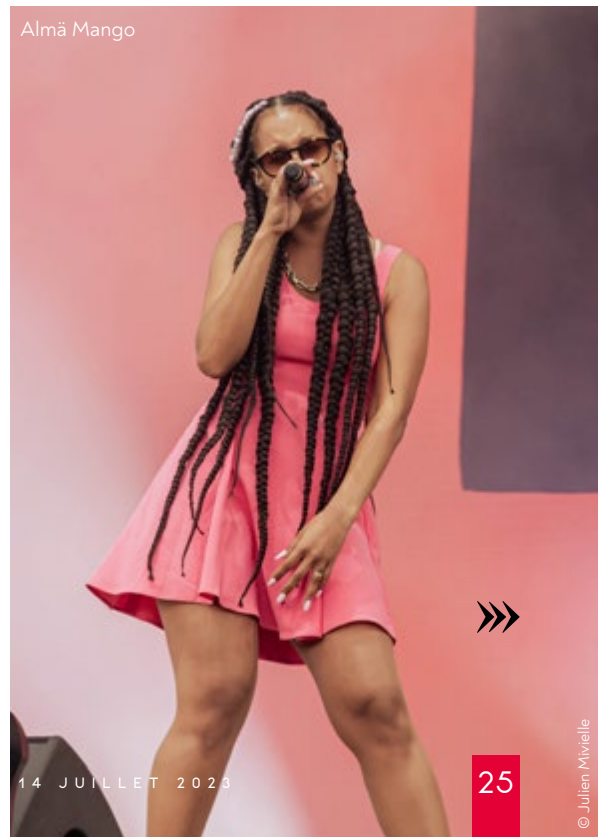
### 110 000 CAMPEURS ET 150 000 FESTIVALIERS

Avec 150 000 festivaliers, on a frôlé les 160 000 de 2019 et la

**C'**était un pari risqué lancé au printemps dernier par l'équipe organisatrice. Avec une enveloppe des cachets artistiques passant de 5

à 3 millions d'euros, beaucoup craignaient l'avènement d'un Garorock post-Covid moins ambitieux. Fini l'objectif d'atteindre les 200 000 festivaliers, l'heure était au retour aux sources avec la découverte de jeunes talents et la promotion d'une « Garo Expé-

Almä Mango





soirée de samedi avec David Guetta a même battu le record d'affluence avec 50 000 personnes réunies en même temps sur site. Sur 4 jours, 110 000 campeurs ont dormi dans la plaine de la Filhole, plus grand camping d'Europe pour l'occasion. Un succès retrouvé qui a ravi l'organisation pour cette année qui inaugurerait plus qu'une nouvelle formule : un nouvel état d'esprit.

### « I HATE MODELS » : LA RÉVÉLATION !

Et si la programmation était moins pléthorique en têtes d'affiches, les locomotives que sont Macklemore, Phoenix, David

Guetta, Shaka Ponk et Louise Attaque ont attiré les foules. On notera le spectacle électrisant du DJ « I Hate Models » avec « Femur » à la vidéo vendredi soir. Impossible de ne pas être captivé par la puissance des basses alliées à des visuels abstraits et hypnotiques. Les plus retors à la musique électronique n'ont pas pu s'empêcher de taper du pied en rythme et de se laisser emporter dans une foule totalement subjuguée. Le français « I Hate Models », survolté et masqué durant toute sa performance, fait d'ores et déjà des ravages sur la scène internationale et ses vidéos font des millions de vues sur les

réseaux sociaux. Les connaisseurs augurent qu'il pourrait être le prochain à percer la bulle de la scène électro pour prendre la relève des Daft Punk. Un avenir prometteur pour un artiste qui cultive le secret et ne répond à aucune interview, mais dont il se murmure qu'il serait originaire du Lot-et-Garonne.

Avec ce bilan plus que réussi, l'organisation a donné rendez-vous pour la 28<sup>e</sup> édition du 27 au 30 juin 2024. Fort de ce succès, dès lundi 3 juillet, 500 pass à 190 euros (au lieu de 230 euros) étaient déjà mis en vente pour l'an prochain. Depuis 1997, le Garorock n'a pas fini de grandir et de nous surprendre. ■



© Julien Miviel

I hate Models



© Soraya Sanini

Phoenix



© Julien Miviel

Lomepal



© Julien Miviel

David Guetta



© Julien Miviel

# Bayer investit 11 millions d'euros à Peyrehorade

**LANDES** • Le groupe Bayer a inauguré, le 22 juin, une nouvelle ligne de production sur son site landais dédié aux semences.

Par Cécile AGUSTI

**E**n agriculture, la graine est au départ de tout. C'est de sa capacité à germer et à résister aux aléas (sécheresse, inondations, maladies, ravageurs) que dépend la récolte. Depuis son site de Peyrehorade, le groupe allemand Bayer propose aux agriculteurs des semences de maïs et de colza capables de surmonter ces difficultés.

Pour cela, l'unité qui emploie 200 salariés (auxquels viennent s'ajouter 270 saisonniers au moment de la récolte) repose sur trois activités. La première est la sélection variétale de maïs. Grâce à l'hybridation, elle permet de créer des variétés plus résilientes face à la pression des maladies, des ravageurs et des aléas climatiques. La deuxième est le contrôle qualité de pointe pour les semences de maïs et de colza produites pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique. La dernière est la production annuelle d'environ 32 000 tonnes de semences commerciales de maïs et de colza, vendues à 30 clients en Europe, dont 60 % en France.

## TECHNOLOGIE ÉVOLUTIVE

L'usine est approvisionnée par un groupement de 80 agriculteurs multiplicateurs cultivant 6 000 hec-

tares de maïs et 1 000 hectares de colza, principalement dans les Landes. À la récolte, de septembre à novembre, Bayer ne se contente pas de trier, nettoyer et tamiser les grains. Il les traite également. « On veut que ça germe, quelles que soient les conditions », insiste Laurent Deroo, le directeur du site de Peyrehorade. Sur les lignes de production, les graines sont enrobées de produits phytosanitaires ou de composés de biocontrôle ou biostimulants d'origine naturelle. « Ils visent à protéger la semence et à la rendre plus forte pour augmenter ses chances d'émerger. »

Afin d'optimiser cette étape délicate, 11 millions d'euros ont été investis dans une nouvelle ligne d'enrobage qui a été inaugurée le 22 juin. « Cet outil est une première au niveau mondial pour le groupe », reprend Laurent Deroo. « Non seulement il est plus doux avec les semences et garantit donc une meilleure levée. Mais en plus, il s'adapte aux obligations réglementaires et aux attentes sociétales. Grâce à lui, nous sommes capables de répondre aux besoins de demain, même si on ne les connaît pas encore ! »

## SEMENCES INTELLIGENTES

Entièrement confinée afin d'assurer la sécurité des quatre opéra-



teurs qui la manipulent, la machine enrobe 400 kg de semences à la minute, tout en étant extrêmement flexible. Elle passe facilement d'une production à l'autre : une aubaine pour un site qui traite 80 variétés de semences différentes. Toutes les 45 minutes environ, un changement de variété, de formules ou d'ensachage intervient. Entre chaque formulation, un cycle de lavage intégré se lance pour éviter tout mélange.

La nouvelle machine enrobe 400 kg de semences à la minute

« Grâce à cet investissement, nous assurons un traitement de faveur à nos semences », affirme Yves Picquet, président de Bayer France. « Nous les rendons plus intelligentes en leur permettant de se protéger elles-mêmes. Couplées aux autres solutions que nous développons en matière d'agriculture digitale et d'alternatives aux pesticides, elles permettent de diminuer l'impact de la production agricole sur l'environnement. Elles contribuent aussi aux performances exceptionnelles de la filière française, première exportatrice mondiale de semences et première productrice européenne. » ■





# Le Luxe

## Une filière française à défendre !

**TRIBUNE** • Le marché du luxe est plein d'avenir car il est philosophiquement positionné dans une économie du bien-être.

Ce marché pèse économiquement au niveau mondial 1 350 milliards d'euros et LVMH en est l'un des porte-drapeaux les plus emblématiques. Alors soyons-en fiers au lieu au lieu de la critiquer.

Par **Christian PRAT DIT HAURET**, professeur à l'IAE -  
Université de Bordeaux

**L'**envahissement du siège social de LVMH et les jets de peinture contre la façade de la Fondation Vuitton lors des manifestations contre la réforme des retraites sont un scandale et une injure symbolique à l'excellence de la filière française du luxe et à l'ensemble des parties prenantes (salariés, clients, fournisseurs, actionnaires) qui contribuent à sa réussite. Très impressionnant de détermination et de sérénité lors de l'assemblée générale des actionnaires d'approbation des comptes annuels 2022, Bernard Arnault, qui aurait été sûrement anobli au Royaume Uni, a eu raison de faire appel à Nicolas Bouzou pour démontrer durant

quelques minutes l'impact positif du groupe LVMH sur l'économie française. Le marché du luxe pèse économiquement au niveau mondial 1 350 milliards d'euros qui se répartit de la manière suivante : produits du luxe (montres, sacs, bijoux) : 400 milliards d'euros, automobile : 600 milliards d'euros ; hôtellerie : 100 milliards d'euros ; vins et spiritueux : 80 milliards d'euros ; gastronomie : 50 milliards d'euros ; équipements : 50 milliards d'euros ; jets : 30 milliards et autres : 40 milliards, et se révèle en constante progression depuis quelques années. Et, d'ici à 2030, le marché devrait compter 100 millions de nouveaux clients, soit une progression impressionnante de 20 %.



“ Les KHOL (Kering, Hermès, L’Oréal, LVMH) représentent 30 % de la capitalisation boursière du CAC 40 ”

### UNE FILIÈRE EXTRÊMEMENT COMPÉTITIVE

La filière française du luxe est extrêmement compétitive, possédant à la fois des grands groupes qui sont des leaders mondiaux mais également un tissu de PME, en général familiales, et particulièrement performantes. Parmi les 5 plus importantes sociétés mondiales (LVMH, Kering, Estée Lauder, Richemont, Chanel), 3 sont françaises (LVMH, Kering, Chanel) sans oublier la division luxe de L’Oréal et la toujours subjuvante et étonnante Hermès. Les marchés financiers, toujours semi-efficients au sens de l’économiste américain Eugène Fama, ne s’y sont pas trompés faisant des KHOL françaises (Kering, Hermès, L’Oréal, LVMH) l’équivalent des GAFAM, dans le secteur du luxe.

De manière impressionnante, les KHOL représentent 30 % de la capitalisation boursière du CAC 40 et expliquent pour une grande partie son augmentation depuis le début de l’année. Les marchés financiers, points de rencontre entre des millions d’investisseurs acheteurs et vendeurs de titres de sociétés tous les jours, ne s’y sont pas trompés : au cours des derniers jours, le cours de LVMH a atteint 900 euros et Hermès a donné lieu à une cotation stratosphérique de 2 000 euros. Heureux les actionnaires de LVMH et d’Hermès et chapeau bas à tous les collaborateurs de ces différents groupes qui, pour certains d’entre eux, sont des actionnaires salariés via les contrats d’intéressement et les montants investis dans les PEE (Plan d’Épargne Entreprise).



### DES PME RÉGIONALES PERFORMANTES

Ensuite, l’économie française a la chance de posséder une galaxie de PME et ETI familiales dont la performance humaine, financière, organisationnelle, sociale et sociale est au rendez-vous. La Région Nouvelle-Aquitaine possède notamment une filière cuir extrêmement dynamique. Pour n’en citer que quelques unes, c’est le cas de la maison Weston à Limoges (chaussures), de la société Repetto en Dordogne (ballerines), de la ganterie de Saint-Junien ou de la maison Lafargue à Saint-Jean-de-Luz (maroquinerie et travail du cuir). La réussite de la filière luxe est l’illustration la plus parfaite que la solution à nos problèmes économiques est celui de la construction d’une économie de l’offre articulée autour du « beau » travail et de l’innovation, et surtout d’une compétitivité valeur qui permet de traduire dans le prix de vente tout le savoir-faire des artisans des maisons de luxe françaises. La compétitivité valeur





est la clef de la réduction de notre déficit commercial à travers un redressement des exportations. Mais, de manière plus précise, quels sont les facteurs explicatifs de la performance hors norme de cette filière ?

### STORYTELLING

Tout d'abord, le storytelling. Le luxe à la française a une histoire ancienne depuis les Manufactures sous Colbert en passant par les malles Vuitton ou la vie hors norme de Coco Chanel. Ensuite, les marques françaises ont une image très forte et qui s'est consolidée au cours du temps par un effet démultiplicateur et selon une logique d'agrégation. Le groupe LVMH est pour cela remarquable. Ses marques sont uniques : il n'existe qu'une marque de champagne Dom Pérignon, qu'un Christian Dior ou qu'un parfumeur Guerlain. ■



© Shutterstock

LE CERCLE DES EXPERTS

“ Le luxe est lié au temps qui passe ”  
Jean-Louis Dumas (Hermès)



© Shutterstock

© Shutterstock

© Shutterstock

# « Objectif plein emploi » le projet de loi

**ENTREPRISES** • Le gouvernement poursuit ses réformes. Le projet de loi sur le « plein emploi », adopté en Conseil des ministres le 7 juin, entame son parcours parlementaire au Sénat. Mesure-phare, la refonte du service public de l'emploi et de l'insertion. Objectifs ? Atteindre le plein emploi à horizon 2027 et être « à même de répondre aux transformations profondes que connaît le monde du travail aujourd'hui, aux enjeux de compétences et aux défis technologiques et environnementaux ».

Par Charlotte DE SAINTIGNON

« **L**e plein emploi est accessible si l'on prend sans tarder des mesures visant à améliorer le fonctionnement du marché du travail », indique le gouvernement dans l'exposé des motifs du projet de loi. Avec 1,7 million d'emplois créés durant le dernier quinquennat et 700 000 depuis la fin de la crise sanitaire, le marché du travail continue de connaître « une effervescence inédite » qu'il convient d'accompagner. Certains secteurs semblent encore plus en difficulté que d'autres, comme le sanitaire, l'industrie ou les transports, qui recherchent infirmiers, techniciens et conducteurs. Pointant ces « tensions de recrutement historiquement élevées » avec une « part grandissante des chefs d'entreprise qui déclarent limiter leur activité faute de candidats disponibles », l'exécutif souhaite agir pour atteindre le plein emploi (soit un taux de chômage autour de 5 %), avec deux axes phares : l'accompagne-

ment socio-professionnel renforcé des personnes qui en ont le plus besoin et une transformation du service public de l'emploi et de l'insertion.

## JEUNES ET SENIORS VISÉS

Le gouvernement souhaite accompagner les jeunes et les seniors. Les premiers mettant « trop de temps à trouver un emploi stable ». Quant aux seconds, après 60 ans, ils connaissent un taux d'emploi qui « ne s'élève plus qu'à 33 % ». À ce titre, le projet de loi prévoit notamment de poursuivre le déploiement du Contrat d'engagement jeune (CEJ), en garantissant un minimum de 15 heures d'activité par semaine et l'accès à des solutions structurantes et en déployant des actions d'accompagnement spécifiques pour les jeunes en rupture. Ou encore d'amplifier la dynamique de l'apprentissage, pour atteindre l'objectif d'un million d'apprentis, et de soutenir l'emploi des seniors.



© Shutterstock

Autre public visé, les actifs les moins qualifiés. Le gouvernement ambitionne de mieux insérer les publics les plus éloignés de l'emploi, d'améliorer l'accompagnement de toutes les personnes sans emploi dans le cadre d'un contrat d'engagement rénové et de réformer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA « pour le rendre plus progressif mais également plus effectif », indique le dossier de presse. Enfin, pour les personnes en situation de handicap, l'exécutif compte « poursuivre l'engagement pour l'emploi », assurer un « chemin plus fluide et simplifié » pour les salariés en situation d'incapacité ou d'invalidité et pérenniser les entreprises adaptées de travail temporaire (EATT) et le CDD « Tremplin », qui étaient jusqu'à lors expérimentaux.

### « FRANCE TRAVAIL » CONTRE PÔLE EMPLOI

Le projet de loi prévoit aussi de transformer le service public de l'emploi en donnant naissance à « France Travail », qui succéderait à Pôle emploi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Objectif ? « Un meilleur accompagnement des demandeurs d'emploi qui en ont le plus besoin », indique la Première ministre, Élisabeth Borne. Le gouvernement souhaite ainsi renforcer les missions, la coordination et la coopération des acteurs du service public de l'insertion et de l'emploi. Dorénavant, bénéficiaires du RSA ou de l'allocation de retour à l'emploi (ARE), jeunes suivis par une mission locale et personnes en situation de handicap qui sollicitent un accompagnement auprès de Cap emploi seront suivies par le nouvel organisme. Tous devront signer un nouveau contrat d'engagement avec un socle commun d'engagements et un plan d'actions. « Ce nouveau contrat permettra notamment de proposer un accompagnement intensif, tout particulièrement pour les allocataires du RSA qui en ont besoin, en leur proposant 15 à 20 heures d'activités d'accompagnement hebdomadaires, afin d'améliorer leur insertion sociale

et professionnelle », a indiqué le ministère du Travail dans le dossier de presse. « En contrepartie, le bénéficiaire du RSA devra s'engager à suivre le parcours d'insertion qui a été discuté avec lui, faute de quoi son allocation pourra être suspendue ou supprimée », annonce le gouvernement dans un communiqué. Ainsi, en cas de manquement, et avant toute mesure de suppression du RSA, il est prévu de suspendre, d'abord temporairement, son versement, mais sans interrompre l'accompagnement pour ne pas rompre le lien entre le conseiller chargé de l'accompagnement et la personne. Le gouvernement ajoute qu'il prévoit le versement rétroactif des droits suspendus, dès lors que la personne respecte ses engagements. Soit « une logique de droits et de devoirs matérialisée par un contrat d'engagement et un régime de sanctions progressif pour plus d'effectivité ». Cette transformation de l'organisme public est enfin l'occasion pour l'exécutif de refondre la gouvernance de l'opérateur.

### ASSURANCE-CHÔMAGE ET FORMATION DANS LE COLLIMATEUR

Le gouvernement entend également « préparer les actifs aux compétences de demain », « rendre le système de retraite plus juste et pérenne » et faire évoluer l'assurance-chômage et notamment « les règles d'indemnisation en fonction de la conjoncture écono-

“Ce nouveau contrat permettra notamment de proposer un accompagnement intensif”

mique et de la situation sur le marché du travail ». Ces différentes dispositions devraient entrer en vigueur au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2025, via des décrets d'application. Car pour l'heure, le diagnostic posé par le gouvernement fait état d'un appareil de formation initiale et continue qui « n'est pas assez orienté vers les métiers qui recrutent ou qui pourraient recruter », d'un système d'assurance-chômage qui « n'est pas encore assez réactif à la situation du marché du travail, et notamment pas assez incitatif au retour à l'emploi, en période de bonne conjoncture » et de bénéficiaires de minima sociaux « insuffisamment accompagnés vers l'emploi ou vers la formation professionnelle ».

Le texte, qui arrive en discussion au Sénat, ce début juillet, comporte aussi un volet sur l'organisation du service public de la petite enfance. ■

# Les rachats d'entreprises au plus haut

**ÉCONOMIE** • Le nombre de ventes et cessions d'entreprises, qui était déjà légèrement reparti à la hausse en 2021 en France, a bondi de 14,3 % l'an dernier, pour atteindre son plus haut niveau depuis cinq ans.

Par Miren LARTIGUE

**31 717** transactions en 2022 pour un prix moyen de 215 716 euros. Les données de l'étude du groupe Altares,

spécialiste des données sur les entreprises, sur les ventes et cessions d'entreprises en France en 2022 font état d'un retour à une « dynamique solide », « avec des prix à leur plus haut niveau historique ». Les ventes et cessions de fonds de commerce ont en effet enregistré une hausse de 14,3 % l'an passé, soit leur plus haut niveau depuis cinq ans.

## LE DOUBLE EFFET D'UN RATTRAPAGE ET D'UNE DISPOSITION FISCALE AVANTAGEUSE

Selon le directeur des études d'Altares, Thierry Millon, deux grands facteurs contribuent à cette nouvelle dynamique du marché. « Le faible nombre de transactions réalisées pendant la période Covid justifie en partie un rattrapage des opérations en 2022. Mais ce n'est pas la seule raison qui explique ces volumes. Une disposition fiscale en faveur des petites entreprises a pu encourager certaines à racheter des fonds. » Il s'agit d'une disposition de la loi de Finances pour 2022 qui prévoit que les petites entreprises (moins de 50 salariés, chiffre d'affaires inférieur à 12 millions d'euros, et un bilan ne dépassant pas 6 millions d'euros) sont autorisées à déduire du résultat imposable l'amortissement sur une période dix ans du fonds de commerce acquis entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 31 décembre 2025. « Cet aménagement fiscal pour les petites entreprises a contribué à redresser un marché des fonds de commerce en perte de vitesse ces dernières années. Provisoire, ce dispositif devrait néanmoins s'éteindre dès 2025. »

## À PLUS DE 215 000 EUROS, UN RECORD HISTORIQUE POUR LE PRIX MOYEN

Cette disposition fiscale explique, probablement, également la hausse du montant moyen des transactions constatée en 2022. Celui-ci a, en effet, augmenté de 7,5 % pour s'établir au prix record de 215 716 euros. Vendues 1,2 million d'euros en moyenne (+ 14,4 %), les pharmacies ont largement contribué à tirer la moyenne des prix à la hausse. Le prix médian se situe autour de 100 000 euros. Après les pharmacies, ce sont les supermarchés qui atteignent les plus hauts prix (en moyenne, autour de 500 000 euros), puis les hôtels (430 000), les bureaux de tabac (350 000) et les concessionnaires automobiles (308 500).



## “ Les pharmacies ont largement contribué à tirer la moyenne des prix à la hausse ”

La restauration à table, dont la reprise n'avait été que partielle en 2021, a enregistré une forte augmentation du nombre de transactions (+ 51 %) l'an dernier et représenté près du quart des transmissions, avec des prix moyens en hausse (+ 18 %). Au total, ce sont 7 608 établissements qui ont changé de main (dont 3 118 en restauration rapide et 4 490 en restauration assise). Les cessions de cafés ont-elles aussi enregistré un fort rebond en 2022 (+ 46,2 %), ainsi que les ventes dans l'hôtellerie (+ 34,9 %). La boulangerie-pâtisserie a en revanche connu une petite baisse (- 6,3 %), après la nette reprise constatée en 2021. Le marché des salons de coiffure continue d'être très attractif, contrairement à celui des boucheries, qui a enregistré un nouveau recul l'an passé.

### UNE DYNAMIQUE QUI PROFITE AUX VILLES MOYENNES ET AUX PETITES VILLES

Plus de neuf transactions sur dix ont été réalisées par des entrepreneurs à la tête d'une TPE (moins de dix salariés), soit 15 % de plus qu'en 2021. Plus de la moitié de l'ensemble des transactions ont été recensées dans des villes moyennes (de 20 000 à 100 000 habitants) et des petites villes. Mais les communes rurales et les villages de moins de 5 000 habitants ont néanmoins perdu en attractivité en 2022.

L'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes restent en tête des régions où le marché de la transmission de fonds de commerce est le plus actif, devant la Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine. Un classement qui évolue peu d'une année à l'autre. En termes de montants moyens, l'Île-de-France continue de tirer les prix, devant les Hauts-de-France, PACA et les Pays de la Loire. ■



The background of the page is a complex architectural drawing in blue and grey lines, showing various structural elements, beams, and a grid-like pattern, resembling a technical drawing or blueprint.

# Réindustrialisation

# Miser sur

# les écosystèmes locaux

**ENTREPRISES** • Stimulé par des financements et un accompagnement de l'État, le renouveau de l'industrie ne pourra se faire qu'en mobilisant des écosystèmes locaux, d'après France Clusters, qui tenait récemment son Forum annuel à Paris.

Par Anne DAUBRÉE



**STANISLAS  
BOURRON**  
DG de l'Agence nationale  
de la Cohésion des territoires

© Anne Daubée

**E**n matière de réindustrialisation du territoire, les financements viennent de l'État, mais la logique ne saurait être colbertiste. Tel est le propos général tenu, le 14 juin, lors de la 4<sup>e</sup> édition du forum de Fillex France, qui réunit clusters d'entreprises, pôles de compétitivités et Territoires d'industries, soit quelque 80 000 entreprises et 300 réseaux. Ouvrant la journée, Sylvain Boucher, président de France Clusters, soulignait que parmi les enjeux forts actuels figure le renouveau du programme « Territoires d'industrie ». Lancé en 2018 et originellement doté de 2 milliards d'euros, il vise une « reconquête industrielle par les territoires ». Il concerne actuellement 149 d'entre eux.

Pour sa nouvelle phase qui démarre, « nous avons besoin que les acteurs économiques s'organisent sur les territoires. Les clusters ont un rôle à jouer pour mobiliser, faire émerger les projets, identifier de possibles filières qui ne sont pas nécessairement celles de l'inno-

vation de France 2030, mais aussi celle de l'économie du quotidien, dont nous avons besoin », a confirmé Stanislas Bourron, directeur général de l'ANCT, Agence nationale de la cohésion des territoires. Cette dernière est chargée d'aider les collectivités locales à mener à bien leurs projets, et, à ce titre, est partie prenante du programme Territoires d'industrie et partenaire de France Clusters. Dans les 149 territoires d'industrie déjà existants, l'ANCT est intervenue auprès des acteurs locaux pour financer ingénierie et formalisation de projets, à hauteur de 2 milliards d'euros (dans le cadre du plan de relance).

## ENCOURAGEMENTS DE L'ÉTAT

Pour la deuxième phase, et jusqu'en 2027, l'ANCT va poursuivre son accompagnement en ingénierie et en aide à l'investissement. Elle entend également identifier d'autres Territoires d'industrie potentiels. « L'atout du collectif des clusters est de représenter toutes les filières économiques. Il s'agit de structures qui ont été voulues par les collectifs d'entreprises. Elles sont donc très opérationnelles, elles ont la capacité de mobiliser 80 000 entreprises », a expliqué pour sa part Sylvain Boucher. Le contexte semble, en effet, favorable aux écosystèmes qui parviennent à s'entendre et à se mobiliser.

Au-delà du dispositif Territoires d'industrie, le projet de loi sur l'Industrie verte, qui devrait être voté cet été, contient des mesures comme la diminution du délai d'implantation des sites industriels, un meilleur financement de l'innovation, des efforts en matière de formation et de de compétences. « Nous voulons accélérer », a encouragé (en vidéo) Roland Lescure, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'Industrie. Par ailleurs, dans le cadre du plan France 2030, 54 milliards d'euros sont consacrés à l'innovation. Et un dossier sur quatre est sélectionné, a rappelé (en vidéo) Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, responsable de France 2030, auprès la Première ministre ■

“ L'atout du collectif des clusters est de représenter toutes les filières économiques ”

# Nouveau décret sur la procédure de contrôle Urssaf

## LES MESURES TECHNIQUES NE FONT QUE PRÉCISER DES DISPOSITIONS DÉJÀ EXISTANTES

Disons-le d'emblée, la majeure partie des dispositions contenues dans ce décret n'apportent aucune « garantie » supplémentaire en faveur du cotisant. Elles se contentent soit de préciser des points techniques pré-existants, soit de reprendre des règles déjà prévues par la Charte du cotisant contrôlé (et donc opposables aux Urssaf - art R 243-59 du Code de la sécurité sociale). Ainsi en est-il :

- de l'entretien de fin de contrôle ;
- du délai de prévenance de 30 jours avant le contrôle ;
- de la durée du contrôle pour les entreprises de moins de 20 salariés ;
- du point de départ du délai de la majoration pour absence de mise en conformité (CSS. art. R 243-18)
- du remboursement d'un solde créditeur (un mois désormais) ;
- et de de l'appréciation de la réitération d'une erreur.

## D'AUTRES ACCROISSENT LES POUVOIRS DES URSSAF

Certaines mesures, loin d'améliorer le sort du cotisant, renforcent les pouvoirs des Urssaf.

**Contrôle d'une entreprise appartenant à un groupe.**  
Dans le but de faciliter le travail des Urssaf, la loi de Financement de la sécurité sociale pour 2023 a intro-

**SOCIAL** • Un décret (n° 2023-262) du 12 avril 2023 modifie sur certains points la procédure des contrôles réalisés par les organismes de recouvrement des cotisations et contributions sociales du régime général et du régime agricole. Selon la notice du texte, il « apporte des garanties supplémentaires aux cotisants » dans le déroulement de ces opérations. Est-ce si sûr ? Un état des lieux s'impose.

Par François TAQUET,  
avocat, spécialiste en droit du  
travail et protection sociale

duit dans le Code de la sécurité sociale un nouvel article L 243-7-4 donnant la possibilité aux inspecteurs d'utiliser, lors du contrôle d'une société appartenant à un groupe, les informations et documents obtenus au cours de la vérification d'une autre entité du même groupe (CSS art. R. 243-59-10), le groupe étant constitué par l'ensemble des personnes entre lesquelles il existe un lien de dépendance ou de contrôle au sens des articles L 233-1 et L 233-3 du Code de commerce.

Ce nouveau droit des agents de contrôle est toutefois assorti de quelques garanties pour le cotisant contrôlé : il doit être informé de la teneur et de l'origine des documents ou informations obtenus sur lesquels se fonde



l'agent ; il peut obtenir une copie de ces documents sur simple demande, après avoir été préalablement informé de cette faculté.

Le décret du 12 avril 2023, précise ce texte. Il prévoit que lorsque l'agent de contrôle utilise des documents ou informations dans ces conditions, il doit indiquer dans la lettre d'observations :

- la nature de ces documents ou informations ;
- leur contenu ou les éléments d'information sur lesquels il s'appuie pour fonder son redressement ;
- la référence au contrôle et l'identité de la ou des personnes du même groupe d'où proviennent ces documents ou informations.

La lettre d'observations doit également mentionner la possibilité, pour le cotisant contrôlé, de demander une copie de ces documents. Lorsque celui-ci l'a réclamée dans le délai imparti pour répondre à la lettre d'observations (30 ou 60 jours, à compter de sa réception), la période contradictoire ne prend fin qu'à la date d'envoi de la copie, sauf si cette date est antérieure à celle de la réponse de l'agent de contrôle au cotisant.

**Contrôle de données dématérialisées.** On rappellera que selon le Code de la sécurité sociale (art. R. 243-59 II), « la personne contrôlée est tenue de mettre à dispo-

thèse, la personne contrôlée doit mettre à la disposition de celui-ci, les copies numériques des documents, des données et des traitements nécessaires à l'exercice du contrôle, sous forme de fichiers. Ces fichiers doivent répondre aux formats informatiques indiqués par l'agent.

S'il opte pour cette méthode, l'agent Urssaf doit en informer le cotisant. En cas de refus écrit dans les 15 jours à compter de cette information ou d'impossibilité technique avérée de cette mise en œuvre de traitement automatisé sur le matériel de l'agent, la personne contrôlée devra :

- soit réaliser elle-même les traitements sur son propre matériel et produire les résultats au format et dans les délais indiqués par l'agent de contrôle ;
- soit l'autoriser à procéder lui-même, ou par l'intermédiaire d'un utilisateur qu'elle aura habilité, sur le matériel de la personne contrôlée, aux opérations de contrôle, par la mise en place de traitements automatisés.

Dans tous les cas, les copies des fichiers transmis devront être détruites au plus tard à la date, soit de l'envoi de la mise en demeure, soit de la communication des observations ne conduisant pas à redressement ou de la notification d'un solde créditeur.

## UNE AVANCÉE POUR LES COTISANTS

Une seule mesure pourrait constituer une avancée pour les cotisants : l'arrêt du décompte des majorations de retard complémentaires, en cas d'envoi tardif de la mise en demeure (CSS. art. R 243-17). Ce point est, en effet, souvent mentionné par la doctrine, suivant lequel les dispositions du Code de la sécurité sociale ne fixent aucune durée maximum entre la fin du contrôle et l'envoi de la lettre d'observations ; et entre la fin de la procédure contradictoire et l'envoi de la mise en demeure. Cette situation est regrettable, cette absence de précision pouvant tourner au désavantage du cotisant pour le calcul des majorations de retard.

Rappelons que le chef d'entreprise qui ne s'acquitte pas de ses cotisations à la date d'exigibilité encourt l'application de majorations de retard. Soit 5 % du montant des cotisations non versées à la date d'exigibilité, auquel s'ajoute une majoration complémentaire égale à 0,2 % des cotisations dues, par mois ou fraction de mois écoulé, à compter de la date d'exigibilité des cotisations (CSS art R 243-16).

Désormais, cette majoration complémentaire ne sera pas due pour la période comprise entre la date de la fin de la période contradictoire et celle de l'envoi de la mise en demeure, dès lors que cet envoi est réalisé plus de deux mois après la fin de la période contradictoire. Toutefois, tout principe connaît des exceptions. Cet arrêt du décompte ne sera ainsi pas accordé si la personne contrôlée fait l'objet d'une pénalité ou d'une majoration prévue en cas d'absence de mise en conformité, de travail dissimulé, d'abus de droit ou d'obstacle à contrôle. ■

## “Une seule mesure pourrait constituer une avancée pour les cotisants”

sition des agents chargés du contrôle mentionnés à l'article L. 243-7 tout document et de permettre l'accès à tout support d'information qui leur sont demandés par ces agents comme nécessaires à l'exercice du contrôle ». Désormais, lorsque les documents et données nécessaires à l'agent chargé du contrôle sont disponibles sous formes dématérialisées, les opérations de contrôle peuvent être réalisées par traitements automatisés sur le matériel professionnel de l'agent. Dans cette hypo-



# Sortir en Gironde En bref



Labyrinthe végétal du parc des Bords de Jalles à Saint-Médard-en-Jalles

© Céline Faure

## Bordeaux Métropole **DEUX NOUVEAUX PARCOURS TÈRRA AVENTURA**

Cet été, deux nouveaux parcours Terra Aventura s'ouvrent aux chasseurs de Poïz, ces petits personnages imaginaires au caractère bien trempé, emblématiques du jeu de géocaching. À Saint-Médard-en-Jalles, un parcours axé nature permet de découvrir le parc des Jalles, l'histoire des lavandières, le labyrinthe végétal et l'arboretum. À Eysines, Terra Aventura met à l'honneur la patate et la culture potagère, l'histoire du maraîchage et ses anciennes granges, ainsi que le château Lascombes. La métropole abrite 6 autres parcours (Lormont, Léognan, Cenon, Gradignan, Floirac et Pessac) sur les 48 que compte en tout la Gironde.

## Bordeaux **LA CARTE, À L'OMBRE DE LA VILLE PREND RACINE**

La nouvelle œuvre de l'artiste international Leandro Erlich appelé *La Carte, À l'ombre de la ville* a été installée place Marie-de-Gournay dans le quartier Deschamps-Belvédère à Bordeaux, dans le cadre de la réhabilitation de 738 hectares avoisinant la ville de Bordeaux. Un projet établi par l'Opération d'Intérêt National Bordeaux Euratlantique. Cette construction constituée de 14 arbres de 5 mètres faits d'aluminium allie art et esthétique, c'est l'objectif que c'est donné l'artiste à l'initiative du fonds CréAtlantique. Œuvre d'art et réhabilitation, la périphérie bordelaise devient plus attractive, elle a d'ailleurs accueilli, le 7 juillet, les cyclistes du Tour de France pour la première fois avant qu'il ne rejoigne le centre-ville.



© D.R.



## Arcachon **JO BROUILLON S'EXPOSE À LA GALERIE DE L'ÉPI**

Après seulement 6 mois d'activité, la Galerie de l'Épi à Arcachon, propose sa 4<sup>e</sup> exposition en présentant les œuvres de l'artiste bordelais JoBrouillon. Il faut dire que sa créatrice, Gaëlle Brochon, est du genre couteau suisse dans le domaine de la décoration. Ancienne encadreuse de tableaux, elle est spécialisée en design et en luminaires, sans oublier sa fonction de maîtrise d'œuvre ! Après avoir lancé le show-room Luminaires Saint Rémi à Arcachon, elle a eu envie de développer un nouveau concept plus déco. C'est ainsi qu'elle a monté la Galerie de l'Épi, choisissant une sélection pointue de meubles et luminaires parmi les plus beaux éditeurs, et proposant une mission de bureau d'études et

d'aménagement intérieur et extérieur. Il ne restait plus qu'à habiller les murs d'artistes locaux, ce qu'elle s'emploie à faire depuis quelques mois. Cet été, elle a choisi l'œuvre foisonnante de Joël Godefroy, alias JoBrouillon, joyeux trublion qui joue avec les classiques et les couleurs. « Je le suis depuis une douzaine d'années », remarque Gaëlle Brochon, « j'adore son côté décalé. C'est un très bon coloriste, qui a une culture très large et qui est très précis. Hyper productif et hyper doué, il mérite la reconnaissance. » Il faut dire que les toiles de JoBrouillon sont foisonnantes : détournant les classiques de l'histoire de l'art ou de la culture populaire, il les habille de couleurs et de références humoristiques. Un savant mélange de culture et de malice à découvrir à la Galerie de l'Épi durant la période estivale. **Jo Brouillon, jusqu'au 15 août à la galerie l'Épi à Arcachon**

## Bordeaux **NOUVELLE EXPOSITION AU FRAC NOUVELLE-AQUITAINE MÉCA**

Depuis le 30 juin, et jusqu'au 17 septembre prochain, Violaine Lochu et Marcel Gbeffa proposent l'exposition « Hòxó », au Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA. Il s'agit de l'aboutissement de la résidence de création débutée par ces deux artistes à l'automne 2021 au Pôle Innovation & Création (PIC) du Frac. Hòxó (jumeaux en fongbé) fait s'entrecroiser deux réalités culturelles et humaines : gémellité, Histoire et passé colonial. En explorant une histoire commune douloureuse, oscillant entre esclavagisme et colonisation, ils proposent aux visiteurs l'écriture d'une histoire inclusive et complexe, bien que partielle. Certaines œuvres de l'exposition ont été coproduites avec le soutien de l'Institut français du Bénin, Le Centre (Bénin), Le Centre Chorégraphique Multicorps (Bénin), l'Espace 29 (Bordeaux) et le Frac Nouvelle-Aquitaine MÉCA (Bordeaux).



# Château Laurens

Voyage au cœur de l'Hérault  
du XIX<sup>e</sup> siècle

**UN ÉTÉ EN FRANCE** • Le château Laurens, situé dans le domaine de Belle-Isle en face du centre historique de la ville d'Agde, est un véritable palais des temps modernes et une villa d'inspiration antique. Il dévoile ses merveilles restaurées au public depuis le vendredi 23 juin 2023, attirant ainsi les curieux avides de découvrir l'une des grandes merveilles de l'Hérault.

Par Louise BRAHITI (pour *Hérault Juridique et Économique* et *ResoHebdoEco* - [www.reso-hebdo-eco.com](http://www.reso-hebdo-eco.com))

**C**e remarquable édifice témoigne de manière éclatante de l'architecture éclectique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Érigé par Emmanuel Laurens, homme à l'esprit ambitieux et extravagant, le château représente un chef-d'œuvre authentique. Les détails élégants des boiseries, les céramiques minutieusement façonnées à la main, les peintures polychromes et les meubles sculptés s'harmonisent pour créer un environnement luxuriant, magnifié par les variations de lumière qui évoluent au fil des heures et des saisons. L'architecture du château, d'une indescriptible singularité, combine avec audace les courants avant-gardistes et

les aspirations modernistes de la Belle Époque. Classé monument historique, le château Laurens a été restauré avec soin, offrant ainsi un périple à travers des séquences évoquant l'Art nouveau, l'orientalisme, l'Égypte ancienne et le symbolisme.

## UNE ODE À LA NATURE

Le domaine de Belle-Isle qui entoure majestueusement le château offre un cadre enchanteur le long des rives de l'Hérault. Le jardin, également classé monument historique depuis 1996, a été restauré pour retrouver sa splendeur paysagère d'origine. À l'entrée imposante de la Villa Laurens, un magnifique magnolia centenaire accueille les visiteurs sur une vaste pelouse ovale. À l'arrière, deux

étangs reliés par un étroit canal ombragé offrent des perspectives pittoresques, notamment à proximité des majestueux marronniers qui bordent la rivière. En amont, une végétation luxuriante encercle une serre en verre et en métal abritant l'ancien générateur hydroélectrique du château. Depuis 1900, les allées sinueuses, les variétés végétales en constante évolution et la poésie de l'eau invitent les promeneurs à contempler ce patrimoine vivant d'une beauté saisissante.

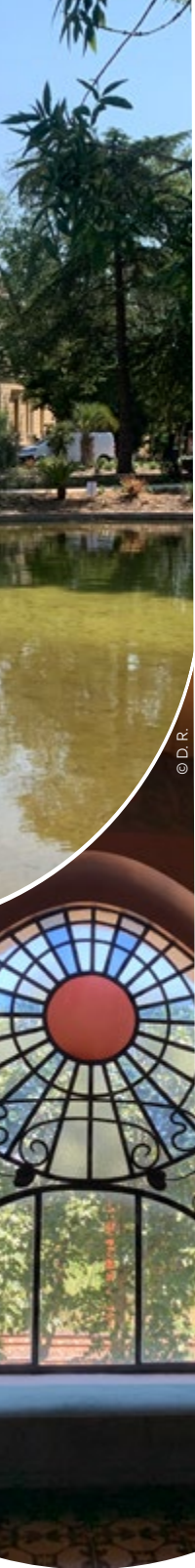
## LA RENAISSANCE D'UN LIEU EXCEPTIONNEL

Emmanuel Laurens, le commanditaire du château, était un voyageur éclairé et un rêveur invétéré, partageant sa fascination pour les



© D.R.





contrées lointaines avec l'écrivain et voyageur rochefortais, Pierre Loti. Bien qu'il ait commencé ses études de médecine à Montpellier, Emmanuel Laurens était un dandy du tournant du siècle, héritier d'un héritage colossal. Après son premier tour du monde, il édifia la villa, reflétant ainsi sa personnalité unique, pour en faire un lieu de vie, de rêve,

de célébration et de délectation. Le palais idéal d'Emmanuel Laurens devint le théâtre de somptueuses réceptions et le point de départ de ses longs périple en train et en mer à la recherche d'aventures et d'exotisme. Jusqu'à la fin de sa vie, Emmanuel Laurens et ses proches animèrent continuellement ce lieu hors du temps.

## PLONGEZ DANS L'HISTOIRE

Le château Laurens s'offre aux regards des visiteurs lors de différents parcours :

- la visite « **Découverte** » offre une heure de promenade avec un podcast narratif ou des panneaux numériques (à partir de 7 €)
- la visite « **Essentiels** » permet de découvrir les salons les plus emblématiques du château pendant 40 minutes (à partir de 4,5 €)
- la visite « **Historique** » donne accès à une heure de visite guidée immersive pour plonger dans la vie et l'histoire du monument (à partir de 9 €)
- la visite « **Émotion** » se traduit par une heure et demie de promenade en petit groupe et avec un guide conférencier pour découvrir tous les secrets du château (à partir de 25 €).

Le classement du château Laurens en tant que monument historique en 1996 marqua le début d'une prise de conscience de la valeur exceptionnelle de ce patrimoine. Pendant plus de vingt ans, des recherches historiques, une restauration passionnée et un engagement collectif permirent une rénovation exemplaire. Les talentueux restaurateurs contribuèrent à redécouvrir le foisonnement des décors, la polychromie et la splendeur de cet endroit, dont une partie du mobilier historique perdu fut rachetée, renforçant ainsi son caractère unique. L'ouverture au public en juin 2023 marque l'aboutissement de travaux impressionnants qui ont donné une nouvelle vie à ce palais digne des Mille et Une Nuits, devenu le joyau inestimable du patrimoine agathois. ■

**COUP DE  
CŒUR** de PHILIPPE

# Le rosé. version clair et !



© D.R.

Cette semaine, retrouvez notre chroniqueur Philippe Maurange autour d'un verre de clairet Heritage Vinum Clarum 2022.

**A** l'heure où Bordeaux s'inspire, pour sa production de rosés, des techniques venues des rosés de Provence, un vigneron célèbre de Saint-Émilion a fait le choix audacieux de produire un rosé de Bordeaux dans la plus pure tradition des fameux clairets. Souvent décrié et hors de la mode actuelle, le clairet de Bordeaux qui a connu son heure de gloire dans les années quatre-vingt retrouve grâce à François Despagne une nouvelle

vie ! Élaborée sur les terres de Castillon, précisément sur le plateau de Saint-Philippe-d'Aiguilhe, la cuvée Vinum Clarum est issue d'une parcelle de jeunes vignes de merlot plantées sur des sols argilo-calcaires avec la roche affleurante. Ce 2022, récolté le 15 septembre, suit un schéma d'élaboration bien particulier : les raisins, après foulage, bénéficient d'une macération de 24 heures afin de rechercher une couleur soutenue ainsi qu'une délicate harmonie tannique, puis une fermentation alcoolique lente vient achever la vinification avant l'éle-

vage en cuve inox. Après sa mise en bouteille en mars de cette année, ce clairet est une révélation. Sa couleur d'un rouge clair pourpre, ses arômes mêlant ceux de la cerise aux nuances mentholées avec une suavité et une gourmandise délicate en font un vin très original et plein de vie. Ce Vinum Clarum est l'expression la plus originale et authentique du clairet, vin indissociable de l'histoire des vins de Bordeaux. ■

**En vente au domaine :**  
**05 57 51 08 38**



© Atelier Gallien - E.J.G

Par Philippe MAURANGE,  
Directeur de l'agence  
OZCO BORDEAUX



© Gironde Tourisme

VINI & CULTURE

# Les Algues vertes

## UNE VÉRITÉ TOXIQUE

**A**vertée par le médecin urgentiste Pierre Philippe sur la toxicité des algues vertes qui envahissent les plages du Finistère en dégageant un gaz mortel, la journaliste Inès Léraud s'installe en Bretagne pour mener une enquête diffusée sous forme de chroniques hebdomadaires à la radio, en rencontrant des personnes impliquées dont un ex-syndicaliste qui a déjà recensé de nombreux documents accablants et des agriculteurs. Elle espère décrypter la culture du silence autour de ce fléau mais faire triompher la vérité ne sera guère aisé... Pierre Jolivet a adapté avec Inès Léraud la bande dessinée *Les Algues vertes - l'histoire interdite* (vendue à plus de 100 000 exemplaires) qu'elle a signé avec l'illustrateur Pierre Van Hove en 2019. L'ouvrage revenait sur l'enquête qu'elle a menée pour dévoiler au grand jour un immense désastre écologique...

« Les producteurs avec qui je travaille m'ont conseillé de lire cette BD et ça m'a tout de suite plu. Le propos est très puissant et l'enquête pointe beaucoup d'éléments. J'ai découvert à quel point il régnait une omerta incroyable derrière cet enjeu de santé publique. Un bon ingrédient pour imaginer un film de cinéma qui reposerait sur deux axes : l'aventure personnelle d'Inès et la découverte hallucinante de cette omerta. »

C'est grâce à son patient travail d'immersion que le voile qui pesait sur ces secrets est en partie levé, mais pour un résultat frustrant. Depuis une cinquantaine d'années, un silence coupable est entretenu par des pouvoirs publics déterminés à étouffer ce scandale pour protéger le tourisme et une industrie agro-alimentaire aux pratiques douteuses, avec disparitions de preuves (échantillons de sol empoisonné perdus ou non traités, corps enterrés sans autopsie...) ou les pressions parfois directes d'hommes politiques sur les proches de victimes, manipulés voire menacés pour renoncer à obtenir justice. La santé des citoyens se voit sacrifiée sur l'autel des intérêts économiques, et les lanceurs d'alerte sont vilipendés au lieu d'être écoutés.

« Les algues vertes sont un symbole puissant de la surexploitation mondiale de la terre par les hommes qui, en surproduisant, finissent par créer leur propre cancer. J'aurais pu faire un film plus long en racontant tout ce que j'ai découvert et compris en travaillant sur le sujet. Cette histoire dit aussi que les lanceurs d'alerte sont les vrais héros de notre époque. Ils sont vitaux pour l'avenir du monde et le cinéma se doit d'être un relais pour eux. Le travail d'enquêtrices comme Inès qui vont mettre à jour, sans relâche, les vérités qui dérangent, est indispensable. »

La part humaine n'est pas négligée, avec cet accent sur la vie privée épanouie de la reporter pugnace



incarnée par une Céline Sallette magistrale, soutenue dans son combat de longue haleine par sa compagne. Nina Meurisse joue avec douceur cette partenaire aimante, encourageante et si solaire qu'elle allège un engagement professionnel lourd. Cette dimension n'était peut-être pas évidente à intégrer mais Pierre Jolivet y tenait.

« Inès est très pudique. Les terminaisons nerveuses de son engagement sur ce sujet, je les avais à travers des interviews ou des portraits d'elle mais pour ce qui est de sa vie intime, c'était plus compliqué. J'étais convaincu que le film serait d'autant plus fort si ce n'était pas simplement une fiction inspirée de faits réels mais s'il s'appuyait sur des épisodes vécus, de vrais lieux, des vrais noms de personnes impliquées. Cela procure un effet d'authenticité qui entraîne le spectateur. Je me souviens de l'angoisse la première fois où je lui ai fait relire les dix premières pages. Elle m'a rappelé dans la foulée et m'a dit : « mais, t'étais là ou quoi ?! ». J'ai su que le ton était le bon, et que mon intrusion dans sa vie était vécue de façon pertinente. Il se trouve qu'Inès et Céline n'ont qu'un an d'écart et qu'elles font sensiblement la

même taille, certains des vêtements qu'elle porte sont d'ailleurs ceux d'Inès ! Elles ont aussi en commun de combiner élégance et autorité. Céline garde une vraie finesse dans sa posture de combattante. C'est très rare de parvenir à manier une telle fermeté avec cette fluidité du corps, ce côté aérien et agile qui la caractérise. »

Un film engagé passionnant qui, contrairement à ce qu'affirment certains personnages hostiles à la quête de la vérité, est une déclaration d'amour à une région malmenée par une pollution toujours d'actualité.

« Les agriculteurs reprochent à Inès d'attaquer la Bretagne mais en réalité elle tombe amoureuse de ce territoire. Or, plus on est amoureux d'un pays, plus on est sensible au fait qu'il soit défiguré ! Je cherchais une manière de raconter ça et que le spectateur tombe amoureux de la Bretagne en même temps qu'Inès, d'où la multiplication de paysages et l'usage du scope pour en traduire au mieux la beauté. Le cinéma, même militant, doit rester du cinéma avec de la largeur, des moments de repos ou d'exaltation, et avec des héroïnes qui savent parfois rire de leur situation ! ». ■

**En salle depuis  
le 12 juillet**

Un film de  
Pierre Jolivet

Avec  
Céline Sallette,  
Nina Meurisse,  
Julie Ferrier

**Drame, Thriller**





## Insidious : The Red Door

### Le Lointain se rapproche

Dix ans après leur dernière attaque par les esprits diaboliques du Lointain, les Lambert ont oublié les violences qui ont failli les tuer, après avoir été hypnotisés par un médium. Josh, le père, désormais séparé de son épouse, accompagne son fils Dalton à l'université mais la nouvelle vie du jeune homme va réveiller des secrets pas assez enfouis... La famille au centre des deux premiers des quatre volets de la série d'horreur *Insidious* revient sous la direction de Patrick Wilson qui joue toujours cet homme hanté par des créatures astrales hostiles. Pour sa première expérience en tant que réalisateur, il parvient à surprendre en prenant soin de créer une atmosphère d'épouvante plutôt que d'aller vers un gore frontal. Cette retenue permet de soigner l'humanité des personnages, en premier lieu ce duo père-fils incapable de communiquer depuis qu'ils ont oublié les drames vécus ensemble. Ils vont devoir être attentifs l'un à l'autre pour résister aux démons qui veulent les posséder et rouvrir la porte rouge derrière laquelle se cache la mémoire de leur sombre passé avant de la refermer pour de bon. Rien de novateur mais juste ce qu'il faut d'effroi pour sursauter.

## Petit Jésus

### Mon fils, ce Messie

Ce n'est pas la forme pour Jean, Québécois qui vit en France depuis longtemps mais n'a pas perdu son accent. Séparé de sa femme, il risque de perdre la garde de son garçon de dix ans qu'il néglige. Un jour, il lui propose de l'accompagner pour promener un chien dont il s'occupe mais celui-ci s'échappe et se fait écraser. L'animal qui semblait bien mort se met à bouger à nouveau dans les bras du petit Loulou. Jean se persuade alors que son fils est le nouveau Messie et qu'il pourra en tirer des bénéfices... Le Canadien Antoine Bertrand mène la troupe de cette comédie blasphématoire qui a le mérite d'avoir une vraie fraîcheur dans son ton et ses dialogues. Jean est soutenu dans sa mission de convaincre le monde que son fils est le nouveau Jésus par son propre père, magouilleur usé, récemment revenu dans sa vie après trente ans sans donner de nouvelles. Gérard Darmon s'amuse clairement en papy indigne, tout comme Bruno Sanches en curé de province qui a trop envie de croire à ce miracle (et d'en profiter lui aussi) et Youssef Hajdi en avocat désabusé. On s'amuse franchement et on est ému (un peu), malgré des longueurs sur la fin et les quelques facilités pour faire rire ou émouvoir.



# Cinéma En bref

**NOÉE ABITA** sera une jeune avocate qui, à peine diplômée, se verra propulsée dans sa première affaire pénale dans *La Vie sauvage* de Victoria Musiedlak. Emportée par la frénésie de sa nouvelle vie, elle multiplie les erreurs et en vient à questionner ses choix. François Morel et Anders Danielsen Lie (*Julie en 12 chapitres*) seront les premiers témoins de ses doutes.

**EWAN MCGREGOR** va jouer pour la première fois avec sa fille Clara McGregor dans le road movie *You Sing Loud, I Sing Louder* (tu chantes fort, je chante encore plus fort !) d'Emma Westenberg. Un père traverse le pays avec sa fille de 20 ans qui a récemment perdu connaissance après une overdose, soi-disant pour la présenter à un ami artiste.

**PIO MARMAÏ** sera steward et **EYE HÄIDARA** officier de sous-marin dans la comédie *À toute allure* de Lucas Bernard. Avant de plonger pour 90 jours, elle choisit de faire du jeune homme son « quatre-heures ». Bien malgré elle, il s'accroche et la suit jusque dans l'océan Pacifique qui ne semble pas assez grand pour les séparer ! José Garcia sera aussi du voyage...

## DEUX CANAILLES EN BRETAGNE

Gérard Darmon et Didier Bourdon reprendront les rôles tenus par Ian Bannen et David Kelly dans la sympathique comédie irlandaise *Vieilles Canailles* de Kirk Jones, sorti en 1998. Ce remake baptisé *À l'ancienne* sera réalisé par Hervé Mimran, coréalisateur de *Tout ce qui brille* avec Géraldine Nakache. Deux amis de toujours vivent sur une petite île de Bretagne et découvrent que l'un des habitants a gagné le gros lot à la loterie nationale. Ils se mettent à sa recherche afin de s'assurer ses faveurs avant que la nouvelle ne

se répande. Lorsqu'ils découvrent qu'il est mort ticket gagnant en main, ils décident d'organiser, avec la complicité de tous les habitants du village, une arnaque au loto pour prendre sa place et récupérer ses gains.

## LA VRAIE HISTOIRE DU DERNIER TANGO

Après *L'Événement* d'Audrey Diwan d'après Annie Ernaux, Anamaria Vartolomei sera la protagoniste de l'adaptation d'un autre livre français contemporain marquant, *Tu t'appelais Maria Schneider*. Ce livre écrit par Vanessa Schneider, la cousine de la vedette du *Dernier Tango à Paris* de Bernardo Bertolucci, revenait notamment sur le traumatisme vécu par l'actrice sur le tournage et son accession soudaine à une célébrité trop écrasante et marquée par la violence. *Maria* de Jessica Palud réunira également Matt Dillon dans le rôle de Marlon Brando et Yvan Attal dans celui de Daniel Gélin, grande vedette lui-même et père de la comédienne, avec aussi Marie Gillain, Céleste Brunnquell (*Les Éblouis*) et Stanislas Merhar.

## JENNIFER LAWRENCE MULTIPLIE LES PROJETS

Jennifer Lawrence sera dirigée par Lynne Ramsay (Prix du scénario à Cannes pour *A Beautiful Day* avec Joaquin Phoenix en 2017) dans *Die, My Love*, l'adaptation d'un roman d'Ariana Harwicz, qui sera produite par Martin Scorsese. Elle sera une femme se battant contre ses propres démons dans un coin reculé à la campagne en France, cherchant à la fois la solitude et à se rapprocher des autres. On l'a récemment revue dans la comédie romantique *Le Challenge* et elle tiendra aussi le premier rôle de la biographie réalisée par Paolo Sorrentino de Sue Mengers, agent de plusieurs grands noms du cinéma des années 70, dont Barbra Streisand, Faye Dunaway, Cher, Brian De Palma, Gene Hackman, Burt Reynolds ou Steve McQueen.

## KATE BECKINSALE ESPIONNE HOLLYWOODIENNE

La vedette de la franchise *Underworld* jouera dans le thriller d'espionnage *Canary Black* sous la direction du Français Pierre Morel, qui avait réalisé le premier *Taken*. Elle sera une agente de la CIA dont le mari a été kidnappé par des terroristes pour la pousser à trahir son pays. On la verra aussi dans la comédie *El Tonto* de Charlie Day. L'ascension d'un homme simple d'esprit et muet joué par Jason Sudeikis (*Les Miller, une famille en herbe* et la série *Ted Lasso* sur Apple) qui, à la descente d'un bus, devient à son corps défendant une star d'Hollywood. Edie Falco (*Les So-Pranos*), John Malkovich, Ray Liotta, disparu depuis le tournage, Adrien Brody et le rappeur et acteur Common fouleront eux aussi le bitume de la terre du cinéma.

BORDEAUX **RÉSULTATS DES VENTES DU 6 JUILLET 2023, À 15 H**

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
22/48	SELARL DUCOS-ADER / OLHAGARAY & ASSOCIÉS	MAISON D'HABITATION	SAINT-LOUIS- DE-MONTFERRAND	3 avenue Jacques-Brel	75 000 €	Vente non requise
23/1	Cabinet FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON	MAISON D'HABITATION AVEC TERRAIN	AMBÈS	1 rue Léon-Blum	80 000 €	95 000 € M <sup>e</sup> BOCHE-ANNIC
	M <sup>e</sup> Marie-Anne ESQUIE	MAISON À USAGE D'HABITATION AVEC JARDIN	PAUILLAC	32 Résidence les Gabarreys, Cité les Gabarreys	52 400 €	79 000 € M <sup>e</sup> BOCHE-ANNIC

LIBOURNE **RÉSULTATS DES VENTES DU 7 JUILLET 2023, À 14 H**

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
21/36	AARPI MONTESQUIEU AVOCATS	MAISON À USAGE D'HABITATION	SAINT-ÉMILION	104 rue des Jurats	200 000 €	Vente non requise
22/15	SELARL RODRIGUEZ & CARTRON	DIVERSES PARCELLES EN NATURE DE VIGNE, PRÉS ET BOIS	SAINT-ANDRÉ- ET-APPELLES	Lieudit La Garenne au Nic, lieudit Les Fougereaux	90 000 €	Vente non requise
22/26	Maïte Nicolas DROUAULT	MAISON D'HABITATION	SAINT-CIERS- SUR-GIRONDE	146 avenue de la République	25 500 €	46 000 € M <sup>e</sup> DROUAULT

**E-mail : [annonces-legales@echos-judiciaires.com](mailto:annonces-legales@echos-judiciaires.com) - Plateforme : [annoncelegalepro.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegalepro.echos-judiciaires.com)**

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

**Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :**

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).



**Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime**

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**AP 33 23 0067 01** Parcelles en nature de vignes et terres **CAMIAAC-ET-SAINT-DENIS** 3 ha 77 a 19 ca - 'Rambeau-sud': AH- 92(J)- 92(K)- 97- 282[93]- 284[93]- 285[96] - 287[96](J)- 287[96](K) Zone A du PLU (CAMIAAC-ET-SAINT-DENIS)

**AP 33 23 0098 01** Parcelles de terres **CAMIRAN** 1 ha 98 a 00 ca - 'Au verrier': A - 1052[1030]- 1123[1050] Zone A du PLU (CAMIRAN)

**AS 33 23 0209 01** Pré **QUEYRAC** 40 a 50 ca - 'Au maine de bas': ZD- 86 N suivant carte communale (JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC) / Zone A et/ou N du PLU (QUEYRAC)

**AS 33 23 0224 01** Parcelles en vigne et terre **LAMARQUE** 1 ha 36 a 77 ca - 'Le desert': AD- 46- 50 - 'Le terme sud': AE- 236 - 'Les graves nord': AI- 63 N du PLU (LAMARQUE)

**AS 33 23 0247 01** Un ensemble de parcelles en nature de vignes et terres en AOC Canon Fronsac **FRONSAC** 3 ha 61 a 08 ca - 'Cote de canon': AI- 255(\*)[F1]- 255(\*)[F2] - 'Menuit': AI- 36 Suivant RNU (FRONSAC)

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le 31/07/2023 : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33525 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99** où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>.

L23EJ32019



**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER**  
**SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES**  
**AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE**

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (Livre V du code de l'environnement)

**COMMUNE DE REIGNAC**

Par arrêté préfectoral du 5 juillet 2023 a été prescrite une consultation publique de quatre semaines sur la demande d'enregistrement présentée, au titre de la réglementation des installations classées, par le Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation des déchets ménagers du Libournais Haute Gironde, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une déchetterie pour particuliers, située sur le territoire de la commune de Reignac, dans le cadre du projet SMICVAL MARKET DE L'ESTUAIRE.

Cette consultation se déroulera du 31 juillet au 28 août 2023 inclus.

Un dossier de consultation sera déposé en Mairie de Reignac (1 rue de la République), où le public pourra en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture des services, à savoir du lundi au vendredi, de 9h00 à 13h00.

Ces documents seront également consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde ([www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales](http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales)).

Pendant toute la durée de la consultation, des observations pourront être formulées :

- sur un registre ouvert à cet effet à la Mairie de Reignac ;
- par voie postale à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des procédures environnementales - Cité administrative - BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : [ddtm-spe1@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe1@gironde.gouv.fr)

Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer sur la demande d'enregistrement sollicitée par un arrêté éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L.512-7, ou par un arrêté de refus.

L23EJ30929



SOCIÉTÉ TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL A BORDEAUX  
23 AVENUE DU JEU DE PAUME

**ACECHRISA**

Société civile immobilière  
Capital : 295 001,00 €  
SAINT-MEDARD-EN-JALLES (33160)  
60 route de Saint Aubin  
RCS BORDEAUX

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte reçu par Me Olivier LASERRE, Notaire à BORDEAUX, 23 Avenue du Jeu de Paume, le 30 juin 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Dénomination : ACECHRISA

Siège : 60 route de Saint Aubin, SAINT-MEDARD-EN-JALLES (33160)

Durée de 99 années

Capital : DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE UN EUROS (295 001,00 EUR)

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à la majorité des trois quarts des associés.

Gérants :

1/ Monsieur Christophe COUPEAUD, ingénieur, époux de Madame Michiyo SHIOTSU, né à TALENCE (33400) le 22 août 1971, et demeurant à SAINT-MEDARD-EN-JALLES (33160) 4 rue Danton.

2/ Madame Isabelle COUPEAUD, ingénieur, épouse de Monsieur Régis Louis Michel BERTHO, née à CENON (33150) le 8 octobre 1972, et demeurant à SAINT-MEDARD-EN-JALLES (33160) 60 route de Saint Aubin.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L23EJ30846



MAITRE AXELLE-MARIE LAVAL  
NOTAIRE ASSOCIE DE LA SCP ETUDES ALLORY-LAVAL-BARDIN, A LA FORCE (DORDOGNE), 13 RUE DE LA LIBERATION

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte reçu par Maître Axelle-Marie LAVAL, Notaire associée à LA FORCE (Dordogne), 13 rue de la Libération, le 30 juin 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MTA.

Forme : société civile immobilière

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : SAINT-AVIT-SAINT-NAZAIRE (33220), 278 rue de la Guérenne.

La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE.

Le capital social est fixé à la somme de : DEUX MILLE CENT EUROS (2 100,00 EUR) constitué en totalité d'apports en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérants : M. Jean-Charles LEMOINE et à Mme Isabelle LEMOINE, son épouse, avec faculté d'agir ensemble ou séparément demeurant à SAINT-AVIT-SAINT-NAZAIRE (33220) 278 rue de Guérenne.

Pour avis

Le notaire.

L23EJ30856

**AVIS DE CONSTITUTION**

Il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **L'Ecole de la Route**

Siège : 145 Rue Achard - 33300 Bordeaux

Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros

Objet : La conception de sites internet et d'applications digitales. Il s'agit plus particulièrement du développement, codage, rédaction, hébergement et diffusion de sites web et d'applications digitales auprès d'une audience de particuliers et de professionnels. La création et l'exploitation de modules de formations, spécifiques dédiés, ou généralistes, à destination d'un public jeune, directement ou indirectement. Cette activité pourra être réalisée aussi bien au siège social de la société que dans des lieux dédiés à cette activité.

Président : Monsieur Pascal VINCENT, demeurant 1 Rue Jean Guérin - 33520 BRUGES. Nommé Président de la Société pour une durée indéterminée.

Transmission des actions : En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité prévue pour les décisions collectives, l'associé qui projette de céder ses actions prenant part au vote.

Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à un vote.

La société sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX.

L23EJ30877

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte sous seing privé en date du 4 juillet 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **RD**

Forme : Société par actions Simplifiée à associé unique

Siège Social : 32 rue Alta Maya 33 140 Villenave d'ornon

Objet : l'achat, l'échange, la location et la vente de tous biens meubles et tous biens immobiliers. L'activité de marchand de biens, promotion immobilière, réalisation de lotissement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Capital : 1 000 euros représentés par des apports en numéraire

Président : Monsieur RIEDWEG Dominique, né le 08/12/1965 à Fontenay le Comte (85 200), demeurant 32 rue Alta Maya 33 140 Villenave d'Ornon

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

L23EJ30997

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 5 juillet 2023, à SAINT MEDARD EN JALLES.

Dénomination : **CASH ST MÉDARD.**

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 41 AVENUE DES-CARTES, 33160 ST MEDARD EN JALLES.

Objet : Commerce de détail de biens d'occasion en magasin, achat, revente d'ouvrages en métaux précieux et bijoux, réparation d'équipements de communication, d'ordinateur, de biens d'équipements périphériques, locations de tous articles, objets et matériels.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Ont été nommés :

Président : Monsieur BANJAMIN COUPE 17 LOTISSEMENT LES JONQUILLES 33180 Vertheuil.

Directeur général : Madame MARION TRASSARD 17 LOTISSEMENT LES JONQUILLES 33180 Vertheuil.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L23EJ31073

## SAPHIR PROPERTIES

Société à responsabilité limitée  
au capital de 100 euros  
Siège social : 55 Rue Camille Pelletan  
33150 CENON

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 26/06/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **SAPHIR PROPERTIES**

Siège social : 55 Rue Camille Pelletan, 33150 CENON

Objet social : - les activités d'agence immobilière : la gestion locative, la gestion immobilière, l'administration de biens, et toutes transactions immobilières,

- la négociation en matière de vente de fonds de commerce ou d'immeubles,

- l'achat, la vente, la gestion et la location de tous biens immobiliers,

- l'apport d'affaires dans tous les domaines,

- toute activité de conseil en immobilier et en placement immobilier, en management et conseil en management d'agences immobilières, de conseil en organisation, conseil en gestion et d'études,

- la création, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, dessins, modèles, marques, brevets concernant ces activités,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros

Gérance : Madame Emilie COLARDELLE, demeurant 2 Allée Jacques Brel, Apt B304, 33140 VILLENAVE D ORNON, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L23EJ31265

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à responsabilité limitée **F'EAT**

SIEGE SOCIAL : 16 avenue Louis de Broglie 33600 PESSAC

OBJET : restauration rapide sur place et à emporter.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 900 euros

GERANCE : Monsieur Ayoub SAAID demeurant 6 allée des Ecoreuils, La Chaigneraie appartement 42 - 33 PESSAC

IMMATRICULATION au RCS de BORDEAUX

L23EJ31297

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 juin 2023 à Marcheprime, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **Tom Benoit Willemetz.**

Par abréviation : **T B W**

FORME : Société par Actions Simplifiée.

CAPITAL : 1 500 euros en numéraire.

SIEGE SOCIAL : 67 rue Roger Salengro 33150 CENON.

OBJET : - Boulangerie pâtisserie ;

-L'exercice de toutes activités se rattachant au métier de la restauration.

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation.

PRESIDENTE : M. Benoit WILLEMETZ, demeurant 5 rue de la Chapelle 17460 BERNEUIL, pour une durée illimitée.

IMMATRICULATION : Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

Pour avis,

L23EJ31340

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 30 Mai 2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **BASTION**

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 5000 euros

SIEGE : 10 Le Pas Dessus, 33860 REIGNAC

OBJET :

- Le louage d'ouvrage, notamment dans le cadre de contrats de contractant général.

- La réalisation de toute mission d'ingénierie dans le domaine de la construction et de l'infrastructure visant à l'établissement de projets.

- Toutes prestations de services se rapportant à l'activité immobilière.

DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

PRESIDENT : SARL AN PARTICIPATIONS, 10 Lieu dit Le pas dessus, 33860 REIGNAC, représentée par M. NEVEU Alexandre

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur DEBRIS Charles, demeurant Appartement 303, 207 Rue du Jardin Public, 33000 BORDEAUX

IMMATRICULATION : au RCS de LI-BOURNE

Pour avis,

L23EJ31342

ABONNEZ VOUS

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 juillet 2023, à SAINT QUENTIN DE CABLONG.

Dénomination : **COUP DE COEUR.**

Forme : EURL.

Siège social : 12 LES SAURINS, 33220 St Quentin de Caplong.

Objet : Achat - Vente de vêtements, accessoires de toute nature. Bijoux, chaussures, objets de décoration d'intérieur, en boutique et en ligne. Exploitation directe ou indirecte de tous magasins de prêt-à-porter et accessoires. Relooking, coaching.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Madame Sarah Virginie Pascale JANSSEN, demeurant 12 Les Saurins, 33220 St Quentin de Caplong

La société sera immatriculée au RCS LI-BOURNE.

Pour avis.

L23EJ31668



## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 07 juillet 2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SCI FABLE**

FORME : Société civile immobilière

CAPITAL : MILLE (1.000) euros

APPORTS EN NUMERAIRE : MILLE (1.000) euros

SIEGE SOCIAL : 15 place Pey-Berland 33000 BORDEAUX

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble sis 14 - 15 place Pey Berland 33000 BORDEAUX, lots de copropriété numérotés 5 et 6.

DUREE : QUATRE VINGT DIX (90) années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ;

GERANCE : Elias SAWAYA, né le 5 février 1978 à BEYROUTH (LIBAN), de nationalité française, demeurant 28, rue Diaz 33000 BORDEAUX ; Aurélien ROUSVOAL, né le 26 septembre 1976 à METZ (54), de nationalité française, demeurant 2 rue Villeneuve 33000 BORDEAUX ; Léa BARBASSE, née le 11 avril 1990 à DAX (40), de nationalité française, demeurant 52 rue d'Assas 75006 PARIS ; Benjamin SOMMIER, né le 26 juillet 1979 à BORDEAUX, de nationalité française, demeurant 28, rue d'Eprenay 33700 MERIGNAC ; Florent DEVINCK, né le 14 février 1989 à Arras, de nationalité française, demeurant 42 rue Leyteire 33000 BORDEAUX.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'après agrément unanime de tous les associés.

IMMATRICULATION : Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ31699

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MERIGNAC du 20 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **PLAN 9 CONSULTING**

Siège social : 59 Avenue Eugène Delacroix, 33700 MERIGNAC

Objet social : A titre principal, conseil en système informatique et à titre secondaire, conseil en stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication, de la conception à la mise en oeuvre. Coaching personnalisé. Services de formation. Ainsi que toute opération ou prestation se rattachant directement ou indirectement à l'objet social

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Henri DUCROQC, demeurant 59 avenue Eugène Delacroix 33700 MERIGNAC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

L23EJ31715

## BICHETTES SERVICES

Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 413 Bis rue Pasteur  
Bat B apt 119  
33200 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bordeaux du 10/07/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière - Dénomination sociale : BICHETTES SERVICES - Siège social : 413 Bis rue Pasteur - Bat B apt 119 - 33200 BORDEAUX - Objet social : l'acquisition, l'administration, l'exploitation et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers bâtis ou non bâtis dont la société est ou pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, la réalisation de tous travaux d'entretien, de rénovation et de transformation de tous immeubles dont la société est ou pourrait devenir propriétaire, la construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire, d'immeubles à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la société, l'obtention de toutes ouvertures de crédit avec ou sans garanties hypothécaires, en vue de réaliser l'objet social - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés - Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire - Gérance : Madame Stéphanie, Jenny, Nelly BONNET, demeurant 274 av du Médoc, EYSINES (Gironde) et Madame Magali KERN, épouse PILO MABELE, demeurant 14 Avenue Albert 1<sup>er</sup>, MERIGNAC (Gironde) - Clauses relatives aux cessations de parts : agrément requis dans tous les cas à l'unanimité des associés - Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis La Gérance

L23EJ31749

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



## HOLDING DE PETRUS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 450 000 euros  
Siège social : 16 chemin de Petrus  
33370 TRESSSES

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TRESSSES du 22/06/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **HOLDING DE PETRUS**

Siège social : 16 chemin de Petrus  
33370 TRESSSES

Objet social : L'activité de holding et de gestion de participation : la prise de participations ou d'intérêts dans tous groupes, sociétés ou entreprises, existantes ou à créer, et ce, par tous moyens ; la direction, la gestion, le contrôle et la coordination de ses filiales et participations, ainsi que la fourniture de toutes prestations administratives, de services, d'assistances ou de conseils dans les domaines financiers, comptables, informatiques, techniques, commerciales, de la gestion, des affaires, ou autres ; L'animation des filiales par leur contrôle effectif et par la participation à la définition, à l'aménagement et à la conduite de leur politique ; L'ingénierie financière (notamment le conseil et l'accompagnement stratégique d'entreprises) et toutes activités s'y rapportant ; La négociation d'opérations commerciales ou financières pour le compte de ses filiales ou des entreprises dans lesquelles elle aura des participations, moyennant, tant pour des opérations récurrentes qu'exceptionnelles, rémunérations sous forme de commissions, redevances ou autres ; La gestion de la trésorerie de ses filiales ou des entreprises dans lesquelles elle aura des participations ; L'étude, la mise au point, la réalisation et la gestion de tous projets financiers, commerciaux, industriels ou immobiliers ; La gestion de son patrimoine mobilier ou immobilier et de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 450 000 euros, apports en nature

Gérance : Monsieur Vincent PRALON demeurant 16 chemin de Petrus 33370 TRESSSES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L23EJ31844

## SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55  
abonnement@echos-judiciaires.com



## MD INVEST

Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 6, Place du Palais,  
33000 BORDEAUX

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX, du 26/06/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : MD INVEST  
Siège social : 6, Place du Palais, 33000 BORDEAUX

Objet social : L'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation sous toutes formes, par bail, location ou autrement, à toute personne quel que soit leur mode d'acquisition, de tous terrains, immeubles ou droits immobiliers et le cas échéant la mise à disposition gratuite au profit d'un ou plusieurs associés A titre exceptionnel l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Diamon CHEN, 6, Place du Palais - 33000 BORDEAUX

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, donné par les associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis La Gérance

L23EJ31897



### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CESTAS du 04/07/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **L2S rénov'immo**

Siège : 58 avenue Saint Jacques de Compostelle, 33610 CESTAS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 20 000 euros

Objet : Toutes activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers ou terrains en vue de

leur rénovation puis de leur revente ainsi que toutes actions de promotion immobilière ainsi que toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction vente ; La location de tous biens immobiliers

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Sylvie VAN RUYMBEKE, épouse LEVIEUX, demeurant 58 avenue Saint Jacques de Compostelle 33610 CESTAS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

L23EJ31996



### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 11 juillet 2023, il a été constituée une Société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

• Dénomination : **YVES ARFEUX MOBILIER**

• Siège social : 180 boulevard Georges V, 33000 BORDEAUX

• Objet : Travaux de menuiserie, fabrication de biens meubles en bois,

• Durée : 99 ans,

• Capital : 1 000 euros,

• Admissions aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer.

• Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédée et chaque action donne droit à une voix.

• Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

• Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément des associés.

• Président : Monsieur Yves ARFEUX, domicilié, 180 boulevard Georges V 33000 BORDEAUX

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

L23EJ32057

Par ASSP en date du 10/07/2023, il a été constituée une SA à Conseil d'Administration dénommée :

**SOCIÉTÉ PUBLIQUE INTERRÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES TRANSPORTS**

Siège : SPIIT Siège social : Hôtel de Région Nouvelle-Aquitaine, 14, RUE FRANÇOIS DE SOURDIS, CS 81383 33077 BORDEAUX CEDEX Capital social fixe : 226000 € Objet social : Acquisition, maintenance et financement des matériels roulants notamment ferroviaires Président du Conseil d'Administration : M LAGRAVE RENAUD demeurant 1 RUE FRANÇOIS MAURIAC 40000 MONT-DE-MARSAN Directeur Général : Mme BICHON CECILE demeurant 28 RUE MONTGOLFIER 33000 BORDEAUX ; Administrateurs : M JUSTINIEN REMI demeurant 5 RUE DE TURENNE LA ROCHELLE ; M DUPRAT CHRISTOPHE demeurant 4 ALLEE DES JARDINS DE VILLEPREUX 33160 SAINT -AUBIN-DE-MÉDOC ; M GIBELIN JEAN -LUC demeurant 68 D IMPASSE HENRI MERLE 30340 SALINDRES ; M GAREL VINCENT demeurant ROUTE DE LACALM 81200 AIGUEFONDE ; M RECOULES VINCENT demeurant 11 RUE FONT NEUVE 81350 VALDERIES Commissaire aux comptes titulaire : la société FIDUTIO située 25 BIS AVENUE BARBES 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES Durée : 99

ans à compter de son immatriculation au RCS du greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX Clause relative aux cessions d'actions : Agrément du Conseil d'Administration pour les cessions à des nouveaux actionnaires Admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sans formalités préalables, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente et chaque action donne droit à au moins une voix.

L23EJ32092



## L'EVEIL DES BABEES

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 34, Rue du Bourdillat  
33170 GRADIGNAN

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GRADIGNAN du 10 juillet 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **L'EVEIL DES BABEES**

Siège social : 34, rue du Bourdillat, 33170 GRADIGNAN

Objet social : L'exploitation d'une micro-crèche, garde d'enfant, accompagnement parentalité et formation petite enfance.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Caroline ROUSSEL, demeurant 34 rue du Bourdillat 33170 GRADIGNAN, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis

La gérance

L23EJ32093

## MODIFICATIONS



## SELARL LE PETIT

Société d'Exercice Libéral  
à Responsabilité Limitée  
Au capital social de 100 euros  
Siège social :  
11 bis allée de Chartres 33000 bordeaux  
RCS BORDEAUX 818 418 840

Selon délibération du 22 mai 2023, les associés de la SELARL LE PETIT ont nommé en qualité de gérant le Docteur Alexis LE PETIT, de nationalité française, né le 16 janvier 1992 à BORDEAUX, célibataire, domicilié 6 rue Chateaubriand à LE BOUSCAT (33110)

La modification sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Pour avis et mention

L23EJ30887

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

## TRANSFORMATION DE SOCIÉTÉ TAXI ALLADE

Société par actions simplifiée  
au capital de 2 000 euros  
Siège social : 5 Rue de Condé CS 11030  
33000 BORDEAUX  
821 686 268 RCS BORDEAUX.

Par décisions du 03 mai 2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 2 000 euros, divisé en 200 parts sociales de 10 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique; Gérant : Monsieur Romaric APITHY demeurant 5 Rue Condé CS 11030, 33000 BORDEAUX. Les mentions antérieures relatives à la société par actions simplifiées sont caduques.

POUR AVIS, Le représentant légal.  
L23EJ30898

CNOVA PAY  
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 000 €  
Siège social : 120/126 quai de Bacalan  
33000 BORDEAUX  
827 802 737 RCS BORDEAUX

Par décisions en date du 31 mai 2023, l'associé unique de la société susvisée a décidé d'étendre l'objet social de la société à « la fourniture et la conclusion de toutes opérations de crédit ou facilités de paiement au profit de toutes personnes physiques ou morales ».

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis  
L23EJ30937

## SCI VA-LOIS

Société Civile Immobilière  
au capital de 1 829,39 euros

Siège social :  
55 Boulevard de la Plage (33138) LANTON  
392 096 366 R.C.S. BORDEAUX

Suite au décès de Monsieur Pierre LAHONTAA intervenu le 20 novembre 2020 à BORDEAUX, gérant, il est constaté sa démission d'office. Suite à une assemblée générale du 3 avril 2021, il a été procédé à la nomination de Madame Janine LAHONTAA, demeurant à BORDEAUX (33000) 31 Quai des Chartrons, et Monsieur Régis LAHONTAA demeurant à BORDEAUX (33800) 58 Rue de Bègles, en qualité de co-gérants.

Les statuts sont modifiés en conséquence et mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis d'insertion  
L23EJ30965



## ELIOME

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 879 630 Euros

Siège social :  
2 Avenue Paul Gauguin, 33138 LANTON  
891 547 135 RCS BORDEAUX

- Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire des associés a décidé :

- de nommer en qualité de Président de la SAS à compter de ce jour et pour une durée illimitée en remplacement de

la Société AMBOSAN, démissionnaire à compter de ce même jour, Madame Marie-Noëlle MARLY née COLONNA le 26 décembre 1978 à RUEIL MALMAISON (92) demeurant à AUDENGE (33980), 43 rue René Dumont.

- Aux termes d'une décision du Président du 30 juin 2023, a été nommé en qualité de Directeur Général à compter du même jour : Monsieur Sébastien Pierre Jean MARLY né le 15 mai 1978 à RUEIL MALMAISON (92), demeurant à AUDENGE (33980), 43 rue René Dumont.

- Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de modifier les actuels statuts de la Société afin de les adapter aux nouvelles dispositions statutaires mises en place par le Franchiseur.

Pour avis,  
Le Président  
L23EJ31011



AAPRI AVOXA RENNES  
5 Allée Ermengarde d'Anjou  
35000 RENNES

IMAGIR  
SELARL de médecins au capital de 48 375 euros

Siège social : 113 avenue du Général Leclerc - 33200 BORDEAUX

879 035 558 R.C.S. BORDEAUX

### AVIS DE MODIFICATION

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 19/04/2023, il a été décidé de :

- réduire le capital social de 500 € par l'annulation et le remboursement de 500 parts sociales pour être ramené de 48 875 euros à 48 375 euros.

Cette décision a été prise sous la condition suspensive de l'absence d'opposition de la part des créanciers sociaux.

Du procès-verbal de la gérance en date du 24/06/2023, il résulte que :

consécutivement à l'assemblée générale extraordinaire du 19/04/2023, et au constat par la gérance le 24/06/2023 de l'absence d'opposition des créanciers sociaux dans le délai d'un mois suivant le dépôt du procès-verbal de réduction de capital au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX, le capital social a été ramené de 48 875 euros à 48 375 euros par voie de rachat de 500 parts sociales ;

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention : 48 875 euros

Nouvelle mention : 48 375 euros.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.  
L23EJ31033



CHARLOTTE MERCIER SARL au capital de 21 000 euros Siège social : 5 rue Julie - 33800 BORDEAUX 809 440 613 RCS BORDEAUX Par décisions du 09/05/2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
L23EJ31086



Parc d'activités Kennedy  
19 avenue Becquerel  
33700 MERIGNAC

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'assemblée générale du 12 décembre 2022 de la société LE CENTRE B Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros, siège social :

76 Avenue de la Libération à EYSINES (33320), immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 910 085 166,

Il a été décidé de transformer la Société par Actions simplifiée en Société à Responsabilité Limitée à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau.

Ont été nommés gérants : Monsieur Emmanuel MEURET demeurant 96 Rue Mondenard à BORDEAUX (33000), Monsieur Sylvain BARRATE, demeurant 141 Avenue du Médoc à EYSINES (33320), Monsieur Geoffrey GAILLARD demeurant 2 Rue Despin à BORDEAUX (33800) et Monsieur Sylvain JOQUEL, demeurant 6 Rue Louis de Foix à BORDEAUX (33000).

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis  
L23EJ31088

## BERNARD FRERES

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 3.000.000 Euros  
Siège social : 87 quai de Paludate  
33000 BORDEAUX  
378 047 039 RCS BORDEAUX

### AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 juin 2023, les associés de la SARL BERNARD FRERES ont décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 22 juin 2023. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme :  
Ancienne mention : société à responsabilité limitée.

Nouvelle mention : société par actions simplifiée.

Administration :  
Ancienne mention : Jean BERNARD, Gérant

Nouvelle mention : Jean BERNARD, Président

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 23 juin 2023 a également nommé Directeurs Généraux M. Patrick BERNARD et M. Joël BERNARD.

Admission aux assemblées et droit de vote :

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

Quorum : 33 % des actions ayant le droit de vote est exigé pour la validité des décisions collectives.

Majorité : Les décisions ordinaires sont valablement adoptées à la majorité simple des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés, et les décisions extraordinaires à la majorité renforcée des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés.

Par exception aux dispositions qui précèdent, les décisions collectives limitativement énumérées ci-après doivent être adoptées à l'unanimité des associés disposant du droit de vote :

- Celles prévues par les dispositions légales ;

- Les décisions ayant pour effet d'augmenter les engagements des associés, et notamment l'augmentation du capital par majoration du montant nominal des titres de capital autrement que par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission (art. L 225-130, al. 2 du Code de commerce) ;

- La prorogation de la Société ;

- La dissolution de la Société ;

- La transformation de la Société en Société d'une autre forme ;

Agrément :

Les cessions d'actions entre associés sont libres, mais ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Le Président  
L23EJ31094

## SOCIÉTÉ CIVILE DU DOMAINE DE BARONARQUES

Société Civile Immobilière  
au capital de 16 000 €  
Siège social : 10 rue de Grassi  
33250 Pauillac  
RCS Bordeaux D 420 915 746

## AVIS DE DISSOLUTION

Un traité de fusion en date du 2 mai 2023, établi entre la Société d'Exploitation du Domaine de Baronarques (société absorbante) et la Société Civile du Domaine de Baronarques (société absorbée), traité mentionnant et décrivant les apports effectués par la société absorbée, a été déposé le 4 mai 2023 au Greffe du Tribunal de Commerce de Carcassonne pour la société absorbante et au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux pour la société absorbée.

Le traité de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC du 8 mai 2023 et aucune opposition n'a été effectuée dans le délai légal de 30 jours de la parution de cet avis. La fusion est donc devenue définitive à l'expiration du délai de 30 jours avec un effet comptable et fiscal rétroactif au premier jour de l'exercice en cours, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La Société d'Exploitation du Domaine de Baronarques (société absorbante) détenant la totalité des actions de la Société Civile du Domaine de Baronarques (société absorbée) avant la date de dépôt du traité de fusion aux greffes, la Société Civile du Domaine de Baronarques, société absorbée, a été dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de l'expiration du délai de 30 jours.

Pour avis  
L23EJ31163

## CLEVER

SAS au capital de 1 000 000 €  
Siège social :  
63 rue Lucien Faure, BP 70157  
33042 BORDEAUX CEDEX  
RCS BORDEAUX 820 554 756

L'assemblée générale extraordinaire du 26/06/2023 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement CLEVER qui devient à compter du 26/06/2023 : MILEUN BORDEAUX

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Et de nommer en qualité de directeur général MILEUN, SAS au capital de 1 500 000 euros, ayant son siège social 71 rue de Macau, 33000 BORDEAUX, immatriculée sous le n°494 259 963 au RCS BORDEAUX.

Modification au RCS BORDEAUX.

Frédéric DEMAREST  
L23EJ31177

NOCÉ  
Société par actions simplifiée  
Au Capital social de 1 000 Euros  
4 Rue du Palais Gallien 33000 Bordeaux  
907 991 103 R.C.S. Bordeaux

Par procès-verbal des décisions en date du 23 juin 2023, l'Assemblée générale extraordinaire a pris acte de la démission de Madame Christelle SUAUDEAU de son poste de Directeur Général, à compter du 23 juin 2023.

Les statuts sont modifiés en conséquence.  
Mention sera portée au RCS de BORDEAUX.

L23EJ31196

MAJE IMMO Société civile immobilière au capital de 100.000 € sise Porte B Appt 17 33320 EYSINES 450781000 RCS de BORDEAUX, Par décision de l'AGE du 25/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 11 Route de la PETITE BORIE 24750 BOULAZAC. Radiation au RCS de BORDEAUX et ré-immatriculation au RCS de PERIGUEUX

L23EJ31260







**ADRIEN BONNET**  
Société d'Avocats  
36 avenue Carnot  
33200 BORDEAUX  
Tel. 05.56.79.22.00.  
Fax. 05.56.79.21.94.  
E-mail :  
avocats@adrienbonnet.com

## HYDRO AIR CONCEPT ENERGIE

Société par actions simplifiées  
Au capital de 185.593,85 Euros  
Siège Social :  
Technopole Bordeaux Montesquieu,  
1, allée Jean Rostang,  
33650, MARTILLAC  
R.C.S. BORDEAUX B 794 467 969

### AVIS D'AUGMENTATION DU CAPITAL

Par délibération du 24 mai 2023, l'Assemblée Générale de la SARL HACE, après avoir constaté que le capital social était entièrement libéré, a décidé de procéder à une augmentation de capital de la société par apport en numéraire de la somme de 4.433,85 euros et l'émission de 443.385 actions, portant le capital à 185.593,85 € divisé en 18.559.385 actions

Pour avis et mention,

Fait à Bordeaux le 21 juin 2023

Le Président

L23EJ31299



## MJN CONSEILS

EURL au capital de 1 000 €  
Siège social : 22 rue Vergniaud  
33000 BORDEAUX  
838 718 716 RCS BORDEAUX

Le 07/07/2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
L23EJ31360

## FINANCIERE CHRISTOPHE PICARD

Société par actions simplifiée à associé unique  
au capital de 258 000 euros  
Siège social : 142 avenue Charles de Gaulle 33500 LIBOURNE  
428 606 040 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 26/06/2023, l'associé unique a décidé de

transférer le siège social du 142 avenue Charles de Gaulle 33500 LIBOURNE au 308 Route de Saint Julia Lieudit EN TELL31540 NOGARET et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS Le Président

L23EJ31395

EH LILLE Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 92.700 € sise 10 Rue de la Gare d'Orléans 33100 BORDEAUX 808609937 RCS de BORDEAUX, Par décision de l'AGO du 05/05/2022, il a été décidé de : - prendre acte du départ du Commissaire aux comptes titulaire la société AUDIREVIS représentée par M. FANTIN Olivier en fin de mandat. - prendre acte du départ du Commissaire aux comptes suppléant la société EXPERTISE COMPTABLE AUDIT ET INFORMATIQUE représentée par M. SOUED Maurice en fin de mandat. Mention au RCS de BORDEAUX  
L23EJ31461

SCI KIKI LPB Société civile immobilière au capital de 100 € sise 13 Bis Rue Hector Berlioz 33127 MARTIGNAS SUR JALLE 912905064 RCS de BORDEAUX, Par décision de l'AGE du 04/07/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 78 Avenue des Champs Elysées 75008 PARIS. Radiation au RCS de BORDEAUX et ré-immatriculation au RCS de PARIS  
L23EJ31475

## IMMO RACE

Société par actions simplifiée  
Au capital de 1.000 euros  
N° Siret 920 044 195  
26 rue de Chavailles - 33185 LE HAILLAN

Par décision du 21/02/2023, l'associé unique, Monsieur Stéphane DROUSSET a décidé les modifications statutaires suivantes :

- Modification des statuts en vue d'un fonctionnement de la société sous forme pluripersonnelle ; il a en conséquence été procédé à la modification corrélative du Titre 7 des statuts ;

- Création d'un organe collégial de direction dénommé Conseil de Direction ; il a en conséquence été procédé à la modification corrélative du Titre 5 des statuts ;

- Adjonction de la possibilité de désigner un ou plusieurs Directeur(s) Général(aux) ; il a en conséquence été procédé à la modification corrélative du Titre 5 des statuts ;

Par la même décision du 21/02/2023, l'associé unique a désigné les premiers membres du Conseil de Direction :

- Monsieur Stéphane DROUSSET, né le 17 juin 1973 à PARIS, demeurant 26 rue de Chavailles à LE HAILLAN, 33185 ;

- Monsieur Jonathan DE WYNDT, né le 8 juillet 1980 à ROUBAIX, demeurant 2 rue des Charantes, SAINTE SOULLE 17200 ;

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

L23EJ31557

## SCORE AQUITAINE CONSEIL ET FORMATION

Société par actions simplifiée  
Au capital de 5.000 euros  
N° Siret 831 854 385  
26 rue de Chavailles - 33185 LE HAILLAN

Par décision du 21/02/2023, l'associé unique, Monsieur Stéphane DROUSSET a procédé à diverses modifications statutaires :

- Modification des statuts en vue d'un fonctionnement de la société sous forme pluripersonnelle ; il a en conséquence été procédé à la modification corrélative du Titre 7 des statuts ;

- Création d'un organe collégial de direction dénommé Conseil de Direction ; il a en conséquence été procédé à la modification corrélative du Titre 5 des statuts ;

- Adjonction de la possibilité de désigner un ou plusieurs Directeur(s) Général(aux) ; il a en conséquence été procédé à la modification corrélative du Titre 5 des statuts ;

Par la même décision du 21/02/2023, l'associé unique a désigné les premiers membres du Conseil de Direction :

- Monsieur Stéphane DROUSSET, né le 17 juin 1973 à PARIS, demeurant 26 rue de Chavailles à LE HAILLAN, 33185 ;

- Monsieur Jonathan DE WYNDT, né le 8 juillet 1980 à ROUBAIX, demeurant 2 rue des Charantes, SAINTE SOULLE 17200 ;

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

L23EJ31559

**ECHOS**  
JUDICIAIRES-GIRONDINS

**SERVICE ANNONCE LÉGALE**

TÉL. 05 56 52 32 13

annonces-legales@echos-judiciaires.com



## SILOG

Société par actions simplifiée  
au capital de 801.040 euros  
Siège social : 11 rue de Campilleau  
33520 BRUGES  
528 857 451 RCS BORDEAUX

## AVIS DE FUSION

La société SILOG a établi en date du 25/04/2023 un projet de fusion établi par acte sous signature privée avec la société RB LEASE, société absorbée, Société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros, ayant son siège social 88 rue Louis Pradel 69960 CORBAS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro LYON RCS 830 134 953.

Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 27/04/2023 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 01/01/2023.

En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société SILOG étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social de la société RB LEASE, l'associée unique a approuvé en date du 31/05/2023 le projet de fusion avec la société RB LEASE, ainsi que les apports effectués et leur évaluation.

La société RB LEASE s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Les actifs apportés se sont élevés à 604.131,86 euros pour un passif pris en charge de 699.674,96 euros. Le mali de fusion s'élève à -99.543,10 euros.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01/01/2023, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la Société RB LEASE depuis le 01/01/2023 jusqu'au 31/05/2023 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société SILOG et considérées comme accomplies par la société SILOG depuis le 01/01/2023.

Pour avis

Le président

L23EJ31623



## NFC-INTERACTIVE

Société par actions simplifiée  
au capital de 250 000 euros  
Ancien siège social : 67, Rue de l'école Normale, 33200 BORDEAUX  
Nouveau siège social : 105, rue du Jardin Public 33000 BORDEAUX  
803 084 524 RCS BORDEAUX

L'AGE réunie le 15 juin 2023 a décidé :

- de modifier, à compter de ce jour l'objet social en supprimant les activités de production, commercialisation, distribution d'applications ou de solutions pour mobiles, tablettes autour de la technologie NFC (Near Field Communications) et de toute autre technologie présente et à venir, les activités de production, commercialisation et distribution de tout matériel lié à la mise en place de solutions d'applications mobiles, informatiques, internet et réseau ; et en ajoutant les activités de conception, développement, réalisation, édition et distribution de logiciels et matériels informatiques et assimilés ainsi que toutes activités de prestations d'étude, d'analyse, d'audit, de formation et de services et tout acte pouvant s'y rattacher ; en conséquence, il a été décidé de modifier l'article 2 des statuts.

- de transférer le siège social du 67, Rue de l'école Normale, 33200 BORDEAUX au 105, rue du Jardin Public 33000 Bordeaux à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- de nommer en qualité de président à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, zéro heure, pour une durée illimitée, M. Damien DUBERNET, demeurant résidence Calypso, apprt, 3, 36 rue Laudinat 33130 Bègles, en lieu et place de M. Nicolas Bournet Président démissionnaire à compter du 31 août 2023, minuit.

POUR AVIS - Le Président

L23EJ31631

## SCI LUDI

Société civile  
au capital de 125 100 €  
5 Rue de Paris  
33700 Mérignac  
533 215 646 RCS Bordeaux

Suite à l'AGE du 15-06-2023 il a été décidé de nommer en qualité de Gérante Mme Ludvine LOTTE demeurant 159 avenue du Général de Gaulle 33140 Cadajac à compter du 15-06-2023 en remplacement de M. Patrice Lotte.

Modification au RCS de Bordeaux.

Pour avis

L23EJ31676

## KLEMA AVOCATS

SARL au capital de 3 000 €  
Siège social : 127 rue croix de Seguey  
33000 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n°823 663 331

Par décision unanime du 10/07/2023, les associés ont décidé :

- de modifier la dénomination sociale de la société anciennement **DUPHIL PRUVOST AVOCATS** qui devient à compter du 10/07/2023 : **KLEMA**

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

- de transformer la société en Société à responsabilité limitée.

Les statuts ont été mis à jour en conséquence, le capital social reste fixé à 3.000 €

Modification au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ31746

## AQUASER

Société par Actions Simplifiée au capital de 7.500 euros  
Siège social : ZA de la Morandière 6 rue Copernic  
33185 Le Haillan  
441 926 938 RCS BORDEAUX  
(Société absorbée)

## POLYGON FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 euros  
Siège social: 69 rue du Chevaleret  
75013 Paris  
341 019 180 RCS PARIS  
(Société absorbante)

Aux termes des décisions de l'Associé Unique de la société POLYGON FRANCE en date du 30 juin 2023 la société POLYGON FRANCE a approuvé le traité de fusion signé le 23 mai 2023 avec la société AQUASER, les apports effectués ainsi que leur évaluation.

La société POLYGON FRANCE étant propriétaire de la totalité des actions de la société AQUASER depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, la fusion n'a pas entraîné d'augmentation de capital et la société absorbée a, du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, été immédiatement dissoute sans liquidation.

La différence entre la valeur nette des biens apportés, soit 684.681 €, et la valeur nette comptable dans les livres de la société POLYGON FRANCE des 75 actions de la société AQUASER dont elle est propriétaire, soit 2.701.344 € correspondant au prix de cession définitif des 75 actions de la société AQUASER constitue un mali de fusion de 2.016.663 €.  
L23EJ31752

DMV SERVICES 33  
SAS au capital de 1000 €  
Siège social :  
7 RUE FRANCOIS COLI 33290 Blan-  
quefort  
953 080 488 RCS de Bordeaux  
L'AGE du 10/07/2023 a décidé de  
changer le capital social en le portant de  
1000 €, à 2700 €  
Mention au RCS de Bordeaux  
L23EJ31792

## BERKEM DEVELOPPEMENT

SAS au capital de 2.055.153,80 €  
Siège social : 20, rue Jean Duvert  
33290 BLANQUEFORT  
481 604 197 R.C.S. BORDEAUX

L'Associé Unique, par une décision du  
9 juin 2023, constatant que les mandats  
de Commissaire aux Comptes titulaire de  
la société VS AUDITEX et de Commissaire  
aux Comptes suppléant de Monsieur  
Jean-Marc MAURETTE étaient arrivés  
à leur terme, a décidé de ne pas les re-  
nouveler, compte tenu des dispositions  
légalles en vigueur.

L23EJ31826

## SAS RENOVATION BORDEAUX

SAS au capital de 1 000 €  
Siège social :  
2 chemin du Bussaguet  
33320 Le Taillan Médoc  
RCS BORDEAUX 848 655 841

L'Assemblée générale extraordinaire  
en date du 1<sup>er</sup> mars 2023 a :

- Constaté la démission de Monsieur  
LANDRY Sylvain de son poste de Pré-  
sident

- Décidé de nommer en qualité de Pré-  
sident Monsieur GONZALEZ Fabien, né le  
7 Février 1986 à Bordeaux (33 000), do-  
micilié 4 rue des pins 33 290 Blanquefort.

- Décidé de nommer en qualité de Di-  
recteur Général Monsieur BATAILLER Re-  
naud, né le 5 décembre 1985 à Bourges  
(33 000), domicilié 47 allée des sadons du  
Poujot 33 480 Castelnau de Médoc.

Les statuts seront modifiés en consé-  
quence.

L23EJ31860

## CASTERA LES 2 O

Société civile immobilière  
au capital de 2.000 €  
Siège social :  
37 boulevard du GénéralLeclerc  
33120 ARCAÇON  
RCS BORDEAUX 791 795 610

Aux termes d'un procès-verbal du 18  
juillet 2022, l'Associé Unique de la société  
CASTERA les 2O a décidé la dissolution  
par anticipation sans liquidation de la so-  
ciété.

Pour avis - Le Président

L23EJ31905

## INNOVA COMPANY

Société par actions simplifiée  
Capital : 10 000 euros  
Siège Social : 16 Place des Quinconces  
33000 BORDEAUX  
R.C.S. BORDEAUX 953 069 051

Suivant un acte sous seing privé  
constatant l'adoption de décisions prises  
par l'associée unique en date du 11/07/23,  
il a été décidé de transférer le siège social  
au 31 rue Thomas Edison, 33610 CANE-  
JAN au 05/07/23 jour et de modifier l'ar-  
ticle 4 des statuts en conséquence.

Pour avis

L23EJ31961

## BERA

Société en nom collectif  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : Avenue du Truc Centre  
commercial Jean Mermoz  
33700 MERIGNAC  
850098518 RCS BORDEAUX

L'AGE réunie le 31/03/2023 a décidé  
de nommer en qualité de cogérante, Ma-  
dame Murielle SENEÉ, demeurant avenue  
Roger Chaumet, résidence Camponac,  
entrée 5, appartement 66, 33600 PES-  
SAC, pour une durée illimitée à compter  
de ce jour. Pour avis, La Gérance.

L23EJ32033



## UZOA INVESTISSEMENT

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 510000 €  
Siège social :  
ZA LES CALSADES  
12340 BOZOULS  
RCS de RODEZ 529 149 502

Par assemblée générale extraordinaire  
du 09/05/2023, il a été décidé de trans-  
férer le siège social au 2 Castaing 33730  
PRÉCHAC à compter du 15/05/2023.  
Personne habilitée à engager la société :  
M. THOUNENS-GIRESSE Stéphane, de-  
meurant 2 Castaing 33730 PRÉCHAC, en  
qualité de président.

Radiation RCS de RODEZ et ré-immat-  
riculation au RCS de BORDEAUX.

L23EJ32069



Aux termes d'une délibération de l'as-  
semblée générale ordinaire annuelle en  
date du 30 juin 2023 de la société **PAGA-  
MO**, SAS au capital de 78.930.000 € -  
Château Lynch Bages - 33250 PAUILLAC  
- 479 861 676 R.C.S. BORDEAUX, il a été  
pris acte :

- Du non-renouvellement du mandat  
de Monsieur Jean-Michel CAZES de ses  
fonctions de membre du Directoire, par  
suite de son décès intervenu le 28 juin  
2023,

- De la démission de Monsieur Jean  
-Charles CAZES de ses fonctions de Di-  
recteur Général,

- De la nomination de Monsieur Jean  
-Charles CAZES en qualité de Président  
et de Président du Directoire en rempla-  
cement de Monsieur Jean-Michel CAZES.  
L23EJ32082

## AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE

Par décisions du 05/07/2023 du gérant  
de la société **MPCB**, société à responsa-  
bilité limitée, au capital de 1 000 €, imma-  
triculée au RCS BORDEAUX sous le nu-  
méro 831 675 871, dont l'ancien siège so-  
cial était sis 211 avenue de Saint-Médard  
33320 EYSINES, il a été décidé de trans-  
férer le siège social à compter du même  
jour et de modifier en conséquence l'ar-  
ticle 4 des statuts. Corrélativement, l'avis  
précédemment publié, relativement au  
siège social est ainsi modifié : -Ancienne  
mention : « 211 avenue de Saint-Médard  
- 33320 EYSINES » ; -Nouvelle mention : «  
Le siège social est fixé au Parc d'activité  
des Augustins, ZI de SELEYRE - 33360  
LATRESNE ».

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis

La Gérance

L23EJ32094

## BEOLETTO INVESTISSEMENT

SARL au capital de 100.000 €,  
dont le siège social est à  
LE HAILLAN (33185)  
168 avenue Pasteur  
Immatriculée au RCS DE BORDEAUX  
N° 409 300 423

Suivant PROCES VERBAL DES DE-  
CISIONS DE LA COLLECTIVITE DES AS-  
SOCIES en date du 4 juillet 2023 il a été  
constaté la démission de Monsieur BEO-  
LETTO Maurice en tant que gérant de la  
société, et la nomination du nouveau  
gérant pour une durée illimitée savoir : la  
société HOLDING IMMOBILIERE BEO-  
LETTO, sarl siège à LE HAILLAN (33185)  
168 avenue Pasteur, immatriculée au RCS  
DE BORDEAUX sous le n° 491435194 à  
compter du 4 juillet 2023.

Mention sera faite au RCS DE BOR-  
DEAUX

Pour avis

L23EJ32097



**MF PROMOTION IMMOBILIERE** So-  
ciété à responsabilité limitée au capital  
de 2 000 euros porté à 1 200 euros Siège  
social : 8 rue Calvimont 33100 BOR-  
DEAUX 788 658 326 RCS BORDEAUX  
Aux termes du procès-verbal de l'As-  
semblée Générale Extraordinaire en date  
du 25/05/2023 et du procès-verbal de la  
gérance en date du 10/07/2023, le capital  
social a été réduit d'une somme de 800  
euros, pour être ramené de 2 000 euros  
à 1 200 euros par rachat et annulation de  
80 parts sociales. La modification des  
statuts appelle la publication des men-  
tions antérieurement publiées et relatives  
au capital social suivantes : ARTICLE 7 -  
CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : «Le  
capital social est fixé à deux mille euros (2  
000 euros).» Nouvelle mention : «Le capi-  
tal social est fixé à mille deux-cent euros  
(1 200 euros).» Pour avis, La Gérance  
L23EJ32162

## PITTS

Société A Responsabilité Limitée  
à associé unique  
au capital de 2 000 euros  
SIEGE SOCIAL : 37 rue Pierre Salin  
33130 BEGLÈS  
RCS BORDEAUX 494 200 199

Suivant délibération de l'assemblée  
générale extraordinaire en date du 30 juin  
2023, il a été décidé :

De transformer la société en société  
par actions simplifiée unipersonnelle avec  
effet au 1<sup>er</sup> juillet 2023, toutes les condi-  
tions légales requises étant réunies, cette  
transformation n'entraînant pas la créa-  
tion d'une personne morale nouvelle.

D'approuver et d'adopter le texte des  
statuts devant régir la société sous sa  
forme nouvelle de société par actions  
simplifiée unipersonnelle.

Que la transformation en société par  
actions simplifiée unipersonnelle ne mo-  
difiera pas la date de clôture de l'exercice,  
qui demeure fixée au 31 décembre.

De prendre acte de la démission de ses  
fonctions de gérant de Monsieur Pierrick  
TAUNAY à compter du 30 juin 2023 minuit.

De nommer en tant que Président,  
Monsieur Pierrick TAUNAY, demeurant 37  
rue Pierre Salin - 33130 BEGLÈS, à com-  
pter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 et pour une durée  
illimitée.

De ne pas nommer de Commissaires  
aux comptes titulaire et suppléant, la so-  
ciété ne remplissant pas les seuils régle-  
mentaires.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe  
du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis,

L23EJ32172

## DREAM

SAS  
au capital de 234 170,00 euros  
Siège social : 6, bis rue Blanc Dutrouilh  
- 33 000 Bordeaux  
798 908 596 RCS BORDEAUX

Suivant AGE du 30/06/23, le capital so-  
cial a été augmenté de 165 830 euros par  
incorporation de réserves.

En conséquence, l'article 6 -capital so-  
cial des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à la somme de  
DEUX CENT TRENTE QUATRE MILLE EUROS  
ET CENT SOIXANTE DIX CENTIMES  
(234.170 euros)

Nouvelle mention

Le capital social est fixé à la somme de  
QUATRE CENT MILLE EUROS (400.000  
euros)

L23EJ32230

## DISSOLUTIONS

### AQUITAINE BOBINAGE NEGOCE

SAS en liquidation au capital de 500 euros  
Siège de la liquidation : 1 Rue Boris Vian  
33700 MERIGNAC  
RCS BORDEAUX 899 611 040

### DISSOLUTION ANTICIPEE

Par décision de l'associé unique en  
date du 30 mai 2023, il a été décidé la li-  
quidation anticipée de la société à com-  
pter du même jour et la nomination en tant  
que liquidateur de Mr Laurent MOREAU  
demeurant au 1 rue Boris Vian à MERI-  
GNAC (33700), siège de la liquidation.

Pour avis le liquidateur

L23EJ26882

CELIA SCHMIT Société à responsa-  
bilité limitée unipersonnelle au capital  
de 800 € Siège social : 71 avenue Emile  
Counord, appartement 28 - 33300 BOR-  
DEAUX. 910 752 708 RCS BORDEAUX.  
Suivant décision du 30/04/2023 l'associé  
unique a décidé la dissolution anticipée  
de la société à compter du 30/04/2023  
suivie de sa mise en liquidation amiable  
en application des dispositions statuta-  
ires. A été nommé comme liquidateur  
Madame Célia SCHMIT demeurant au 71  
avenue Emile Counord, appartement 28  
- 33300 BORDEAUX a qui ont été confé-  
rés les pouvoirs les plus étendus pour  
terminer les opérations sociales en cours,  
réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège  
de la liquidation est fixé au siège social.  
C'est à cette adresse que la correspon-  
dance devra être envoyée et que les actes  
et documents concernant la liquidation  
devront être notifiés. Le dépôt légal RCS  
BORDEAUX Pour avis, le liquidateur  
L23EJ30959



## SCI BAYAHIBE

en liquidation  
Société civile au capital de 1.000 €  
Siège social et de liquidation :  
12 rue des Pêcheurs 33740 ARES  
RCS BORDEAUX n° 453 957 995

### AVIS DE DISSOLUTION DESIGNATION DU LIQUIDATEUR

Par jugement définitif du tribunal judiciaire de Bordeaux en date du 14 avril 2022, la SCI BAYAHIBE a été dissoute et la Selarl FHB en la personne de Maître Sylvain HUS-TAIX, 76 cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX a été désignée en qualité de liquidateur avec mission de procéder aux opérations de compte, liquidation et partage de la société.

Pour avis, le liquidateur.  
L23EJ31021

## S.A.R.L AUTOMATISME CONSEIL ELECTRIQUE

S.A.R.L au capital de 7 640 Euros  
Siège Social : 450 route du BOUILH  
33240 Saint André de Cubzac  
RCS LIBOURNE : 443 589 783

L'AGE en date du 30/06/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Il a été nommé en qualité de liquidateur Monsieur BERTEAU Dominique, né le 17 mai 1964 et domicilié 450 route du BOUILH 33240 Saint André de Cubzac.

Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Libourne.

L23EJ31159



174 Avenue du Truc  
33697 MERIGNAC  
Tél : 05 56 12 41 41

## AUDIOTRONIC

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 100 euros  
Siège social : Rue des Terres Neuves Bât 19 -  
33130 BEGLES  
Siège de liquidation : Rue des Terres Neuves Bât  
19 - 33130 BEGLES  
824 248 363 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Raphaël MOUNEYRES, demeurant 20, Ter Résidence Raymond Lis - 33310 LORMONT, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Rue des Terres Neuves Bât 19 - 33130 BEGLES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur  
L23EJ31547



Constance PETGES  
et Sandra LOPEZ, notaires,  
Notaires associées  
à BORDEAUX (Gironde),  
32, cours de Verdun

## AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par Maître Sandra LOPEZ, Notaire Associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Constance PETGES et Sandra LOPEZ, notaires », titulaire d'un office notarial dont le siège social est à MARGAUX-CANTENAC, 1 rue de la Halle, et l'établissement secondaire à BORDEAUX, 32 cours de Verdun, le 10 juillet 2023 a été déposé le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire décidant de la dissolution anticipée à compter du 30 juin 2023 de la société **GFA DU CHATEAU BAFFORT**. Autre société civile au capital de 365 877,64 €, dont le siège est à MAZION (33390), lieu-dit Benet, identifiée au SIREN sous le numéro 422605147 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE, et la nomination de Madame Anne Elisabeth MEILLIER, demeurant à MARSEILLE (13006) 112 boulevard Vauban en qualité de liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

décret numéro 78-704 du 3 juillet 1978  
Pour avis Le notaire.  
L23EJ31834

## BORDEAUX OENOCONCEPT

SARL au capital de 68 000 euros  
Siège social : Avenue Gay Lussac  
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX  
419 794 839 RCS BORDEAUX

- la dissolution anticipée de la Société à compter du 27/06/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Didier DEVILLE, demeurant 3 Parc de l'Etoile - 33270 BOULIAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Avenue Gay Lussac 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis  
Le Liquidateur  
L23EJ31861

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

**SCI VIA 08** - Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 1 000 euros - Siège social : 70 rue Jean Renaud Dandicolle - 33000 BORDEAUX (Gironde)-754 068 542 RCS BORDEAUX - D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2022, il résulte que : - La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter de ce jour suivie de sa mise en liquidation. - A été nommée comme liquidatrice : Madame Sonia FAUGERE, demeurant à 58 rue

des Graves, 33 320 EYSINES (Gironde), à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. - Le siège de la liquidation est fixé au siège social à 70 rue Jean Renaud Dandicolle, 33 000 BORDEAUX (Gironde). - C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. - Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX. Pour avis, La liquidatrice.  
L23EJ31994



Par AGM du 29 juin 2023, la société **JML, SAS**, capital : 20.000 euros, siège social : 58 avenue des Martyrs de la résistance 33520 BRUGES, RCS BRUGES 530 817 469, a décidé de dissoudre la société par anticipation à compter du 29 juin 2023. Il a été mis fin à la fonction de Président de Monsieur Jean-Michel LARTIGAU, demeurant 58 avenue des Martyrs de la résistance 33520 BRUGES, qui a été désigné comme liquidateur. Le siège social de la liquidation a été fixé au siège social. Le dépôt des actes relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.  
L23EJ31997



## SCI DU PETIT VERSAILLES

Société civile immobilière en liquidation  
au capital de 390 000 €  
Siège social et de liquidation :  
Résidence les Magnolias  
Appartement 33  
1 rue de l'Eglise  
33510 ANDERNOS-LES-BAINS  
503 845 372 RCS BORDEAUX

### AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mai 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du dit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur René BARATEAU, demeurant Résidence les Magnolias, Appartement 33, 1 rue de l'Eglise 33510 ANDERNOS-LES-BAINS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Résidence les Magnolias, Appartement 33, 1 rue de l'Eglise 33510 ANDERNOS-LES-BAINS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
Le Liquidateur  
L23EJ32046



**Carine SOUQUET-ROOS**  
Avocat  
148, rue Sainte Catherine  
33000 BORDEAUX  
Tél : 05.47.50.06.07

## BPANTET CONSEIL

Société à responsabilité limitée à associé unique en liquidation  
au capital de 10.000 euros  
Siège : 2, rue Pierre Paul Riquet  
33700 MERIGNAC  
489 865 212 RCS BORDEAUX

Par décision du 30 juin 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Monsieur Bernard PANTET, demeurant 2, rue Pierre Paul Riquet 33700 MERIGNAC, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 2, rue Pierre Paul Riquet 33700 MERIGNAC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX  
L23EJ32181

## CLÔTURES

## DLD COURTAGE

Société par actions simplifiée  
Capital : 4 000 €  
Siège social : 60 Chemin Le Pape  
33850 LEOGNAN  
RCS BORDEAUX 812 117 422

L'assemblée de liquidation du 31 janvier 2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé Monsieur DWLEESCHAUVER Guillaume de son mandat de liquidateur, et prononcer la liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

L23EJ30986

## SCCV JARDIN SECRET

SCCV EN LIQUIDATION  
AU CAPITAL DE 1000 EUROS  
SIEGE SOCIAL :  
104 QUAI DES CHARTRONS  
33300 BORDEAUX  
SIEGE DE LA LIQUIDATION :  
2 CHEMIN DE TIRECUL  
33270 FLOIRAC  
822 146 460 RCS BORDEAUX

L'AGO réunie le 31/12/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M Pascal PASSERIEUX de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux en annexe au RCS.

Pour avis, Le Liquidateur  
L23EJ31142

SOGECA BORDEAUX-68 avenue Jean Jaurès-33150 CENON- 05.57.77.90.00

MAMAWOW-Société À Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 500 euros- Siège social : 18 Fontenelle - Lotissement les Jardins de Fontenelle-33240 LA LANDE DE FRONSAC (Gironde) - 900 318 874 RCS LIBOURNE- L'associé unique par une décision en date du 28 juin 2023, après avoir entendu le rapport de Madame Alicia SOM DI FRANCO, liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. - Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de LIBOURNE.

Pour avis, La liquidatrice.  
L23EJ31691

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

**LE GRAND MOINE**- Société Par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros- Siège social : 1 Route du Grand Moine- 33500 LALANDE DE POMEROL (Gironde)-811 072 578 RCS LIBOURNE- L'Assemblée générale réunie le 31 décembre 2022 au siège de la liquidation a : approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Michel LOULIERE, demeurant 6 Avenue de l'Europe, Domaine du Grand Beauséjour, 33500 LI-BOURNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de LI-BOURNE. Pour avis, Le liquidateur.  
L23EJ31727



## SCI DU PETIT VERSAILLES

Société civile immobilière en liquidation au capital de 390 000 €  
Siège social et de liquidation :  
Résidence les Magnolias  
Appartement 33  
1 rue de l'Eglise  
33510 ANDERNOS-LES-BAINS  
503 845 372 RCS BORDEAUX

### AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 mai 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur René BARATEAU, demeurant Résidence les Magnolias, Appartement 33, 1 rue de l'Eglise, 33510 ANDERNOS-LES-BAINS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ32051



## LIQUIDATION

Aux termes d'une AGE du 31/01/2023, les associés de la société **BX COSTE-DOAT**, SCI au capital de 1.000 € 60 Boulevard Pierre ler - 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 905 378 741 ont approuvé les comptes de liquidation, prononcé la clôture des opérations de liquidation, donné quitus au liquidateur, la société GEE DEVELOPEMENT, EURL au capital de 247.079 euros, dont le siège social est situé 3 rue Joseph de Carayon Latour - 33000 Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 831 956 974, représentée par M. Guillaume VERRIER, et déchargé ce dernier de son mandat. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux. Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

L23EJ32210

ABONNEZ VOUS

## LOCATIONS GERANCES



**SELAS**  
Jean-Charles BOUZONIE,  
Nicolas INGUERE  
et Nathalie FESTAL  
Notaires Associés  
1 rue Franklin  
33000 BORDEAUX

## FIN DE LOCATION-GERANCE

La location-gérance consentie par la société dénommée « **SERENITY CONCEPT** », société à responsabilité limitée au capital de MILLE EUROS (1000,00€) dont le siège social est à BORDEAUX (33200), 389 avenue d'Arès, immatriculée sous le numéro 921 956 371 au RCS de BORDEAUX, à la société dénommée « **CONCEPT BEAUTE** », société à responsabilité limitée au capital de SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (7.500,00€) dont le siège social est à BORDEAUX (33200), 389 avenue d'Arès, immatriculée sous le numéro 828 362 079 au RCS de BORDEAUX, suivant acte sous seing privé en date du 21 novembre 2022. Du fonds de commerce de salon d'esthétique situé à BORDEAUX (33200), 104 à 120 rue Mac Carthy, 389 à 397 avenue d'Arès, rue Calendrin connu sous le nom de « **CONCEPT BEAUTE** » a pris fin le 12 juin 2023 par suite de l'acquisition du fonds de commerce par la société « **SERENITY CONCEPT** » suivant acte reçu le 12 juin 2023 par Me Charlotte HOTTIN, notaire à BORDEAUX (33000), 1 rue Franklin.

Pour insertion - Me Charlotte HOTTIN  
L23EJ31723

## CONVOICATIONS

### CONVOCACTION A UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

#### SA MONOPOLE

Capital social : 38 173,23 €  
Siège social : 48 rue Sainte Catherine  
33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX n° 460 200 306

**Convocation le 31/07/2023 à 15H**, chez M. F.Perrin 16 rue de Sauternes 33800 Bordeaux.

#### ORDRE DU JOUR

dissolution anticipée de la Société  
nomination d'un Commissaire à la liquidation amiable

#### PROJETS DE RESOLUTIONS

Il est proposé de nommer en qualité de Commissaire à la liquidation amiable :

M Michel LABBE Avocat Honoraire 18 rue Bonbonnière 68440 ESCHENTZWILLER

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent désigner un autre actionnaire mandataire ou son conjoint muni de son mandat -article 29 des statuts-

Le Conseil d'administration.

La Prsidente: Isabelle MONFRAIX  
L23EJ31362

## FONDS DE COMMERCE

## VENTE DE FONDS

Suivant acte sous seing privé en date du 28 juin 2023, enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX le 29.06.2023, Dossier 2023 00022489 référence 3304P61 2023 A 05932

**M. Serge PICHARDIE**, né le 26 juillet 194 à Bruges (33), de nationalité française, artisan cordonnier, Entrepreneur individuel inscrit au répertoire des Métiers et au répertoire Siren sous le n° 323.309.674, domicilié Centre Commercial Leclerc, 427 route du Médoc, 33520 BRUGES, résident au sens de la réglementation fiscale.

A cédé à :

La **SASU RH MULTISERVICES**, Société par actions simplifiée à association unique, dont le capital social est de 1000€, inscrite au RCS de Bordeaux sous

le n° 951 985 209, dont le siège social est sis 427 Route du Médoc, C/C Leclerc Bruges le Bouscat, 33520 BRUGES, prise en la personne de son Président et unique associé, Monsieur Rémi HOUSSAT

**Un fonds de commerce de Travaux de cordonnerie traditionnelle, réparation de chaussures et article en cuir, clés minutes, gravures et travaux d'imprimerie connu sous l'enseigne "Cordonnerie Clé Minute PICHARDIE", exploité Centre Commercial Leclerc, 427 route du Médoc, 33520 BRUGES** et pour lequel le cédant est immatriculé au répertoire des Métiers et au répertoire Siren sous le n° 323.309.674

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix de 140.000 euros répartis comme suit:

- Éléments incorporels 104 000€
- Éléments corporels 36 000€

Le paiement du prix a été comptant, le transfert de propriété et l'entrée en jouissance ont été fixés au 28.06.2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière insertion légale par la SELARL RUAN, représentée par maître Albane RUAN, Avocat, domiciliée 32 Cours du Maréchal JUIN à BORDEAUX.

Pour Avis.

L23EJ30861



**Carine SOUQUET-ROOS**

Avocat  
148, rue Sainte Catherine  
33000 BORDEAUX  
Tél : 05.47.50.06.07

Suivant acte sous seing privé à BORDEAUX en date du 29 juin 2023 enregistré le 29 juin 2023 au service départemental de l'enregistrement de Bordeaux dossier 2023 00024194, référence 3304P61 2023 A 05932 :

La société **SARL MONTA SAVEURS**

Société à responsabilité limitée au capital de 3.000 euros

Siège social 29, avenue de l'Océan 33930 VENDAYS-MONTALIVET

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 792 071 623

A cédé à :

La société **L'EURL HER&K**

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 3.000 euros

Siège social : 26, avenue de l'océan 33930 VENDAYS-MONTALIVET

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 953 230 745

Son fonds de commerce de restauration rapide, excluant la vente de pizzas, fruits de mer et poissons, connu sous l'enseigne « **SNACK LE PAPAGAYO** » sis et exploité 26, avenue de l'Océan 33930 VENDAYS MONTALIVET, pour lequel le CEDANT est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 792 071 623 et sous le numéro SIREN 792 071 623 00021 comprenant :

la clientèle, le fichier client et l'achalandage y attachés,  
l'enseigne « **SNACK LE PAPAGAYO** », le nom commercial,

le droit au bail des locaux dans lequel le fonds de commerce est exploité tel que décrit ci-après, pour le temps restant à courir,

tous les biens corporels expressément vendus avec le fonds

L23EJ31872

le bénéfice de tous marchés, traités et conventions afférents à l'exploitation du fonds de commerce sus-désigné, pour lesquels l'acceptation des cocontractants a été obtenue,

le droit au bénéfice de la licence d'exploitation Licence III

et plus généralement tous actifs professionnels servant à l'exploitation du fonds de commerce.

La cession a été réalisée moyennant le prix principal de 40.000 euros se décomposant comme suit pour les éléments corporels : 15.360 euros et pour les éléments incorporels : 24.640 euros

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du 29 juin 2023 et en a la jouissance à compter de cette date.

Pour la réception des oppositions et de la correspondance, domicile est élu au Cabinet de Maître Carine SOUQUET-ROOS, avocat, domiciliée 148, rue Sainte Catherine 33000 BORDEAUX.

Pour avis, RCS BORDEAUX.

L23EJ31840

**CLN CONSULT**  
Société d'Avocats  
46, rue Louis Plana  
31500 TOULOUSE

## LETOILE DU CAP

Société en nom collectif  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 66 avenue de l'Océan  
33970 LEGE CAP FERRET  
918 260 282 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LEGE CAP FERRET, du 24/04/2023 :

- M. Olivier MIANES, associé en nom, a cédé à Mme Oriane MIANES, la nue-propriété de 400 parts sociales qu'il détenait dans la société ci-dessus désignée.

- Mme Nathalie LETOILE, associée en nom, a cédé à Mme Oriane MIANES, la nue-propriété de 400 parts sociales qu'elle détenait dans la société ci-dessus désignée.

Les articles 8, 12 et 21 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Cette cession de parts entraîne les modifications suivantes par rapport à l'avis antérieurement publié :

Associés en nom :

Ancienne mention :

Mme Nathalie LETOILE, demeurant 66 avenue de l'Océan 33970 LEGE CAP FERRET

M. Olivier MIANES, demeurant 33 rue Louis Plana 31500 TOULOUSE

Nouvelle mention :

Mme Nathalie LETOILE, demeurant 66 avenue de l'Océan 33970 LEGE CAP FERRET

M. Olivier MIANES, demeurant 33 rue Louis Plana 31500 TOULOUSE

Mme Oriane MIANES, demeurant 33 rue Louis Plana, 31500 TOULOUSE

Pour avis

La Gérance

**POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL**

**ABONNEZ-VOUS !**

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

Suivant acte sous seing privé en date à VENDAYS MONTALIVET du 01/07/2023, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 04/07/2023, Dossier 2023 00023576, référence 3304P61 2023 A 05854

**Monsieur David GORIE**, né le 1<sup>er</sup> février 1978 à LESPARRÉ-MEDOC (33), de nationalité française, demeurant 82 rue de Cantelaude, 33680 LACANAU, lié avec Madame Karel OLIVIERO par un pacte civil de solidarité déclaré conjointement en date du 10 juin 2009 et enregistré au Tribunal d'Instance de LESPARRÉ-MEDOC (33) en date du 08 juillet 2009.

A CEDE A

La société **PINHA**, société à responsabilité limitée au capital social de 1 000 euros, dont le siège est situé Centre Hélio Marin, 46 Avenue de l'Europe, 33930 VENDAYS MONTALIVET, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 952 243 913 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur David GORIE agissant en qualité Gérant,

Un fonds de commerce de crèperie, cidrerie sis Centre Hélio Marin, 46 Avenue de l'Europe, 33930 VENDAYS MONTALIVET, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant,

Moyennant le prix de 50 000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/07/2023.

Les oppositions, effectuées par acte extra-judiciaire ou lettre recommandée, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au Centre Hélio Marin, 46 Avenue de l'Europe, 33930 VENDAYS MONTALIVET, où domicile est élu à cet effet.

Pour avis

L23EJ31918



**ODYSSE AVOCATS**  
ZI de Courtime  
915 Rue Ste Geneviève  
84000 AVIGNON

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP du 09 juin 2023, enregistré le 28/06/2023, au SIE de BORDEAUX, sous la référence 3304P61 2023 A 05768.

La société **LA CAZA**, société à responsabilité limitée au capital de 2 550 euros, dont le siège social est situé Route Départementale 112 - Route de Cazaux - 33260 LA TESTE DE BUCH, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 883 869 786, a cédé à

La société **MWM**, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 1 Impasse Emile Lanusse Cazaux - 33260 LA TESTE DE BUCH, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 951 804 566,

**Son fonds de commerce de de restauration traditionnelle qu'elle exploitait Route Départementale 112 - Route de Cazaux - 33260 LA TESTE DE BUCH sous l'enseigne LA CAZA NOMADE.**

Cette vente a été consentie au prix de 95 000 euros, avec entrée en jouissance au 09/06/2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, au siège du fonds vendu sis Route Départementale 112 - Route de Cazaux - 33260 LA TESTE DE BUCH.

L23EJ32155

## REGIMES MATRIMONIAUX



## AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marco FEYNIÉ, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée « FBM Notaires » dont le siège social est à TOULOUSE (Haute-Garonne) 2, Avenue Jean Rieux, titulaire d'un office notarial à TOULOUSE (Haute-Garonne) 2, Avenue Jean Rieux, et d'un office notarial à RODEZ (Aveyron) 19, Rue Maurice Bompard, exerçant au sein de l'office de TOULOUSE, CRPCEN 31010,

le 3 juillet 2023, **Monsieur Jean-Pierre Rémy Henri SOUYRI**, ingénieur, né à GRANVILLE (50400) le 6 juin 1963 et **Madame Françoise Sylvie DURRIEU**, médecin, née à TOULOUSE (31000) le 6 août 1963 demeurant ensemble à BORDEAUX (33000) 7 rue Emile Zola, mariés à la mairie de BORDEAUX (33000) le 31 août 2002 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ont décidé d'aménager leur régime matrimonial. La motivation de ce changement est le suivant : Monsieur Jean-Pierre Rémy Henri SOUYRI entend apporter à la communauté le bien immobilier lui appartenant en propre situé à BORDEAUX (33000) 7 rue Emile Zola pour le rattacher au patrimoine du couple.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ30928

## AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Louis RÉVELEAU, notaire à BORDEAUX (33000), 67 rue Lecocq, CRPCEN 33007, le 30 mars 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE : **M. Jérôme Marc HAMON**, né à MAUBEUGE (59600) le 16 mars 1972, ingénieur, et **Mme Nathalie COURDE**, née à BORDEAUX (33000) le 10 mars 1970 technicienne, demeurant ensemble à BIGANOS (33380) 52 avenue Raymond Poincaré Mariés à la mairie de BIGANOS (33380) le 27 juillet 1996 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean Paul LACOSTE, notaire à CASTELJALOUX (47700), le 19 juillet 1996.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ31131



ETUDE DE MAITRES  
PIERRE FONGARNAND  
EVELYNE HANRIGOU ET  
LAURENT PISTRE CERDAN  
NOTAIRES ASSOCIES  
A PERIGUEUX  
(DORDOGNE),  
78 RUE VICTOR HUGO

## AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Evelyne HANRIGOU, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Pierre FONGARNAND, Evelyne HANRIGOU et Laurent PISTRE CERDAN, notaires associés», CRPCEN 24004, le 27 juin 2023,

a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE :

**Monsieur François Didier TARADE**, Retraité, et **Madame Betty Esther NAC-CACHE**, auto entrepreneur, demeurant ensemble à SAINT-MEDARD-EN-JALLES (33160) 1 rue Frédéric Mistral.

Monsieur est né à PERIGUEUX (24000) le 25 août 1960,

Madame est née à BIZERTE (TUNISIE) le 12 mai 1960.

Mariés à la mairie de PERIGUEUX (24000) le 22 décembre 1992 initialement sous le régime de la séparation de biens aux termes du contrat de mariage reçu par Maître DESOUTTER, notaire à PERIGUEUX (24000), le 28 novembre 1992.

Actuellement soumis au régime de la Communauté universelle aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Philippe DESOUTTER, notaire à PERIGUEUX (24000) le 8 mars 2017.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ31152



OFFICE NOTARIAL  
DES QUINCONCES  
à BORDEAUX (33000),  
12 place des Quinconces

## AMENAGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Thibault SUDRE, CRPCEN NUMERO CRPCEN 33145, le 26 juin 2023, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE:

**Monsieur Renaud Vanarak MOUDARAT**, Directeur Général, et **Madame Nathalie DEGRACIAS**, Conseillère en Gestion de patrimoine, demeurant ensemble à MERIGNAC (33700) 3 allée de la Charmille.

Monsieur est né à TALENCE (33400) le 10 janvier 1969,

Madame est née à BORDEAUX (33000) le 6 avril 1970.

Mariés à la mairie de MERIGNAC (33700) le 24 septembre 1994 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité Française.

Madame est de nationalité Française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ31302

**Monsieur Bernard Raymond Michel ITHURRART**, retraité, né à BORDEAUX (33200), le 18 avril 1946 et **Madame Micheline MANACH**, sans profession, née à BRUGES (33520), le 22 mars 1949, demeurant ensemble à LE TAILLAN MEDOC (33320), 35 avenue du Stade, mariés à la Mairie de LE TAILLAN MEDOC (33320), le 02 septembre 1967, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me SIMONNEAU, notaire à CERSAY, le 21 août 1967, ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial.

L'acte a été reçu par Me Guillaume CORTI, notaire à BLANQUEFORT, le 07 juillet 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Guillaume CORTI, notaire à BLANQUEFORT, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Guillaume CORTI

L23EJ31588

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

**M Laurent DAVID**, artisan coiffeur, né à TALENCE (33400), le 06/06/1972 et **Mme Céline DRAGHI**, artisan coiffeur, née à BORDEAUX (33000), le 16/07/1973, dt à BORDEAUX (33000), 343 rue Georges Bonnac, mariés à la Mairie de LANTON (33138), le 09/08/1997, initialement sous le régime de la séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Denis TEISSIER, notaire à BORDEAUX, le 11 juillet 1997, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de de la communauté de biens réduite aux acquêts.

L'acte a été reçu par Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, notaire à PESSAC, le 03/07/2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, notaire à PESSAC, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil -

Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL»  
L23EJ31754

**POUR VOTRE  
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

## CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain ILLHE, Notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Nicolas PEYRE, Marie-Céline CROQUET et Romain ILLHE, Agnès NUGERE», dont le siège est à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond -Faulat, titulaire de deux offices notariaux, à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat et à BORDEAUX, 1 Place Nansouty, CRPCEN 33039, le 29 juin 2023, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE :

**Monsieur Christian Jean-Marie FONTAINE**, Président de société, et Madame **Jeanne Marie Amélie DEFIENAS**, retraitée, demeurant ensemble à SAINTE-EULALIE (33560) 46 rue Alexandre Dumas.

Monsieur est né à SAINT-DOUL-CHARD (18230) le 6 février 1953,

Madame est née à THOURON (87140) le 9 octobre 1951.

Mariés à la mairie de THOURON (87140) le 31 juillet 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Par l'adjonction d'une clause de pré-ciput permettant au conjoint survivant, en cas de dissolution de la communauté par décès, de prélever et se voir attribuer avant tout partage le bien constituant le logement de la famille, ainsi que tous les meubles meublants et objets mobiliers garnissant ledit logement.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ31925

### AUTRES ANNONCES

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 avril 2022,

**Monsieur Sylvain Jean-Philippe MALSANG**, en son vivant retraité, demeurant à BORDEAUX (33200) résidence Saint Amand.

Né à MERIGNAC (33700), le 22 novembre 1949. Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 29 mai 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pierre-Adrien MUNIER, Notaire associé de la SARL «Aymeric AGNES, Lætitia BRUN-TEISSEIRE, Pierre-Adrien MUNIER, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde),

11, Cours de Verdun, le 30 juin 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître MUNIER, notaire à BORDEAUX, référence CRPCEN : 33138, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ31026

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 2 décembre 2001,

**Madame Marie Jacqueline PRUILH**, en son vivant retraitée, demeurant à PESSAC (33600)46 avenue du BourgaillNée à LE BOUSCAT (33110) le 22 juillet 1925. Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à PESSAC (33600) (FRANCE) le 1<sup>er</sup> février 2023.


A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Frédéric YAIGRE, Notaire Associé de la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES », Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, le 6 juillet 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Jean-Raynal ENAULT, notaire à MERIGNAC 33692 CEDEX 20 RUE CAMILLE GOILLOT, référence CRPCEN : 33132, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ31310

 **MAITRE Luc Ambroise VINCENS de TAPOL**,  
NOTAIRE  
ETUDE VINCENS de TAPOL,  
LEBLOND et JOUANDET  
notaires associés

## AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 21/02/2006, **Madame Marie Jeanne GROCASSAN**, née à BORDEAUX, le 04 février 1927, demeurant à PESSAC (33600), 207 avenue du Docteur Nancel Penard, veuve de Monsieur Gérard LAFON, décédée à PESSAC, le 28 mars 2023, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, suivant procès-verbal en date du 06/06/2023, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de Bordeaux, le 16/06/2023.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Nicolas THABARD, notaire au sein de la SARL LAMAIGNIERE, BRUN et ASSOCIES, Notaires, en leur bureau permanent de BELIN-BELIET (33830) 96 av Aliénor, notaire chargé du règlement de la succession.

L23EJ31548

## AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 05/09/2016, **Monsieur Willy Franck ROUAIX**, né à DIJON (21000), le 20 novembre 1979, demeurant à TALENCE (33400), 202 avenue de Thouars, bâtiment B6 appartement 153, célibataire, décédé à TALENCE, le 24 mars 2023, a institué un

ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Yann JOUANDET, suivant procès-verbal en date du 24/05/2023, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de Bordeaux, le 16/06/2023.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me LAIDET, notaire au sein de la Société NOTAIRES DU GRAND PARIS, Notaires, en leur bureau permanent de PARIS (75015) 7 rue Pérignon, notaire chargé du règlement de la succession.  
L23EJ31719

### RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF Rectificatif à l'annonce n°L23EJ28690 parue dans Les Echos Judiciaires du 30/06/2023, concernant la société COMPTOIR D'ARCINS, dont le siège avant modification est Quai de Paludate M.I.N. de Brienne Case 55 et 57, 33800 Bordeaux. Il fallait lire «Siège social - Nouveau : 16 rue de la Fontaine Saint Jean 33260 La Teste de Buch» et non «16 Cottage».

L23EJ30930

rectificatif à l'annonce L23EJ30451 du 07/07/2023 sur les Echos Judiciaires Girondins, concernant la société SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CROIX BOISSE-LIERE : il fallait lire la date de l'assemblée générale mixte au 30/06/2023.

L23EJ31017

### RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS du 30 juin 2023, concernant la société SUSHI TOKI GRADIGNAN, Centre commercial LAURENZANNE, 33170 Gradignan. Il y a lieu de lire : **il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 24/06/2023**, et non pas : il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 13/06/2023.

L23EJ31287

Dans l'annonce n°L23EJ18987 parue dans Les Echos Judiciaires Girondins du 28/04/2023 concernant la société ISABELLE, il fallait lire : « Le capital social à capital variable est fixé à 7.622 euros avec un minimum de 7.622 €.»

L23EJ32220

### ADDITIFS

ADDIF A INSERTION PARUE LE 13/01/2023 REFERENCE L22EJ00817

Suite à la cession de fonds de commerce **CHASSE DU MURAT/DOMAINE DU MURAT** en date du 29 décembre 2022, enregistré à SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX, le 30 décembre 2023, dossier 2022 00052145 référence 3304P61 2022 N 06632 ,

Il fallait lire :

**Maître Philippine POUJOL-BOUJARD**, Notaire au sein de la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES », Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi,

Au lieu de Cécile YAIGRE-BOYE

Fonds de commerce de exploitation d'un parc cynégétique; élevage de tous oiseaux, vente de gibier, exploitation d'un territoire de chasse, d'un rendez-vous de chasse et toutes activités annexes ou accessoires pouvant se rapporter à la pratique de la chasse y compris fourniture de repas aux participants sur la commune de CESTAS (33610) Lieu-dit le Puch sur huit cent vingt deux hectares environ, clôturés, connu sous le nom commercial CHASSE DU MURAT et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 388659773.

Cession consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE -VINGT-DIX MILLE EUROS (90 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour SOIXANTE MILLE EUROS (60 000,00 EUR), ET au matériel pour TRENTE MILLE EUROS (30 000,00 EUR).

L23EJ31854

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVRETURE D'UNE PROCEDURE DE  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 05 juillet 2023)

**SARL AMENAGEMENT EXTERIEUR ET PAYSAGE (AEP)**, 35 Rue de Salin, 33670 la Sauve, RCS BORDEAUX 484 408 505. Tous travaux d'entretien et d'engagement d'espaces verts tous travaux Paysagers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 16 juin 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545013930

**SARL LARIS-BEAUTE AQUITAINE COSMETICS (LBAC)**, 4 Avenue de la Dame Blanche, 33320 le Taillan-Médoc, RCS BORDEAUX 534 736 517. Manucure pédicure extension de cils vente d'accessoires cosmétiques et esthétiques et parfumerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 mai 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545013950

**SARL ASMAO GROUP**, 8 Rue Paul Gros, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 751 631 284. L'activité de marchand de biens, l'achat et la vente de tout bien immobilier, conseil pour les affaires et la gestion ; la prise de participation dans toutes sociétés, quelle que soit leur forme et leur objet ; l'animation du groupe formé par la société et ses filiales. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 mai 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545013956

**SARL MIE ANGE MIE DEMON**, 19 Rue Francon, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 753 695 840. Point chaud boulangerie pâtisserie chocolatier salon de thé traiteur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 mai 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545013960

**SAS BOUZIDI SASU**, 53 Rue des Faures, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 809 974 934. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 17 décembre 2019, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545013967

ABONNEZ VOUS

**SARL CMR EXPRESS**, 64 Rue Jean de la Fontaine, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 814 267 662. Transporteur public routier de marchandises ou loueur de véhicules avec conducteur au moyen exclusivement de véhicules n'excédant pas un poids maximum autorisé de 3,5 tonnes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545013970

**SAS COMLINE**, 28 Rue des Frères Lumière, 33560 Carbon-Blanc, RCS BORDEAUX 818 352 122. Achat vente de matériels et accessoires informatiques et de téléphonie, réparation d'équipements de communication. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545013973

**SARL AIDES A DOMICILE SOLUTIONS**, 2 Boulevard Mestrezat, Lot 2 -, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 819 722 794. Service à la personne. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 mai 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545013976

**SARL ELVI**, 35 Boulevard d'Arcachon, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 828 816 207. Restauration rapide ou traditionnelle, traiteur, vente de pizza et de boissons à emporter, à livrer ou sur place, épicerie, bar, café, snack, brasserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545013989

**SAS SYNEKWANON IMMOBILIER**, 8 Cours Tartas, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 829 433 283. Toutes activités d'agence immobilière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2020, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545013992

**SARL ATG PLOMBERIE**, 17 Rue Alsace Lorraine, 33140 Villenave-D'Ornon, RCS BORDEAUX 842 663 296. Travaux de plomberie sanitaires ventilation chauffage climatisation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 mai 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545014002

**SAS RENOVATION BORDELAISE**, 11 Rue Galin, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 841 312 408. Activité de réalisation de chantiers liés à la maîtrise de l'énergie, à l'entretien et à la rénovation de l'habitat. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 9 mai 2023, désignant

liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545014005

**SARL POKEPOKE**, 11 Rue Bouquière, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 849 693 007. Restauration rapide, débit de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 avril 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545014009

**SARL PAPIOUCY**, 63 Avenue de l'Océan, 33930 Vendays-Montalivet, RCS BORDEAUX 850 207 499. Pizzeria. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545014012

**SARL L'ARCHE, l'agence de Freelance**, 3 Impasse du Couvent, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 850 555 392. Activités des agences de communication et d'événementiel; activité de mise à disposition d'espaces de CO-Working; apport d'affaires et mise en relation; gestion de projets et formation dans les domaines précités. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545014015

**SARL ATG ELECTRICITE**, 17 Rue Alsace Lorraine, 33140 Villenave-D'Ornon, RCS BORDEAUX 878 798 438. La pose et la réparation des installations électriques et câbles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 mai 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545014021

**SARL UGIEIA**, 244 Avenue du Médoc, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 884 331 331. Nutritionniste, vente de compléments alimentaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 9 mai 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545014024

**SARL CARO&MA**, 33 Rue du Puits, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 891 987 968. Activité de e-commerce et d'import-export notamment de produits coréens. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 juillet 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545014027

**SARL JEGA BOUTIK**, 605 Rue Voltaire, 33290 le Pian-Médoc, RCS BORDEAUX 908 377 278. Vente en ligne de prêt-à-porter et tout accessoire de mode lié à l'activité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 juin 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545014031

(Jugement du 11 juillet 2023)

**SARL MINIALUXE**, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 751 813 791. Fabrication et commercialisation de miniatures, jouets et produits dérivés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545352743

**SARL HAIRVOGUE**, 180b Boulevard de la République, 33510 Andernos-Les-Bains, RCS BORDEAUX 908 511 173. Salon de coiffure et vente de tous produits et réalisation de toutes prestations de services liées à la coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 mai 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545352763

**SARL Candiz by M (CM)**, 206 Avenue Pasteur, Haillan, 33185 le Haillan, RCS BORDEAUX 820 244 804. La société a pour objet : pâtisserie fine et mise en bouche salée, toutes prestations liées au métier de la pâtisserie, boulangerie, viennoiserie, glacerie, chocolaterie, confiserie, Snacking, traiteur, sous-traitance clientèle de particuliers et de professionnels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545352751

**SARL WEB TO PRINT**, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 823 406 160. Impression numérique, conception façonnage, fabrication vente de tout objet de communication, d'ameublement et déco, développement de produits sous licence, vente de gros et de détail, mise en place de sites Web de commercialisation de produits. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545352755

**SARL HOMEDESIGN DU BASSIN**, 13 Avenue de la Libération, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 850 114 893. Achat-vente, sur place et à distance, d'objets de décoration, produits artisanaux, bijoux fantaisies, peintures, vêtements et accessoires, épicerie fine, conseil en décoration, suivi et assistance sur chantiers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 décembre 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545352759

**SAS THILT**, 1bis Chemin Seguin, Zone Artisanale Port Neuf, 33360 Camblandes -Et-Meynac, RCS BORDEAUX 818 938 037. L'entretien, la réparation, le dépannage, la location et la vente des matériels, machines et engins agricoles, de travaux publics, de manutention et de parcs et jardins. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545352747

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 05 juillet 2023)

**AMRAOUI Omar**, 26 Rue de Paris, 93800 Epinay-sur-Seine. Non Communiqué. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 juin 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545014036

**SARL PLEBAC**, 10 Rue Ferdinand de Lesseps, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 453 128 944. Bâtiment second oeuvre, traitement Acoustique pose de plafonds et cloisons sèches couverture, plomberie, Étanchéité. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2023 désignant administrateur SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545013925

**SAS SOCIETE NOUVELLE LSA**, 6 Rue Joseph Cugnot, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 530 115 294. Commercialisation et réparation des machines et outils, produits de négoce, location, construction. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2023 désignant administrateur SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545013947

**SAS SOCIETE NOUVELLE PLEBAC**, 10 Rue Ferdinand Lesseps, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 538 437 583. Toutes prises de participations dans toutes sociétés ou entreprises industrielles Commerciales ou financières gestion achat et vente de Ces participations par tous moyens toutes activités ayant trait au conseil en matière financière gestion et organisation administrative et commerciale. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2023 désignant administrateur SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302545013953

**ECHOS**  
JUDICIAIRES-GIRONDINS

**SAS AKIM**, 173 Rue Sainte-Catherine, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 822 201 893. Non communiqué. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 avril 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Allée Georges Clemenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302545013982

**SAS LUCINE**, 223 Avenue Émile Counord, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 828 117 028. Création de logiciel E-santé, d'intelligence artificielle, de gestion, de big data santé, réalisation de recherche et développement dans son domaine d'activité, notamment douleur, fatigabilité, dépression, data, prestation de services liée à son domaine d'activité, notamment réalisation d'audit, étude de terrain en vue de la maintenance, de la création, d'un logiciel et de l'accompagnement de ses clients. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 juin 2023 désignant administrateur SELARL Ajilink Vigreux 30 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302545013986

**SARL L'ECUYER TRANCHANT**, 292 Rue Judaïque, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 832 351 159. Boucherie, charcuterie, traiteur, plats cuisinés, petite restauration, vente de boissons, dégustation, ateliers autour de la cuisine. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302545013995

(Jugement du 11 juillet 2023)

**SARL CAROLINE B**, 3 Bis Rue François Arago, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 522 211 929. Peinture, décoration intérieure, peintures extérieures, béton ciré, Tadelakt. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 mars 2023 désignant administrateur SELARL Ajilink Vigreux 30 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302545352737

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 05 juillet 2023)

**SARL EL COMMODOR**, 3 Rue Hipparque, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 491 689 907. Prise de participation ou d'intérêts par achat, sous souscription, dans toutes entités juridiques, toutes activités d'assistance et de prestations. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 juin 2023, désignant liquidateur Philae 123 av Thiers 33100 BORDEAUX. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302545013933

**SARL LE SHIRAZ**, 36 Avenue Marcel Dassault, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 527 532 501. Restaurant, bar, brasserie. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302545013944

**SAS LE VILLAGE**, 3 Rue Hipparque, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 799 919 733. Toute activité ayant trait à l'exploitation d'un fonds de commerce de restauration, vente de produits alimentaires sur place et à emporter, organisation de réunion, soirées et séminaire. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 juin 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302545013964

**SARL LIVREO**, 111 Rue Prunier, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 842 000 689. Transport public routier de marchandises au moyen exclusif de véhicules n'excédant pas un poids maximum autorisé de 3.5 tonnes. livraison mécaniquement assistée avec un monte-charge motorisé. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302545013999

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 05 juillet 2023)

**SARL MI2E**, 37-38 Quai de Paludate, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 508 818 846. Bar discothèque avec licence Iv restauration, import export de marchandises alimentaires et non alimentaires. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 3 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan SELARL Firma 54 Allée Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. 13302545013937

**SARL STUDIO B'JAZZ**, 379 Cours de la Somme, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 852 150 242. L'exploitation d'une école de danse de tout âge et toute forme, l'exploitation et la location d'une salle de gym, de Pilates, de remise en forme. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. 13302545014018

DÉPÔT DE L'ÉTAT DE COLLOCATION

(Dépôt du 05 juillet 2023)

**SARL PLANETE PROD**, Rue Robert Caumont, Imm. P - les Bureaux du Lac II, 33049 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 418 084 505. Edition conception de magazines et toutes activités s'y rattachant conseil en publicité prestataire de service. L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulé la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la publication au BODACC auprès du greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de BORDEAUX. La publicité a été faite dans le journal d'annonces légales LES ECHOS JUDICIAIRES le 14 juillet 2023. 13302545013921

ABONNEZ VOUS

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 05 juillet 2023)

**SAS ETABLISSEMENTS FONMARTY ET FILS TECHNI-BOIS**, Lieu-Dit le Roc - Zone Industrielle, 33430 Bazas, RCS BORDEAUX 464 201 219. Etude des méthodes du travail du bois, applique au bâtiment, fabrication, vente et pose d'articles en bois ou produits de remplacement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. 13302545013916

**SARL CHEZ JENNIFER**, 240 Avenue de la Libération, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 498 526 391. Boulangerie pâtisserie viennoiserie vente de produits alimentaires et connexes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. 13302545013941

**SAS JI AIR B**, 9 Avenue Lieutenant Princeteau, 33680 Lacanau, RCS BORDEAUX 820 270 551. Discothèque. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. 13302545013979

**LOPES Frédéric**, 60 Cours du Maréchal Joffre, 33720 Podensac, RM 752 638 734. Forge, Estampage, Matricage, Métallurgie Des Poudres. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. 13302545014034

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 11 juillet 2023)

**SAS SBE SOCIETE BATIMENT ELECTRICITE**, 121 Avenue du Périgord, 33370 Yvrac, RCS BORDEAUX 405 331 166. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment et installation électrique, travaux de finition du bâtiment. Jugement mettant fin à la procédure de sauvegarde et prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 juillet 2022. Désigne liquidateur SELARL FIRMA, 54 crs Georges CLEMENCEAU 33000 BORDEAUX. 13302545352732

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 07 Juillet 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

**Association L'ALLIANCE PARTENAIRES RESSOURCES NUMERIQUES (LAPRN)** Activité : autre mise à disposition de ressources humaines 3 ter rue Condorcet 33150 CENON SIRET : 834 274 342 00023

Fixe provisoirement au 28 février 2023 la date de cessation de paiements. Nommé la SELARL FIRMA, 54 cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me MAYON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me MAYON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624 -1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MAYON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com> L23EJ31528

Par jugement en date du 07 Juillet 2023 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

**M. Pascal TESSONNEAU** Château «La Croix PICARD» «Les Hivers» 33390 BERSON SIRET : 402 950 661 00015.

Liquidateur : Me MANDON SELARL EKIP' BP 20709 2 rue de Caudéran 33007 BORDEAUX CEDEX

L23EJ31531

Par jugement en date du 07 Juillet 2023 Le Tribunal, Prononce la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

**Monsieur Fabian Tewodros VETTORATO** Profession : Reproduction de plantes 1 Le Tronc 33690 SENDETS SIRET: 810 154 401 00030 Entrepreneur individuel

qui met fin à la période d'observation. Nommé Maître Jacques DE LATUDE, 14 rue Boudet - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Maître Jacques DE LATUDE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com> L23EJ31533

Par jugement en date du 07 Juillet 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

**Association DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ARTS ELECTRONIQUES** Activité : autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire 9 rue Charles Domercq 33800 BORDEAUX SIRET: 849 733 613 00012

Fixe provisoirement au 21 avril 2023 la date de cessation de paiements. Nommé la SELARL FIRMA, 54 cours Georges Clemenceau - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me MAYON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à six mois le délai dans lequel Me MAYON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MAYON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com> L23EJ31537

Par jugement en date du 07 Juillet 2023 Le Tribunal, arrête le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

**S.C.I. DE COUHENNES** Activité : administration d'immeubles urbains et ruraux Château Bellegrave, 1 lieudit Couhenne 33480 LISTRAC MÉDOC RCS de BORDEAUX : 425 285 731

Selon les modalités suivantes :

ARRETE le plan de redressement prévoyant le règlement du passif de la SCI DE COUHENNES. FIXE la durée du plan de continuation à 13 ans. DIT que le passif sera apuré selon les modalités suivantes :

- la 1<sup>ère</sup> année, un montant annuel de 40 025,21 euros, soit 3,00 % du passif;
- la 2<sup>ème</sup> année, un montant annuel de 53 366,95 euros, soit 4,00 % du passif;
- la 3<sup>ème</sup> année, un montant annuel de 53 366,95 euros, soit 4,00 % du passif;
- la 4<sup>ème</sup> année, un montant annuel de 53 366,95 euros, soit 4,00 % du passif;
- la 5<sup>ème</sup> année, un montant annuel de 66 708,69 euros, soit 5,00 % du passif;
- la 6<sup>ème</sup> année, un montant annuel de 80 050,43 euros, soit 6,00 % du passif;
- la 7<sup>ème</sup> année, un montant annuel de 80 050,43 euros, soit 6,00 % du passif;
- la 8<sup>ème</sup> année, un montant annuel de 93 392,16 euros, soit 7,00 % du passif;
- la 9<sup>ème</sup> année, un montant annuel de 106 733,90 euros, soit 8,00 % du passif;
- la 10<sup>ème</sup> année, un montant annuel de 146 759,11 euros, soit 11,00 % du passif;
- la 11<sup>ème</sup> année, un montant annuel de 173 442,59 euros, soit 13,00 % du passif;
- la 12<sup>ème</sup> année, un montant annuel de 186 784,33 euros, soit 14,00 % du passif;
- la 13<sup>ème</sup> année, un montant annuel de 200 126,06 euros, soit 15,00 % du passif;
- soit un montant total de 1 334 173,76 euros.

DIT que les échéances seront réglées le 7 novembre de chaque année, à compter du 7 novembre 2024.

Commissaire à l'exécution du plan : Me SILVESTRI SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX

L23EJ31678



**APPEL D'OFFRE DE REPRISE ENTREPRISE**



**TERMINAL DE CUISSON DE BOULANGERIE**

Situé avenue Marcel Paul ZA  
 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE  
 CA 2021 : 335.001 € - Salariés : 8  
 Dossier consultable sur le site «ACTIFY»  
 «Entreprise et actifs»  
 Catégorie «Entreprises à reprendre»  
 Nom du professionnel «DE KEATING»  
 Les offres devront être déposées à l'Etude de  
 Maître de KEATING, 12 rue Guynemer à Périgueux  
 adresse mail : perigueux@selarldekeating.fr  
**Avant le 28 Août 2023 à 12h**

SELARL de KEATING - 12 rue Guynemer 24000 PERIGUEUX  
 perigueux@selarldekeating.fr



**REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS**



**SELARL PHILAE  
 MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
 123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX



**À VENDRE  
 FONDS DE COMMERCE DE DEPOT  
 DE PAIN SANDWICHERIE**  
**Achat, vente et fabrication de  
 produits de boulangerie, pâtisserie,  
 glaces, confiserie, chocolat et  
 traiteur, boissons non alcoolisées,  
 sandwiches et presse**  
 Situé 1 rue de Soubeyran Lieudit La  
 Laurina 33460 ARSAC

loyer annuel de 3.600 €ht

Offres à adresser à SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers à Bordeaux  
 (33100) fax : 05 56 79 09 65 Email : contact@philaemj.fr  
**Réf : 8069**

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

**REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS**



**SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
 23 RUE DU CHAI DES FARINES  
 33000 BORDEAUX



**À VENDRE ENSEMBLE IMMOBILIER**

situé 15 Chemin de Giron  
 33480 MOULIS-EN-MEDOC

Dossier n° 13530 sur demande à la  
**SCP SILVESTRI-BAUJET**, Mandataires Judiciaires  
 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

**REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS**

**SELARL FIRMA - MANDATAIRE JUDICIAIRE**  
 54 COURS GEORGES CLEMENCEAU  
 33000 BORDEAUX

**A VENDRE FONDS DE COMMERCE**

De : Salon de thé et café, vente de produits de petite  
 restauration, snacking, services informatiques

A : BORDEAUX

Centre Commercial GINKO  
 90 avenue des 4 journaux  
 Local de 113.89 m²

Loyer mensuel : 37.620 € HT/HC  
 CA exercice 2021 : 38.064 €

Vous pouvez adresser toute demande par  
 courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par mail à :  
 assistantlm@firma-aquitaine.com

**Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au :**  
**vendredi 11 Août 2023 à 12h**

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

# Accident mortel du travail

## Nouvelle obligation

L'employeur doit désormais déclarer à l'inspection du travail tout accident du travail suivi d'un décès dans le délai maximum de douze heures.

**E**n cas d'accident du travail, l'employeur doit déclarer l'accident dans les 48 heures (non compris les dimanches et jours fériés) à la caisse primaire d'assurance maladie.

En cas d'accident mortel, une nouvelle obligation de déclaration à l'inspection du travail s'impose à compter du 12 juin 2023.

L'employeur doit effectuer immédiatement la nouvelle déclaration et au plus tard dans les douze heures de la constatation du décès. Ce très court délai d'information est destiné à assurer la qualité des constats sur place et du recueil des preuves afin de garantir la procédure. Des constats trop tardifs comportent un risque d'altération des preuves pouvant nuire à la manifestation de la vérité.

Si l'employeur établit qu'il n'a pu avoir connaissance du décès du salarié qu'après le délai de douze heures,

le délai court à compter du moment où l'employeur a connaissance du décès.

La déclaration est faite par tout moyen permettant de conférer date certaine. Elle mentionne l'identité de l'entreprise ou de l'établissement (nom, adresses postale et électronique, téléphone) et l'identité de la victime (nom, prénom, date de naissance). Elle doit établir les date, heure, lieu et circonstances de l'accident, ainsi que l'identité et les coordonnées des éventuels témoins.

Le défaut ou le retard de déclaration à l'inspection du travail d'un accident du travail ayant entraîné le décès d'un travailleur est sanctionné par l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe, d'un montant maximum de 1 500 euros (7 500 euros pour une société) et de 3 000 euros en cas de récidive (15 000 euros pour une société). ■

Référence  
Décret 2023-452 du 9 juin 2023

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :  
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2023 : 3 666 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
VOITURES PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
VÉLO- MOTEUR CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
MOTOS PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFPECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	MAI 2022	MAI 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	110,97	117,44	+ 5,1 %
INDICE HORS TABAC	110,95	116,54	+ 5 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,5 %	
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,52 €		1 747,20 €	

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN HÉNIN**  
Directeur de la Gestion Privée  
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 220,01	0,1%	11,5%	20,4%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 505,90	-0,1%	10,7%	18,6%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 286,56	-0,1%	13,0%	23,5%	4 408,59	3 856,09	Europe
S&P 500	4 422,20	2,9%	15,2%	14,7%	4 455,59	3 808,10	USA
NASDAQ 100	15 096,58	3,9%	38,0%	27,3%	15 208,69	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 282,52	-3,7%	-2,3%	1,2%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	15 790,34	-1,0%	13,4%	23,1%	16 357,63	14 069,26	Allemagne
SMI	10 962,59	-2,6%	2,2%	-0,6%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	32 203,57	-0,2%	23,4%	20,1%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 221,37	-0,3%	4,3%	-2,8%	3 395,00	3 089,26	Chine
VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	13,95	0,0%	3,0%	26,8%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-40,6%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,80	-9,5%	-16,3%	36,7%	4,58	3,40	0,8%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	3,15	12,5%	176,8%	183,8%	3,52	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	63,00	-3,1%	7,7%	1,6%	66,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	478,00	-8,1%	0,8%	7,2%	530,00	458,00	7,9%
EAUX DE ROYAN	88,00	0,0%	6,7%	-3,3%	94,00	76,50	7,0%
EUROPLASMA	0,13	-60,7%	-82,0%	-99,5%	2,38	0,12	-
FERMENTALG	0,75	-5,7%	-51,0%	-64,5%	1,66	0,71	-
GASCOGNE	4,12	0,7%	-7,8%	28,8%	4,48	3,98	-
GPE BERKEM	4,30	-13,8%	-11,2%	-47,9%	7,12	4,12	1,4%
GPE PAROT (AUTO)	1,78	-1,7%	-16,8%	4,7%	2,21	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	16,84	20,3%	-19,4%	-37,2%	22,70	13,50	-
HUNYVERS	14,60	-4,9%	23,2%	21,9%	15,85	11,90	-
I.CERAM	5,75	-31,1%	-43,6%	-57,1%	13,95	5,75	-
I2S	5,95	-4,0%	-2,5%	-3,3%	6,45	5,60	2,4%
IMMERSION	2,50	-20,4%	-2,3%	-50,0%	4,60	2,32	-
IMPLANET	0,18	0,1%	5,4%	-15,5%	0,26	0,17	-
KLARSEN DATA	3,08	-18,5%	100,0%	45,3%	3,85	1,47	-
LECTRA	27,00	-6,9%	-23,3%	-22,9%	40,70	26,85	1,8%
LEGRAND	89,88	0,4%	20,1%	24,1%	92,88	75,22	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	9,66	0,4%	-	-	9,70	9,65	-
MULTIMICROCLOUD	0,19	0,0%	-52,5%	-5,0%	0,44	0,19	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	0,0%	101,7%	5,2%	2,46	1,20	-
OENEO	14,05	-1,7%	0,4%	-1,1%	15,50	12,85	2,1%
POUJOLAT	25,80	-2,6%	-7,2%	24,3%	32,60	22,80	0,9%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	5,86	30,2%	77,6%	28,2%	6,00	3,40	-
VALBIOTIS	3,99	-13,3%	10,8%	-37,5%	5,26	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22  
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

A close-up portrait of a middle-aged man with short, graying hair and a slight smile. He is wearing a light blue sweater over a dark t-shirt. The background is a soft-focus green, suggesting an outdoor setting.

**Charles**

**ASSISTER À  
UNE FINALE DE  
ROLAND-GARROS  
PARTICIPER À  
UNE EXPÉDITION  
EN ANTARCTIQUE  
ME REMETTRE  
À LA BASS**

*Soigné pour un mélanome*

**Il n'y a pas  
de petits rêves,  
il n'y a pas  
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,  
pas les malades.**

**Votre entreprise est prête à s'engager ?**

Quelle que soit sa taille et ses capacités  
financières, votre entreprise peut  
contribuer à la lutte contre le cancer

  
**FONDATION  
Bergonié**  
Fondation d'Entreprises

Plus d'informations sur

[www.fondationbergonie.fr](http://www.fondationbergonie.fr)

